

Aujourd'hui: nuageux, quelques averses.
Minimum 0° Maximum 7°
Demain: nuageux, quelques averses.

MONTRÉAL, DIMANCHE 18 AVRIL 1993

109^e ANNÉE N^o 175

52 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
A domicile par porteurs: 60 cents

Îles de La Madeleine: 1.00
Région de Québec (Région est): 65 cents
Routes motorisées: 70 cents

50¢

Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B3 LOUISE BÉLANGER

Sports



Sommaire

- Annonces classées
- immobilier..... C6 à C10
- marchandises..... C10
- emplois..... C10
- automobiles..... C10
- propositions d'affaires..... A4
- Additions croisées..... C11
- Arts et spectacles
- informations..... B8 à B11
- ciné-horaire..... B11
- tele-horaire..... B10
- Bandes dessinées..... B12
- Décès..... C11
- Êtes-vous observateur?..... C6
- Feuilleton..... C7
- Horoscope..... C9
- Le bridge..... C10
- Le monde..... A9
- Livres..... Cahier B
- Loteries..... A4
- Mot mystère..... C8
- Mots croisés..... A11
- Santé..... Cahier C
- SPORTS
- Rejean Tremblay..... S5

Los Angeles accueille le verdict avec soulagement

Deux policiers sont reconnus coupables; les deux autres sont innocentés

RICHARD HÉTU
envoyé spécial

La Presse à LOS ANGELES

Le verdict devait être annoncé d'un moment à l'autre. Dans les airs, une demi-douzaine d'hélicoptères affrétés par des stations de télévision survolaient l'intersection des rues Normandie et Florence. Sur le trottoir, des dizaines de photographes et caméramen étaient prêts à capter les premières images de violence.

Mais l'endroit où ont commencé les émeutes de Los Angeles l'an dernier est resté calme hier, comme le reste de South Central et des autres quartiers

de la ville. En rendant un verdict de culpabilité à l'endroit de deux des quatre policiers blancs accusés d'avoir bafoué les droits civiques d'un automobiliste noir, Rodney King, un jury de huit hommes et quatre femmes a pansé des plaies et redonné un peu de confiance dans la justice de leur pays aux Noirs de la deuxième ville des États-Unis.

Peu après 7 h, plusieurs résidents de South Central, qui avaient suivi l'annonce du verdict à la télévision ou à la radio, ont convergé vers l'intersection de Normandie et Florence pour exprimer leur satisfaction.

«Je me sens comme si nous avons gagné le Super Bowl», a exulté Charles Banks, 32 ans.

«Les quatre policiers auraient dû être reconnus coupables dès l'an dernier, a renchéri Edward Smith, 26 ans. Mais je pense que plusieurs personnes seront heureuses du verdict d'aujourd'hui.»

Les policiers en appel

Le verdict du jury de Los Angeles est venu après un procès de sept semaines et 40 heures de délibérations. Les jurés — neuf Blancs, deux Noirs et un Hispanique — étaient parvenus à une décision unanime vendredi après-midi, mais, à la demande du maire Tom Bradley, le juge John Davies a attendu à hier matin avant d'en dévoiler la nature. Le délai a donné tout le

temps nécessaire aux 6500 policiers de Los Angeles et aux 600 membres de la Garde nationale de se déployer pour prévenir toute manifestation de violence.

Le sergent Stacey Koon, l'officier en charge de la funeste intervention policière, a été reconnu coupable d'avoir permis que les droits civiques de Rodney King soient bafoués. L'agent Laurence Powell, qui avait porté le plus de coups, a été reconnu coupable d'avoir violé ces droits. Leur peine doit être fixée le 4 août par le juge Davies. Ils risquent au maxi-

VOIR VERDICT EN A 2

■ Voir autres informations. Page A 6



Le révérend Cecil Murray, au centre, du quartier South Central, de Los Angeles, bondit de sa chaise pendant les célébrations qui ont accueilli le verdict du procès Rodney King. Le jury a rendu deux verdicts de culpabilité et deux de non-culpabilité.

Incinérer les déchets serait une solution rétrograde

RAYMOND GERVAIS

«On fait fausse route en investissant des sommes d'argent phénoménales dans le seul but de perfectionner l'art de détruire ce que nous produisons. Si on ne peut pas recycler une matière ou la composte, on n'aurait jamais dû la produire au départ», a soutenu hier le docteur Paul Connett, professeur à l'Université de Clayton dans l'État de New York.

Conférencier invité au Sommet sur la gestion des déchets qui se tient en fin de semaine à Montréal, M. Connett est reconnu, tant au Canada qu'aux États-Unis, comme un ardent défenseur du recyclage et un farouche opposant à la théorie voulant que l'incinération des déchets soit la méthode de l'avenir pour sauver la planète.

Invité par Action Re-Buts et par le Front québécois pour une gestion écologique des déchets, M. Connett a déclaré que l'incinération n'avait aucun sens et allait à l'encontre de toute logique.

«Pourquoi détruire volontairement ce que nous fabriquons? En optant pour cette solution, on recule 20 ans en arrière! Au lieu de recycler ce que nous produisons et de réutiliser sous une autre forme la matière, on la brûle à grands frais. Non seulement nous détruisons inutilement ce que nous avons produit, mais en adoptant l'incinération, l'argent des contribuables s'envole littéralement en fumée...», a précisé laconiquement M. Connett.

Pour lui, il faut que les citoyens prennent la situation en main et fassent comprendre aux élus qu'ils ont leur mot à dire dans la gestion des déchets, surtout vu le prix d'un incinérateur.

«Il ne faut pas que la Communauté urbaine de Montréal aille dans le sens contraire du progrès. Le gouvernement ontarien a rejeté la formule de l'incinérateur. Depuis 1985, aux États-Unis, pas moins de 140 projets de construction d'incinérateurs ont été rejetés par la population ou du moins reportés. Il y a huit ans, la Californie prévoyait construire 35 incinérateurs, elle n'en a construit

VOIR DÉCHETS EN A 2

Initiative de paix des Serbes en Bosnie

d'après Reuter et AFP
BELGRADE

Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a déclaré hier soir que ses partisans étaient sur le point d'annoncer une initiative de paix préconisant un cessez-le-feu supervisé par les Nations unies en Bosnie.

Dans le centre de la Bosnie, parallèlement, les combats entre Croates de Bosnie et Musulmans ont fait rage de plus belle pour la troisième journée consécutive. On faisait état d'au moins 50 morts dans les combats à Vitez et dans les environs. Hier, les heurts les plus durs ont été signalés à la périphérie des villes de Djablanica et de Konjic. Selon les soldats britanniques de l'ONU, Musulmans et Croates se battaient toujours autour de Vitez. Des chars ont quadrillé la ville musulmane bosniaque de Zenica hier après-midi, a rapporté la télévision croate. Les chars sont apparus à Zenica avant que les forces musulmanes ne commencent de s'emparer des installations stratégiques de cette ville.

Selon Radovan Karadzic, les Serbes de Bosnie vont «bientôt présenter une initiative de paix qu'il sera difficile de refuser, et elle comprendra un cessez-le-feu total sur tous les fronts de Bosnie-Herzégovine, et le con-

trôle de cette trêve reviendra aux Nations unies.»

Quelques heures auparavant, les commandants serbe et musulman se sont entendus à Sarajevo sur le principe d'un plan de cessez-le-feu en trois points pour l'enclave musulmane de Srebrenica, dont les détails sont actuellement mis au point par des négociateurs, a déclaré un porte-parole de l'ONU. L'accord de cessez-le-feu dans la région de Srebrenica conclu hier entre les chefs militaires des Musulmans et des Serbes de Bosnie devrait entrer en vigueur à partir d'aujourd'hui, selon les dernières informations transmises au Conseil de sécurité par le général Philippe Morillon, commandant de la FORPRONU en Bosnie.

Les heures d'application des différents termes de l'accord, qui seraient encore en cours de discussion à l'aéroport de Sarajevo en présence du général Morillon, sont légèrement décalées par rapport à celles prévues initialement. Conformément aux informations transmises par le général Morillon, les «Casques bleus» canadiens devraient arriver à Srebrenica ce matin, tandis que l'évacuation des blessés graves par hélicoptère ou par route commencerait un peu plus tard.

VOIR BOSNIE EN A 2

L'appareil judiciaire pris en flagrant délit d'incohérence

ANDRÉ CÉDILOT et MARCEL LAROCHE

Même s'ils savent tout ou presque des activités du crime organisé au Québec, bon nombre de spécialistes de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la police de la CUM ont l'impression qu'ils regardent passer le train.

Comment se fait-il, par exemple, que les caïds montréalais Nick Rizzuto et Allan Ross, qui ont développé des organisations internationales, n'aient jamais été épinglés au Québec?

C'est là une question à laquelle il n'est pas facile de répondre. Il y a sans doute plusieurs facteurs: absence de volonté politique, lois contraignantes, incompétence, gestion cahoteuse, ressources insuffisantes, corruption et interprétation abusive de la Charte favorisant les... criminels.

Incohérence générale

Presque toutes les personnes consultées identifient un problème majeur: il n'y a pas de cohérence entre les actions des divers corps de police, des procureurs, des juges et des organismes administratifs comme les centres de détention et la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Au delà des apparences, il n'y a

CRIME INC.

pas beaucoup de communication entre ces différentes instances. Dans le contexte actuel de restrictions, tout le monde cherche à accomplir sa mission au meilleur de ses possibilités, avec le résultat que le pendule oscille souvent entre l'image et l'efficacité...

La situation de la GRC à Montréal depuis le milieu des années 80 illustre assez bien ce qui se passe. Ebranlée par les scandales impliquant des hauts gradés, la direction a réagi en imposant une telle bureaucratie que les enquêteurs passent des heures à rédiger des rapports!

«La hiérarchie est si lourde qu'il faut parfois cinq ou six semaines avant qu'un projet d'enquête soit accepté», expliquent les policiers. Faute de budget, des dizaines d'enquêtes dorment aussi sur les tablettes. Il va sans dire que le moral n'est guère bon au quartier général, boulevard Dorchester, à Westmount.

«On pogne des trafiquants c'est sûr, mais on regarde trop souvent passer les gros aux poches pleines», déplorent les policiers de la GRC, réputés être les chefs de file de la lutte contre le crime organisé à travers le Canada.

Curieusement, même si Montréal est considérée comme la plaque tournante du trafic de drogue au Canada, la brigade des stupéfiants de la GRC compte 180 policiers, comparativement à 239 et 242 à Toronto et Vancouver.

Ironie du sort, les agents fédéraux comptent sur l'enquête en cours concernant les agissements douteux de l'inspecteur Claude Savoie pour ouvrir les yeux de la haute direction de la GRC sur ce qui se passe à Montréal. Soupçonné de corruption, Savoie s'est suicidé dans son bureau à Ottawa, en décembre.

Crouler sous la paperasse

Comme leurs collègues d'autres services de police, les agents de la GRC sont aussi vissés sur leurs chaises à préparer les documents toujours plus nombreux qu'exigent les tribunaux depuis deux ans. «On croule sous la paperasse», commente un enquêteur, qui a dû présenter un document de 1000 pages en dix exemplaires lors d'un récent procès!

Coincés entre la réalisation de leur mandat et des budgets de plus en plus limités, les services de police réussissent tout juste à sauver les meubles. «On travaille avec les moyens qu'on a; les résultats ne sont pas pires que dans les autres grandes villes», assure le directeur Jean-Yves Saint-Lau-

VOIR APPAREIL EN A 2

AFFICHAGE BILINGUE

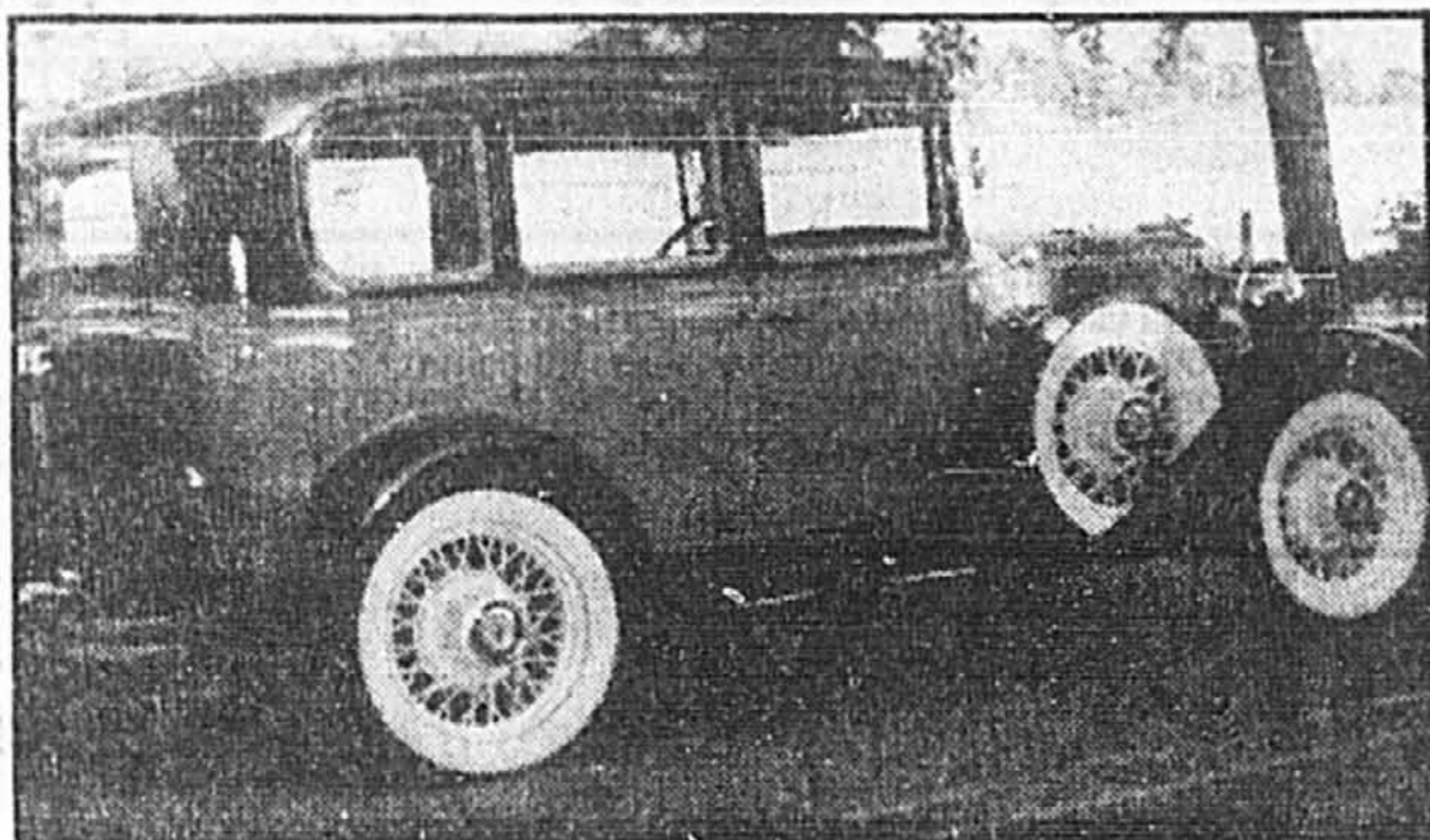


RAMPE DE C.V.
Produit écologique fabriqué au Québec depuis 1979

NORACEL
Prix convenants à tous les budgets
Plus de 25 modèles
Distributeurs dans tout le Québec
9555, Henri-Bourassa est
Montréal H1E 1P8
494-2400
Sans frais : 1-800-NORACEL

AUCUN ENTRETIEN SAUF DE MONTRÉAL

Demain dans La Presse



Pour des vacances réussies

Notre collaborateur Denis Duquet a profité d'un récent voyage en Europe pour colliger les commentaires de vacanciers qui ont parcouru le continent au volant d'une automobile louée ou acquise selon la formule achat-rachat. Il en résulte une série de conseils et de réflexions qui se révéleront la clé de vacances réussies. Il nous les livre demain dans le cahier Automobile. D'autre part, M. Guy Whitton, un mécanicien de 56 ans, propriétaire d'une superbe Chevrolet Independence 1931 (notre photo), nous entretient du merveilleux monde des collectionneurs de voitures anciennes. «Ca me fait penser aux cultivateurs avec leurs juments. C'était qui avait la plus rapide, la plus forte. Aujourd'hui, on ressent les mêmes vieux arguments de maquignons, on argumente sur les prix, les performances, en y ajoutant plein de menteries...», confie-t-il. Enfin, Claude Beau-doin continue de répondre au questionnaire sur l'achat d'un véhicule neuf. Encore cette semaine, il y a va de cinq suggestions détaillées et d'une vingtaine de réponses-flash. A lire demain dans La Presse.

Accusations criminelles contre deux gérants de la houillère Westray

d'après Canadian Press
HALIFAX

Les deux principaux gérants présents à la mine de charbon Westray de Plymouth, lors d'une explosion souterraine a tué 26 mineurs, en Nouvelle-Écosse, le 9 mai 1992, feront face à des accusations criminelles tout comme le propriétaire Curragh inc., a confirmé vendredi leur avocat.

L'ex-gérant Roger Parry, qui habite désormais en Alberta, a appris, «directement de la GRC», qu'il fera face à des accusations d'homicide involontaire et de négligence criminelle avant causé la mort, a annoncé Robert Wright, son avocat d'Halifax.

L'avocat de Gerald Phillips, l'ancien vice-président et gérant général de Westray, croit que ce n'est qu'une question de temps avant que son client apprenne la même nouvelle.

«Je crois qu'il est juste de dire que je m'attends à ce que qu'ils cherchent Gerald... et je suppose que ce sera pour les mêmes raisons qui les ont amenés à rechercher les autres», a révélé Me Bruce Outhouse lors d'une entrevue.

Gerald Phillips a été remplacé comme gérant de la mine peu après l'explosion et transféré à Toronto au siège social de Curragh, l'automne dernier, pour

participer à l'enquête que mène la compagnie sur le désastre. Il n'a pu être joint au téléphone vendredi parce qu'il revenait, en voiture, de vacances en Floride.

Selon son avocat, Roger Parry, qui a déniché un emploi à temps partiel dans une scierie après son installation en Alberta, a été atterré d'apprendre que des accusations seraient portées contre lui.

Curragh a causé une surprise, jeudi, en révélant que la GRC avait l'intention, la semaine prochaine, d'inculper la compagnie pour homicide involontaire et négligence criminelle. Les obligations de la compagnie envers ses actionnaires l'ont poussée à rendre publique la nouvelle que la GRC n'a cependant pas encore confirmée.

Le surintendant de la GRC Robert Truro, du détachement de Truro, où l'enquête sur le drame de la houillère se déroule, s'est contenté de dire qu'une annonce serait «probablement» faite la semaine prochaine. En attendant, rien n'indiquait vendredi que d'autres personnes seraient accusées dans cette affaire.

«Aucun de mes clients ne m'a contacté à ce sujet et j'espère que ça signifie de bonnes nouvelles», a fait observer Robert Barnes, un avocat d'Halifax qui représente un groupe d'environ 40 cadres de Westray.

Un des doyens de la géophysique canadienne meurt d'une crise cardiaque

Presse Canadienne
TORONTO

John Tuzo Wilson, un des doyens de la géophysique canadienne et ancien directeur général du Centre des sciences de l'Ontario, est mort jeudi dernier, des suites d'une attaque cardiaque.

Professeur et administrateur à l'Université de Toronto, monsieur Wilson était peu connu en dehors du milieu universitaire

jusqu'à sa nomination à la tête du Centre des sciences, en 1974.

Son plus grand mérite est d'avoir démythifié la science aux yeux d'un vaste public, en montrant qu'elle peut aussi être amusante.

M. Wilson a de plus énormément contribué à la démonstration de la théorie des plaques tectoniques, un modèle qui décrit la nature et les mouvements des plaques continentales et océaniques sur la croûte terrestre.

SUITE DE LA UNE

VERDICT

Los Angeles accueille le verdict avec soulagement

mum 10 ans de prison et 250 000\$ d'amende.

Les deux autres policiers, Theodore Briseno et Timothy Wind, une recrue qui a été congédiée après les faits, ont été acquittés.

Les avocats de Koon et de Powell ont indiqué qu'ils en appelleraient du verdict.

«Ils (les jurés) devaient trouver des coupables pour des raisons purement politiques, a commenté Harland Braun, l'avocat de Briseno. Après les émeutes de l'an dernier, les policiers ne pouvaient avoir un procès équitable.»

Dans une entrevue au réseau KNBC-TV, un des jurés a nié que les émeutes de l'an dernier avaient influencé leur verdict. Mais il a admis qu'il avait eu peur en voyant les préparatifs policiers en vue de l'annonce d'hier.

«Parfois nous avons oublié l'ampleur de la violence qu'aurait pu provoquer notre verdict», a-t-il dit.

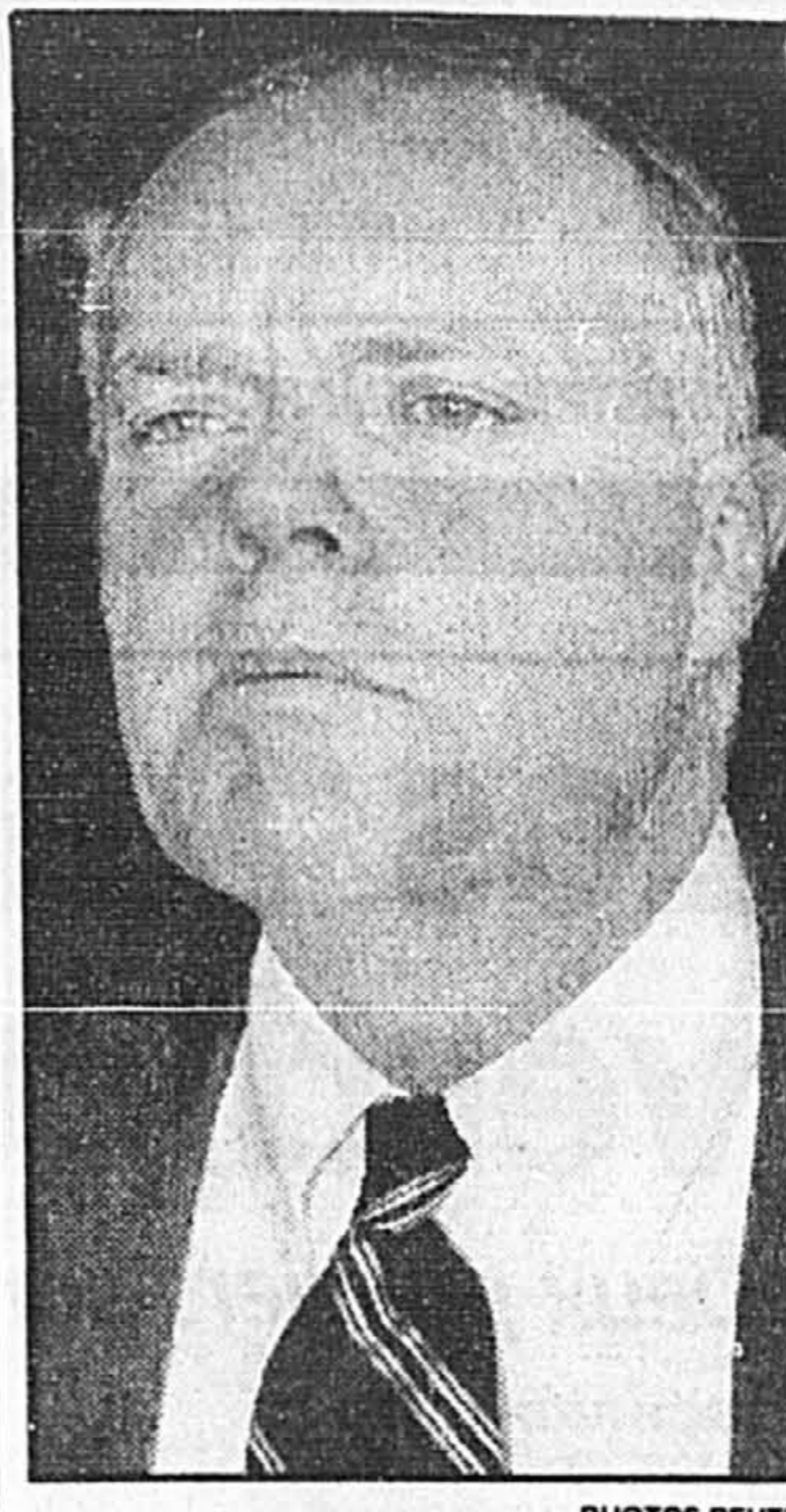
Une arrestation banale...

L'affaire Rodney King avait débuté de façon banale le 3 mars 1991: quatre policiers prennent en chasse un automobiliste coupable d'exces de vitesse. La suite n'aurait sans doute pas été connue si un citoyen n'avait eu à la main sa caméra vidéo. Les images un peu floues, qui ont fait le tour du monde, montrent quatre policiers frappant longuement un homme à terre.

Ce passage à tabac allait devenir le symbole des maux des États-Unis, de sa violence, de son racisme. Et le verdict d'innocence d'un jury de Simi Valley, le 29 avril 1992, au terme d'un procès devant une cour locale, allait provoquer les pires émeutes de l'histoire contemporaine des États-Unis, causant plus de 50 morts et des dégâts chiffrés à un milliard.



Laurence Powell: coupable.



Stacey Koon: coupable.

PHOTOS REUTERS.

Le souvenir de ces émeutes est à l'origine de la psychose dans laquelle Los Angeles a vécu au cours des dernières semaines alors que le sort des policiers était débattu, cette fois-ci devant une cour fédérale. Une psychose alimentée par les rumeurs les plus folles et un battage médiatique souvent grotesque.

Des témoignages déterminants

Rodney King, dont la vie a été complètement bouleversée par les événements du 3 mars 1992, s'est tenu loin des caméras de télévision hier. Par la voix de son avocat, il a seulement fait savoir qu'il était déçu de l'acquiescement de deux des quatre policiers.

L'équipe de procureurs du gouvernement américain n'a cepen-

dant pas caché sa satisfaction à la suite du verdict.

«Il y a un an, la conscience du peuple américain a réclamé que justice soit faite, a déclaré Barry Koslowski, un des procureurs fédéraux. Aujourd'hui, le jury a répondu à son appel.»

Selon les experts, le témoignage de King a joué un rôle majeur dans le verdict. L'an dernier, lors du procès de Simi Valley, l'absence du repris de justice de 28 ans — il a été condamné pour un vol — à la barre des témoins avait permis aux avocats de la défense de le décrire comme un colosse dangereux qui était sous l'effet de la drogue au moment de son arrestation.

Cette année, King est apparu devant les jurés, parlant doucement et calmement. Il a déclaré qu'il n'avait jamais menacé physi-

quement les policiers. Sous la pluie de coups qui tombaient sur lui, il essayait «seulement de survivre», a-t-il dit.

Le témoignage d'une policière des autoroutes, qui avait pourtant été appelée à la barre des témoins par un des avocats de la défense, a également joué en faveur des procureurs fédéraux. Présente lors de l'intervention policière, cette femme grande et imposante s'est effondrée quand elle s'est rappelée le matriquage subi par King.

«Je m'en souviendrai jusqu'au jour de ma mort», a-t-elle dit.

Un Coréen soulagé

Le verdict du jury de Los Angeles n'a pas seulement suscité la satisfaction de la plupart des Noirs de la ville. Il a aussi permis aux commerçants coréens du quartier Koreatown de pousser un soupir de soulagement. L'an dernier, ils avaient été parmi les plus touchés par les émeutes et plusieurs d'entre eux s'étaient armés pour défendre leurs commerces contre les pilliers.

Kwang Jo, un pâtissier de 40 ans, a avoué avoir longuement hésité avant d'ouvrir son commerce hier matin.

«Je suis arrivé à 5h du matin au travail, a-t-il dit. Jusqu'à 7h, j'ai pensé au moins 10 fois à retourner chez moi. Mais le verdict m'a soulagé. Il est très positif.»

Dans son petit restaurant de South Central, un commerçant noir dont le commerce a été renoué après avoir été mis à feu l'an dernier, était également soulagé. Mais il a rappelé que les problèmes du décrochage scolaire, du chômage et de la drogue qui affligent les membres de sa communauté ne disparaîtront pas avec le verdict d'hier.

«La reconstruction de Los Angeles reste encore à faire, a déclaré Wilbur Taylor. Nous avons obtenu aujourd'hui une certaine justice. Mais ce n'est pas suffisant. Nous avons aussi besoin de justice économique.» □

DÉCHETS

Incinerer les déchets serait une solution rétrograde

que trois à cause de l'opposition des citoyens et leur désir de protéger l'environnement. La CUM ne devrait tout simplement pas aller contre ce courant», a ajouté M. Connett.

Selon lui, beaucoup de mythes sont tombés au cours des huit dernières années et le jour où on recyclera tout ce que nous produisons n'est pas si loain.

«Qui aurait pensé il y a seulement une vingtaine d'années que les Nord-Américains prendraient le temps de recycler leurs déchets. Nous vivions et vivons encore dans une société de consommation et celui qui aurait osé proposer le recyclage aurait passé pour un fou. Ça prend toujours des pionniers et cette fois, ce sont les citoyens qui ont pris les devants.»

M. Connett estime que c'est la surconsommation qui est en train de détruire la planète et qu'une solution doit absolument être trouvée rapidement.

La présidente du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, Mme Lilianne Cotnoir, a indiqué pour sa part qu'il fallait absolument qu'un moratoire soit décrété sur la construction de l'incinérateur. «On n'a jamais étudié des alternatives à l'incinération. On s'y est lancé avec l'idée que c'était «la» solution, sans penser qu'il y a d'autres alternatives plus écologiques, plus économiques et aussi plus démocratiques.»

Selon Mme Cotnoir, les citoyens ont dû forcer le débat et le

seul moyen à leur disposition est de faire venir des experts comme M. Connett pour sonner l'alarme et informer la population.

En guise de conclusion, M. Connett a rappelé que l'enfouissement sanitaire cache les déchets tandis que l'incinérateur les brûle à grand coût, sans apporter une solution acceptable au chapitre de l'environnement.

«Il faut passer d'une vision à court terme économique à une vision écologique à long terme et il faut passer de niveau de vie à qualité de vie.» □

BOSNIE

Initiative de paix des Serbes en Bosnie

L'accord prévoit également que l'accès sans entraves de l'aide humanitaire et la démilitarisation de Srebrenica sous la supervision de l'ONU suivraient immédiatement l'arrivée des «Casques bleus», et ce en présence de cinq représentants de chaque partie (deux officiers et deux médecins). Un groupe de travail comprenant des militaires des deux camps devrait poursuivre les pourparlers après la signature de l'accord. Un nouvelle rencontre de haut niveau est prévue lundi prochain, afin de discuter d'autres questions, y compris le retrait des forces serbes de Srebrenica et de ses environs.

Radovan Karadzic avait déclaré dans la journée que les forces serbes n'avaient pas l'intention de

prendre Srebrenica, mais qu'elles voulaient «neutraliser les forces armées musulmanes pour qu'elles ne puissent plus nous infliger des coups et des pertes dans cette région.»

La chute de Srebrenica n'en paraît pas moins imminente, de violents combats ayant lieu au cœur même de la ville, pourtant théoriquement sous protection des Nations unies. Leur violence a obligé dans la journée un convoi d'aide humanitaire de l'ONU à rebrousser chemin, tandis que les Serbes bosniaques s'opposaient au déploiement de «Casques bleus» canadiens dans la ville.

D'après une radio-amateur de cette enclave musulmane en Bosnie orientale, la vieille ville serait le théâtre de corps à corps meurtriers entre Serbes et Musulmans. Une autre radio-amateur a déclaré, hier soir, que les pilonnages étaient devenus moins intenses, mais que des combats d'infante-

rie faisaient toujours rage et que les défenseurs déployaient leurs «derniers efforts» pour empêcher les Serbes de conquérir la ville.

Face à une telle situation, l'émissaire spécial du président russe en Yougoslavie, Vitali Tchoukine, a laissé entendre que la Russie n'opposerait pas son veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU durcissant les sanctions contre la Serbie et le Monténégro.

Le ton était également à la fermeté en Belgique, où le ministre belge des Affaires étrangères, Willy Claes, s'est prononcé en faveur d'un embargo total — politique et économique — et immédiat contre la Serbie, évoquant la possibilité d'une intervention militaire limitée des forces aériennes. Malgré ce contexte dramatique, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, refuse de perdre espoir. «Nous croyons encore en

une solution politique», a-t-il déclaré hier.

Dans une interview sur France-2, le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, a déclaré: «Nous demandons aujourd'hui que soit votée dans les plus brefs délais par le Conseil de sécurité des Nations unies la résolution qui isole totalement la Serbie du reste du monde». Alain Juppé a souligné que la France ne se satisfaisait pas de la résolution adoptée dans la nuit de vendredi à samedi par l'ONU, qui proclame l'enclave musulmane de Srebrenica zone protégée et demande le retrait immédiat des forces serbes.

À Londres, un porte-parole du gouvernement a déclaré que le premier ministre John Major avait discuté de la crise yougoslave avec le président français, François Mitterrand, et qu'il comptait faire de même aujourd'hui avec le président américain, Bill Clinton. □

APPAREIL

L'appareil judiciaire pris en flagrant délit d'incohérence

rent, des enquêtes spécialisées de la CUM.

Reconnue pour avoir l'un des meilleurs services de renseignements au Canada, la police de la CUM doit multiplier les prouesses pour que ses enquêtes aboutissent. Depuis un an, elle a resserré ses liens avec la GRC et la SQ. «Les gros caids, c'est l'affaire de tous les corps de police», explique le nouveau directeur de l'escouade anti-gang, Richard McGinnis.

Selon les policiers, seul un effort soutenu, avec de bons services de renseignements, des indicateurs sûrs et des systèmes de filature et d'écoute électronique sophistiqués permettent d'ébranler les gangs bien organisés.

Relâchement

«On ne réussira jamais à anéantir le crime organisé, mais on peut contrôler son développement si on nous en donne les moyens. Ce n'est malheureusement pas le cas depuis cinq ou six ans», soutient un détective qui a participé aux enquêtes de la CECO, au début des années 70.

De fait, à cause de la complexité des enquêtes et de l'ampleur des moyens financiers et techniques nécessaires pour combattre le crime organisé, la GRC, la CUM et la SQ réalisent de plus en plus l'importance de se concerter, voire de développer des stratégies communes de longue durée.

«On est toujours prêt à contribuer quand les objectifs sont clairs», affirme l'inspecteur-chef

André Dupré, responsable des enquêtes sur le crime organisé à la SQ, qui reconnaît que son service fait parfois bande à part lorsqu'il est question de la CUM et de la GRC. «En raison de notre mandat provincial, on collabore surtout avec des villes comme Laval, Longueuil, Hull», précise-t-il.

La philosophie de la SQ est simple: elle arrête d'abord toute personne qu'elle voit en possession de drogue. Que ce soit dans la rue, dans les arcades, dans les bars. Pas moins de 70 agents doubles sillonnent la province à la recherche des petits et gros trafiquants.

«On ne se prive quand même pas de ramasser les têtes dirigeantes des grosses filières quand on a les bons filons», affirme M. Dupré, dont les énormes moyens physiques et techniques font l'envie de bien des policiers de la CUM.

Pour sa part, la GRC a donné l'an passé à toutes ses brigades anti-drogue à travers le pays de se concentrer sur les enquêtes à caractère national et international.

Au même moment, elle a complètement réorganisé ses services de renseignements criminels et modernisé ses équipements d'écoute électronique. À Montréal, elle entend aussi majorer de quatre à dix le nombre de ses analystes afin de mieux orienter le travail des enquêteurs.

Plus que jamais, la GRC encourage ses hommes à collaborer avec les autres corps de police et les organismes de contrôle comme Douane et Accises. Elle prône même la formation d'équipes de policiers provenant de la Sûreté du Québec et de la CUM pour travailler sur des dossiers de longue haleine.

Déjà, deux «task forces» ont été constituées, l'une avec la police de la CUM — le projet CHOC — pour combattre le trafic de drogue et l'autre, d'une durée de cinq ans, avec la SQ et la CUM pour enquêter sur le blanchiment d'argent.

Plusieurs enquêtes qui ont eu d'importants retentissements dans le public depuis quelques années — la saisie record de 4000 kg de cocaïne à Casey, au nord de La Tuque, est un exemple — impliquaient le Bureau antidrogue américain (DEA).

Or, ces enquêtes exigent généralement une surveillance de longue haleine qui prend des mois. L'affaire McAllister, par exemple, menée conjointement par le DEA et les membres du projet CHOC, a pris près de neuf mois à aboutir.

Les effectifs combinés de la GRC, de la SQ et de la CUM engagés dans la lutte contre la drogue — principale source de revenu des bandes organisées — s'élèvent à plus de 1000 policiers. A elle seule, la SQ en compte près du tiers.

Depuis 1969, le Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé, le BRCCO comme on l'appelle, est l'organisme qui sert de point de ralliement entre les corps de police et diverses organisations de lutte contre la criminalité.

Une fois par mois, des spécialistes du renseignement criminel d'une quarantaine de corps policiers se rencontrent pour échanger des informations et développer des stratégies. «Il faut que tous sachent ce qui se passe afin de déceler les crimes et y faire face», affirme le directeur du BRCCO, Yves Marceau.

En fonction depuis moins d'un an, M. Marceau estime que les corps de police se doivent d'intensifier la recherche et l'analyse des renseignements pour être efficaces. «Il est essentiel de savoir les noms des criminels, où ils se trouvent, comment ils opèrent, avec qui, etc.», estime l'officier. Selon lui, un bon enquêteur doit même avoir une connaissance approfondie de la psychologie du milieu.

Un sommet annuel

Le phénomène des gangs organisés, du trafic de la drogue et des vols de véhicules est au cœur des discussions entre les policiers. Une fois l'an, des représentants des «trois grands» de la police au Québec, la GRC, la SQ et la CUM, se réunissent pour définir les grandes orientations et, dans la mesure du possible, départager les dossiers d'enquêtes.

Au besoin, le BRCCO fait l'liaison entre les corps policiers québécois et d'autres dans le monde entier. Il pourrait aussi agir comme arbitre, «mais ce n'est jamais arrivé dans l'histoire», assure M. Marceau, dans le cas où des services de police se disputeraient la paternité d'une enquête.

Selon M. Marceau, il arrive de moins en moins souvent que des policiers se marchent sur les pieds dans leurs enquêtes. Grâce à des programmes informatisés, ils sont en mesure de connaître les opérations en cours dans les autres corps de police.

«La coopération, c'est la clé de la guerre», a conclu le directeur du BRCCO, tout en ne cachant pas que la tâche la plus ardue de son organisme est de maintenir les liens de confiance entre les divers corps de police. □

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

421

à quatre chiffres

8899

ABONNEMENT

285-6911

ANNONCES CLASSÉES

Commandes ou corrections
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé+ 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



15-7

CODE DU JOUR

DIMANCHE
18 AVRIL 1993

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

L'opposition au projet des HEC se durcit

GILLES PAQUIN

Le projet de construction du nouvel immeuble des Hautes études commerciales a partagé en deux clans égaux hier le comité-conseil de l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, alors que trois conseillers municipaux se déclaraient contre et que trois autres l'endossaient.

L'avis partagé du comité-conseil sera transmis au Service d'urbanisme de la Ville et à la Commission Jacques-Viger afin que ces deux organismes étudient la question et formulent à leur tour des recommandations au comité exécutif de Montréal.

Pour le conseiller Sam Boskey de la Coalition démocratique de Montréal, tant la direction du collège Brébeuf que les architectes retenus par les HEC ont manqué à leur responsabilité sociale dans cette affaire. Selon lui, les deux n'auraient jamais dû accepter que l'on ampute une partie du bois de la Côte-Sainte-Catherine.

«Les HEC ne demandent pas seulement un permis de construction

mais également un permis de démolition d'un espace vert en bon état, une partie de la montagne pleine de vie», dit-il.

Le fait qu'il s'agisse d'une institution prestigieuse ne change rien, croit M. Boskey, le bois devrait être protégé même s'il s'agissait d'ériger un édifice religieux pour le pape ou de construire un nouveau mausolée pour Lénine.

Camp de concentration

«Aucun architecte n'accepterait aujourd'hui de construire un camp de concentration. Comment ceux-ci peuvent-ils de nos jours accepter de construire un tel immeuble dans un bois protégé», ajoute M. Boskey.

Son collègue Marvin Rotrand a pour sa part reproché à la direction des HEC de s'être comportée en amateur en négociant avec le collège Brébeuf. Lorsqu'on achète un terrain sans avoir la certitude qu'on pourra obtenir un permis de construction, il me semble plus prudent de conclure une entente sous réserve que la Ville accepte le projet, dit le conseiller.

D'après lui, la Commission Jac-

ques-Viger devra étudier la demande des HEC en tenant compte du fait que l'immeuble peut facilement être construit sans toucher au bois de Brébeuf en le situant dans l'angle est-ouest de la côte Sainte-Catherine comme le réclame la population du quartier.

Cet avis est d'ailleurs partagé par la conseillère Claudette Demers-Godley qui demande à la Ville de refuser la dérogation aux règlements de zonage sollicitée par les HEC et de confier le dossier au Bureau de consultation de Montréal.

Tout en étant favorable au projet, le conseiller Abe Limonchik reconnaît que les gens du quartier ont raison de craindre la disparition du bois. Il regrette aussi que le collège Brébeuf repousse l'idée de céder une autre parcelle de terrain pour favoriser une solution plus acceptable.

Puisque la direction des HEC a acheté le terrain avant de connaître la décision municipale il lui appartient maintenant de négocier avec Brébeuf pour obtenir des «engagements fermes» de sa part sur la protection du reste du bois, dit-il.

Advenant que les HEC ne parviennent pas à obtenir une telle entente,

je voterai contre ce projet, a dit M. Limonchik. Il souhaite également que l'on réduise l'ampleur du stationnement prévu pour inciter les étudiants et le personnel des HEC à recourir au transport en commun.

Il est vrai que le projet des HEC n'atteint pas l'idéal, mais cette initiative est vitale pour Montréal et pour le quartier, affirme son collègue du RCM, Hubert Simard. Moyennant certaines conditions, il croit que la ville doit donner le feu vert à ce projet.

Consultation

Nullement surpris de l'opposition des groupes de citoyens mais visiblement agacé par l'attitude intraitable de ceux qui veulent préserver le bois à tout prix, le directeur de HEC, M. Jean Guertin, a accepté de consulter de nouveau la population du quartier.

La première de ces rencontres doit se tenir dès la semaine prochaine, mais aux yeux des résidents de l'îlot Willowdale, il est peu probable qu'elle débouche sur une modification en profondeur du projet des HEC.



Robert Duguay

Vue sur le lac...

On dirait que la campagne autour de la grande maison des petits frères n'arrive pas à croire que l'hiver est fini. Des flaques d'eau rendent les sentiers inutiles et il fait un vent à ne pas laisser un vieil ami dehors. Dommage, on aurait pu aller prendre une marche: il paraît qu'au-delà du bosquet de pins, la vue sur le lac est splendide.

Ils ne se plaignent pas, remarquez. Les vieux sont bien dans la grande maison de bois, pelotonnés les uns contre les autres, à l'abri; ils sont entourés de fleurs, dans leurs chambres, sur la tablette du foyer, dans les corridors, partout des bouquets qui éclatent; on les embrasse, on les caresse, on leur fait un million de dévotions en leur répétant de se «laisser gâter», et pourtant, la plupart des histoires que les vieux m'ont racontées ce midi-là commencent par leurs frayeurs.

Ils ont peur de se faire voler par le plombier, de se faire arracher leur sacoches, de tomber et de se casser une hanche, peur que leur chèque soit coupé, peur d'être malades et de mourir, bien entendu.

M. Clermont, menuisier-ébéniste à la retraite, «accidenté de l'armée», veuf, redoute que son mal de dos le reprenne. «Mon diabète me barre déjà une jambe...»

Mlle Lambert vient d'hériter de sa mère la maison dans laquelle elles ont toujours habité. Six pièces et demie avec une cour, un grand perron en avant et un loyer au-dessus. Elle a peur d'être obligée de déménager et de devoir se séparer de ses six chats. Des messieurs, louches, sont passés chez elle et lui ont fait des offres pour son vieux duplex. Ça l'inquiète. «Ça m'empêche presque de dormir. J'aime autant mourir que de perdre mes chats.»

À mesure que la magie de la vieille maison opère, la confiance s'installe et les vieux commencent à puiser dans un autre répertoire de souvenirs...

Mlle Lambert parle de ses «cavaliers», ces hommes qu'elle aurait pu avoir mais qu'elle a refusés parce que sa mère ne les trouvait jamais à son goût. Je les ai vus passer dans ses yeux, avec leur moustache et leur chapeau.

M. Clermont a fini par me le raconter, son fameux accident. Il était dans l'armée, ils déchargeaient un camion quand un pneu, énorme, lui est tombé sur le dos. «Ça ne m'a pas empêché de gagner ma vie, mais c'est tannant.»

Il m'a dit beaucoup de bien de son logement, au «centre», juste en haut de la maison de la culture Frontenac, proche du métro et des magasins de la rue Ontario. Il m'a raconté que l'autre jour, il a essayé de poser une deuxième barrière à la porte d'une de ses voisines mais qu'il a eu bien de la misère à cause de sa jambe. «Ça m'a pris deux jours, mais j'en suis venu à bout.»

Le temps passe tranquillement dans la grande maison.

Mlle Louise se berce, Mlle Jeanne fume; ils jasant ou ils attendent en silence.

On peut se parler, on peut fumer tranquillement, rien ne presse. On peut se bercer sans livre, juste pour le plaisir de se bercer. On peut manger, avec des fleurs sur la table et quelqu'un pour vous passer le pain avant même que vous le demandiez.

Ma voisine de table, tout à l'heure au dîner: 92 ans, le corps plein de noeuds; j'ai eu peur qu'elle craque quand on l'a changée de chaise pour son dos. Elle n'a pas laissé grand-chose dans son assiette... quelques flocons de jambon, un petit tas de patates pilées; elle a pris du fromage, du dessert, et n'a pas dit non quand on lui a offert un deuxième verre de vin rouge. Il paraît que les vieux mangent plus dans la grande maison d'Oka. Et qu'ils dorment mieux.

Le dîner terminé, les voici dans le salon, autour du foyer. Ils jasant, ils se bercent et ils fument en attendant que leur soit donné le signal de se transporter à la bibliothèque pour «de l'animation».

Lorsqu'ils furent tous assis, un chanteur (également guitariste, acupuncteur et sexologue) leur a chanté du Ginette Reno, du Jean Lapointe, du Georges Dor, pendant que l'animatrice les encourageait à frapper dans leurs mains. «Tout le monde. Oui, comme ça...» Ils dansaient quand je suis parti.

Les vieux Italiens aussi

J'ai toujours pensé que les Italiens n'avaient pas ces problèmes-là. Je parle du logement pour les vieux, le sujet dont j'avais commencé à vous parler vendredi.

Les vieux Italiens demeurent chez leurs enfants, c'est dans leur culture, non? Les foyers, les centres d'accueil, c'est pour les autres, non?

«Le temps nous a malheureusement rattrapés», reconnaît Mme Marisa Barth, directrice générale du Centre des personnes âgées italo-canadiennes.

«Nos attitudes ont beaucoup changé et nous éprouvons les mêmes difficultés. Tenez, je viens de parler avec une vieille dame qui vient d'obtenir une place dans un centre d'accueil... elle attendait depuis 15 ans!»

Mme Barth n'est pas optimiste. En plus des «nouvelles libertés» qui ont tout bouleversé, elle fait porter un blâme sévère sur le «système inhumain» que nous avons installé.

«Pour nous, vous savez, la notion de propriété est très importante. Tous les Italiens rêvent d'avoir une petite maison à eux, les paysans surtout.»

«Or, le système a rendu ce rêve impossible. On ne peut plus demeurer seul chez soi, on ne peut plus sortir dans la rue, on n'est en sécurité nulle part... nos gouvernants nous ont abandonnés.»

Mme Barth m'a parlé très durement du sort que subissent les vieux sans avoir le droit de se plaindre.

«On ne nous écoute plus. Nos dirigeants n'ont plus le temps ni les ressources financières pour s'occuper de nous. Ils donnent tout aux nouveaux immigrants qu'ils accueillent d'ailleurs sans beaucoup de discernement. Ils leur donnent des pensions, ils les instruisent, les logent, les nourrissent... mais nous?»

«Nous avons travaillé toute notre vie et nous nous retrouvons seuls et démunis... Et ce que nous avons à dire ne semble représenter aucun intérêt.»

Comment mieux contester ses contraventions

MARIE-FRANCE LÉGER

Après avoir travaillé deux ans comme employé d'une cour municipale, André Roy s'est dit que le citoyen moyen était beaucoup trop démuni face au système judiciaire en matière de contraventions.

Il est passé aux actes en écrivant sous les conseils de deux avocats «Comment bien contester votre contravention», aux éditions La-croix, un petit livre qui vise à démystifier les procédures et guider le contribuable vers des moyens d'action intelligents, donnant de meilleures chances d'être acquitté.

Car il faut se rendre à l'évidence: très peu de citoyens font appel à un avocat quand il s'agit de contester une contravention pour un stationnement. Mais bien souvent, en voulant se défendre eux-mêmes, ils s'enfoncent.

«C'est ou l'un ou l'autre aujourd'hui, soit des gens ne payent pas du tout leurs contraventions (et ils se font de toute façon pincer ensuite), soit les autres citoyens payent trop souvent», résume l'auteur, qui précise s'être basé sur le livre d'un ex-policier ontarien sur le sujet. Celui-ci a d'ailleurs ouvert depuis un bureau de consultation.

André Roy souligne notamment trois étapes nécessaires pour présenter une contestation crédible devant le juge:

- Une bonne préparation de la preuve au moyen de notes, de croquis ou de photos qu'on aura pris soin de prendre au moment où le policier émet le billet d'infraction (ou juste après).

- Ensuite, il faut évidemment bien préparer son témoignage et refuser le plus souvent une remise demandée par le procureur. «Souvent, si le citoyen s'oppose à la remise, le juge va tout simplement l'acquitter.»

- Ne pas hésiter surtout à contre-interroger le policier au lieu de se contenter de son propre témoignage. «Une personne qui fait un contre-interrogatoire a plus de chances de soulever un doute raisonnable dans l'esprit du juge», soutient André Roy.

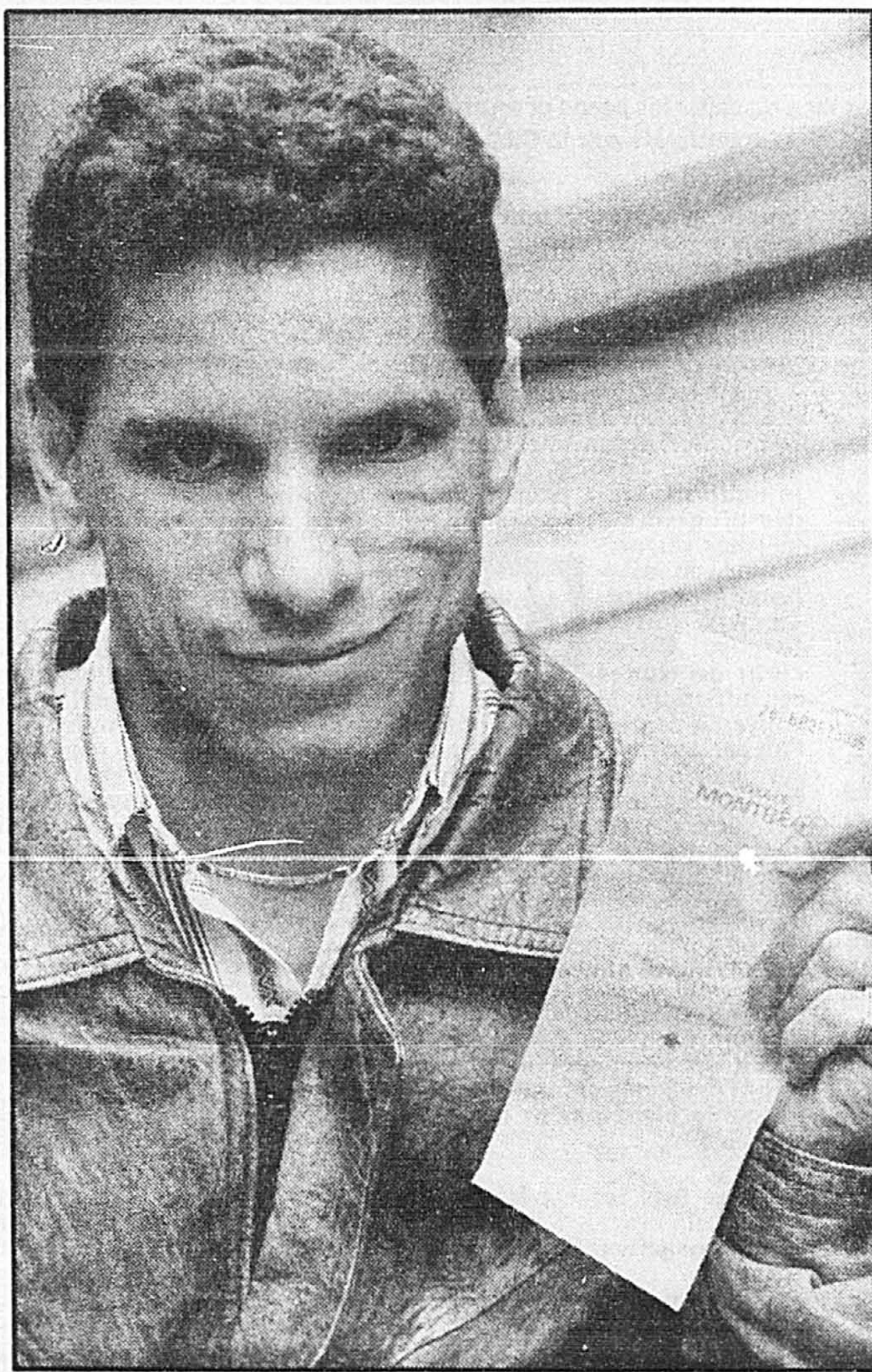
Meilleurs outils

Ce ne sont là que quelques-uns des conseils contenus dans le livre. André Roy ne prétend pas avoir la formule miracle. Mais il estime que tout citoyen doit se donner de meilleurs outils pour gagner devant le tribunal.

Le livre est divisé en 10 chapitres clairs, avec des exemples de questions et d'argumentation à poser devant la Cour. Le chapitre consacré aux excès de vitesse, et aux radars de police, vaut la peine d'être lu.

Un chapitre est consacré à la conduite avec facultés affaiblies. Il ne s'agit pas dans ce cas-là pour un citoyen de contester tout seul puisque c'est un dossier très sérieux qui est jugé au criminel. Mais l'auteur donne quelques informations utiles sur le sujet.

On peut se procurer le livre au coût de 19,95 \$ (taxes incluses) en composant le 1-800-268-billet ou le 257-billet. Il n'est pas disponible en librairie.



André Roy a déjà contesté lui-même quelques contraventions. Il a gagné dans plusieurs cas. Un de ses amis a contesté quatre «feux rouges». Il a été acquitté dans les quatre dossiers.

VOL EN GROUPE AU DÉPÂNEUR DE LA STATION PIE IX

Environ 30 adolescents qui venaient de quitter le Salon international de la jeunesse à l'aréna Maurice-Richard, ont fait une razzia chez le dépanneur de la station de métro Pie IX, hier soir. Selon la police, le groupe de jeunes noirs s'est abattu sur le malheureux commerçant en criant. Ils n'ont agressé personne mais ont empoché tout ce qui leur tombait sous la main dans le comptoir de la confiserie. Plutôt que d'en venir au coup avec les voleurs, le commerçant s'est mis à l'abri pour ensuite prévenir la police. Mais avant l'arrivée des agents le groupe s'était déjà dispersé emportant une quantité indéterminée d'articles de son magasin. Aucune arrestation n'a été effectuée mais la police a ouvert une enquête pour retrouver les auteurs de cette attaque sauvage.

INCENDIE CRIMINEL

Un incendie d'origine criminelle a éclaté hier matin, vers 5 h, dans un bar de la rue Principale, à Saint-Sauveur. Des produits accélérants auraient été trouvés à cet endroit. C'est un citoyen qui a aperçu les flammes et averti les policiers. Les membres du service des incendies de Saint-Sauveur se sont rendus sur les lieux pour circonscrire le brasier. On ne rapporte aucun blessé. Les dommages seraient évalués à plus de 30000 \$. Les policiers de la Sûreté du Québec, de l'escouade des crimes contre la propriété, venus prêter main forte à leurs confrères de la sûreté municipale de Saint-Sauveur, enquêtent sur les circonstances de cet incendie.

TENTATIVE DE MEURTRE

Une tentative de meurtre est survenue hier matin, vers 2 h, dans la municipalité de Wright, située à environ 90 kilomètres au nord de Hull. Un différend entre deux hommes âgés de 20 ans, ayant débuté plus tôt dans la soirée dans un bar de la région, s'est conclu sur un terrain privé lorsque le suspect, un résident de la banlieue d'Ottawa, aurait atteint la victime aux jambes

L'EXPRESS DU MATIN



d'un coup de feu de calibre 12. La victime a été traitée à l'hôpital de Maniwaki puis transférée au Centre hospitalier régional de l'Ottawa-Hull. On ne craint pas pour sa vie. Le suspect n'a offert aucune résistance lors de son arrestation et est présentement détenu relativement à cette affaire.

FOETUS TUÉ

L'incendie qui a fait deux blessés graves vendredi après-midi, rue Bélanger à Montréal, aura finalement tué le fœtus de sept mois que portait dans son sein la dame qui s'est jetée en bas du troisième étage de l'immeuble pour échapper aux

flammes. Les médecins qui ont procédé à une intervention chirurgicale sur la blessée n'ont pu sauver le fœtus. Le mari de la dame a subi de graves brûlures, en plus de diverses lacerations, après avoir atterri sur le toit d'un garage. Une casserole oubliée sur une cuisinière semble être à l'origine du sinistre qui a lourdement endommagé l'édifice de 12 logements.

CADAVRE DÉCOUVERT

Le cadavre d'une adolescente de 15 ans, Annick Gravel, de Montebello, a été découvert par la police quelques heures après que la famille eût signalé sa disparition hier matin. La police a retrouvé le corps derrière le 304, Route des Cantons, à Saint-Émile-de-Suffolk, en Outaouais. Un homme de 25 ans qui connaissait la victime, a été arrêté vers 15 h sur les lieux de son travail à Papineauville où il n'a offert aucune résistance. Selon la police, toute cette histoire aurait débuté dans la soirée de vendredi lorsque les résidents de la maison en question auraient remarqué un va-et-vient inhabituel aux alentours de la demeure. Alertés par les résidents, les policiers ont entrepris des recherches pour y découvrir le corps de la jeune fille enseveli sous quelques centimètres de terre. Une autopsie sera pratiquée sur le cadavre en début de semaine afin de déterminer les circonstances exactes de la mort, mais il semble que l'adolescente aurait été frappée à la tête. Ce sont les parents du présumé assassin qui demeurent au même endroit que ce dernier qui ont alerté la police. Selon toute vraisemblance, le meurtre aurait été commis vendredi soir. Le mobile du crime est inconnu pour le moment.

POLICIER BLESSÉ

Un membre de la police du tabac du gouvernement québécois a été blessé légèrement aux jambes hier à la suite d'une poursuite en automobile survenue dans la réserve de Kahnawake. La poursuite s'est terminée par l'arrestation d'un suspect.



Dernier adieu

Le chef de l'opposition M. Jacques Parizeau prend le bras de son père M. Gérard Parizeau à la sortie de l'Église Saint-Léon-de-Westmount où ils venaient d'assister au service funéraire de Mme Germaine Parizeau décédée cette semaine à l'âge de 89 ans.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

La saisie de biens mal acquis n'est pas chose facile

ANDRÉ CÉDILOY et
MARCEL LAROCHE

Incroyable mais vrai! Les policiers voient des criminels qui se baladent avec des millions de dollars sous le bras, mais les laissent filer à cause d'une loi qui manque de mordant.

Même si elle est en vigueur depuis plus de trois ans, la loi C-61, qui doit permettre de faire échec au blanchiment d'argent, n'a pratiquement pas été appliquée. Au Québec, la GRC a fait des tas d'enquêtes, mais trois ou quatre causes seulement se sont retrouvées devant les tribunaux.

À en croire les avocats et les policiers interrogés par *La Presse*, la loi est difficilement applicable parce qu'elle pose plein de contraintes légales et organisationnelles. Première embûche de taille: démontrer «hors de tout doute raisonnable» que les biens saisis (maisons, autos, bijoux, etc.) ont été acquis avec les bénéfices du trafic de drogue, par exemple.

«Il faut pratiquement voir le gars vendre la drogue, prendre l'argent et le déposer dans une banque pour que la preuve soit acceptable», affirme le sergent d'état-major Yvon Gagnon, de la section antidrogue de la GRC, à Montréal, pour bien montrer comment les enquêtes peuvent être longues et difficiles.

En outre, comme c'est presque exclusivement le cas dans le système pénal canadien, le fardeau de la preuve repose en entier sur le dos de la poursuite. «Le prévenu devrait, à tout le moins, avoir l'obligation de démolir notre argumentation. Mais non, il peut rester là à écouter, sans jamais dire un mot, et il s'en tire sans tracas...», déplore un procureur fédéral.

Pour réussir, les policiers doivent organiser des filatures, faire de l'écoute électronique, éplucher des centaines de documents et parfois rencontrer des dizaines de personnes. Un travail qui prend des semaines, voire des mois, sans pour autant qu'ils soient certains du résultat.

Procureurs timides
De leur côté, débordés de travail, les procureurs de la Couronne hésitent à piloter ces dossiers devant la Cour à cause de toutes les contraintes juridiques et du peu de jurisprudence. De fait, à moins d'avoir une preuve directe (délateur, écoute électronique ou autres), ils n'accusent personne.

Or, contrairement à ce qui se passe en Italie ou aux États-Unis par exemple, les policiers canadiens ont de la difficulté à trouver des témoins, surtout des complices, qui puissent témoigner contre les accusés, moyennant la promesse d'une certaine immuni-



En principe, la loi permet à la police de saisir les biens présumément acquis grâce aux revenus provenant d'activités criminelles, comme le centre de ski Montjoye, (ci-dessus) confisqué par la GRC en 1990.

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

té ou d'une réduction de peine de prison.

En mai dernier, au procès du chef du Gang de l'Ouest Allan Ross, condamné à l'emprisonnement à vie et à une amende de 10 millions\$ pour avoir dirigé une entreprise criminelle de 1976 à 1989, les autorités de la Floride ont fait entendre pas moins de... 22 délateurs. Ross doit aussi défrayer les coûts de son incarcération qui s'élèvent à 1800\$ US par mois!

Autre obstacle majeur au Canada: c'est au corps de police à administrer les biens confisqués jusqu'à la fin des procédures judiciaires, avec tous les risques de poursuites civiles que cela comporte si l'accusé est innocent. «Dernièrement, on aurait pu saisir une pizzeria, mais je voyais mal un policier faire le service aux tables en attendant l'issue du procès», affirme en badinant le directeur des enquêtes spécialisées de la police de la CUM, Jean-Yves Saint-Laurent.

Advenant que le juge donne raison à la poursuite, comme dans l'affaire du centre de ski Montjoye, en Estrie (la cause a été portée en appel), la loi C-61 prévoit que l'avocat de l'accusé est le premier à «se servir» pour rembourser ses honoraires. Les discussions concernant le mon-

tant de la facture se font en privé entre le juge et l'avocat de la défense. Le reste de l'argent ou des biens confisqués est remis au Trésor public.

Appui à la GRC

Aux États-Unis, il importe sans doute de le souligner, l'argent est remis aux organismes de lutte antidrogue (police, centres de prévention, etc.) pour élaborer des programmes spéciaux, embaucher du personnel ou améliorer les équipements à travers le pays. Consistent de toutes ces difficultés, le gouvernement fédéral a décidé l'an passé d'investir 25 millions\$ sur une période de cinq ans pour renflouer les escouades de la Gendarmerie royale du Canada spécialisées dans les enquêtes sur le blanchiment de l'argent à Montréal, Toronto et Vancouver.

«Avant d'amender une loi, il est normal qu'elle soit testée devant les tribunaux», a expliqué un porte-parole du ministre d'État aux Finances Gilles Loisel, qui préside le comité consultatif sur le blanchiment de fonds créé en 1990.

«Une fois les aspérités élaguées, cela devrait faciliter la tâche des policiers. Aux États-Unis,

il a fallu plus de dix ans pour approuver la loi RICO (Racketeer Influenced Corrupt Organisation Act)», rappelle le haut fonctionnaire.

Depuis la mi-mars, l'effectif de la section des enquêtes économiques anti-drogues de la GRC est passé de 13 à 24 personnes, dont six nouveaux enquêteurs. Un policier de la CUM et un autre de la Sûreté du Québec se sont joints à eux. Trois avocats à plein temps et deux comptables les conseillent dans leur travail de recherche. Par ailleurs, depuis le 26 mars, la loi oblige les bureaux de change et toutes les autres institutions financières à garder des registres pendant cinq ans sur toute transaction de 10 000\$ et plus. Toute omission est passible d'une amende de 500 000\$ et d'un emprisonnement de cinq ans.

En octobre 91, le gouvernement Mulroney avait changé les lois pour soumettre toutes les institutions financières à ces nouvelles règles, mais ce n'est qu'en février dernier qu'il a promulgué les règlements régissant son application. Résultat: la réforme a dormi sur les tablettes pendant près de deux ans.

Et les banquiers?

«Il était temps que ça bouge», a commenté Michael Ballard, responsable de la sécurité au sein de l'Association des banquiers canadiens. Du même souffle, il se dit impatient de voir un jour une législation qui interdira à quiconque d'entrer ou de sortir du pays en possession d'énormes liquidités.

En attendant, sur une base volontaire, les banques avaient pris des mesures pour dépister les transactions de fonds illicites. L'enquête qui a mis au jour l'empire financier des Caruana-Cuntrera en 1987 les avait particulièrement ébranlées, a reconnu le vice-président de l'Association des banquiers.

Afin de sauver leur réputation, les banques canadiennes s'étaient déjà engagées à ne plus accepter les fonds d'origine douteuse, à moins que le client en précise la provenance. Toutes les transactions d'importance, dont les dépôts en espèces de 10 000\$ et plus, faisaient l'objet d'une attention particulière.

Dans la pratique, explique M. Ballard, cela fonctionne à peu près comme suit: si le client se plie à nos exigences, l'employé accepte le dépôt. Advenant que des doutes persistent, les autorités de la banque confieront le dossier au service de sécurité in-

terne qui, lui, le remettra à la police s'il constate que c'est vraiment louche.

«Il faut être extrêmement prudent, car il s'agit de la vie privée des gens. D'un côté, il faut que les criminels sachent qu'ils ne peuvent se servir des banques sans risques, mais on ne veut pas non plus que les gens aient l'impression qu'on scrute leur vie privée», argue M. Ballard.

Selon M. Ballard, les banquiers à travers le Canada signalent à la police de 50 à 75 cas par mois. A elle seule, dans les neuf premiers mois de 89, la Banque Royale avait dénoncé pas moins de 85 transactions douteuses, au comptant ou par télégraphe, portant sur plusieurs millions\$.

À la police, on se réjouit que les règles bancaires aient été resserrées, surtout dans les boutiques de change, où sont lessivés une bonne partie des narco-dollars depuis quelques années. «N'importe qui pouvait aller dans ces comptoirs et en ressortir avec de l'argent propre sans qu'on lui pose une seule question!», explique le sergent Gagnon, de la GRC.

Contrairement aux banques, les courtiers de change n'étaient soumis à aucune règle, sinon d'obtenir les enregistrements et les permis d'opération usuels. «Ils n'avaient de comptes à rendre à personne, ni de registre à tenir. Pourtant, ils engloutissent des millions dans leurs coffres chaque semaine», explique l'officier de la police fédérale.

Bureaux de change lucratifs

Au ministère des Institutions financières, à Ottawa, personne n'a pu évaluer le nombre de courtiers en devises étrangères au pays. Encore moins à Montréal. Selon un porte-parole de la Ville, il en existerait une trentaine, le double d'il y a trois ou quatre ans!

«J'ignore combien il y en a, mais j'en connais une demi-douzaine qui sont croches», poursuit le sergent Gagnon, avec un petit sourire. Il y a en même un qui engageait des messagers pour faire le tour des banques pour obtenir des devises américaines afin de satisfaire ses gros clients.

De son point de vue, les courtiers savent qu'ils acceptent parfois de l'argent sale. «Ils ferment les yeux parce que c'est payant et qu'ils ne veulent pas céder un pouce de terrain à la compétition», croit l'officier de la police fédérale.

En général, ils touchent une commission d'un à 4,5 p. cent du montant de l'échange, dépendant des arrangements avec le client. Or, rien qu'en un an, de l'été 88 à l'été 89, un agent de change qui a un petit comptoir dans le centre-ville a échangé 200 millions\$ en devises étrangères. Une bagatelle d'au moins deux millions de profits!



lotto-québec

Le Mini Tirage du 93-04-16

NUMÉROS	LOTS
707508	50 000 \$
07508	5 000 \$
7508	250 \$
508	25 \$
08	5 \$
70750	1 000 \$
7075	100 \$
707	10 \$

PROMONIAL Tirage du 93-04-16

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE	
NUMÉROS	LOTS
1726514	1 000 000 \$
726514	5 000 \$
26514	500 \$
6514	100 \$
514	25 \$
14	5 \$

Quotidienne Tirages du 93-04-11 au 93-04-17

3		4	
DIMANCHE	947	9303	
LUNDI	540	1387	
MARDI	110	4435	
MERCREDI	893	4059	
JEUDI	247	7857	
VENDREDI	173	8391	
SAMEDI	421	8899	

Banco Tirage du 93-04-16

2	16	17	19	20	22	24
29	32	36	39	42	43	47
51	54	61	62	67	70	

Prochain tirage: 93-04-17

UNIVERGUS Tirage du 93-04-16

NUMÉROS	LOTS
286986	250 000 \$
86986	2 500 \$
6986	250 \$
986	25 \$
86	10 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Discovery: un grand succès

AFP HUNTSVILLE

Le deuxième vol de navette consacré à l'étude de l'environnement terrestre s'est terminé avec succès hier et a permis de poursuivre pendant neuf jours des recherches sur les mécanismes chimiques de l'atmosphère et le rôle du soleil et des polluants chimiques sur la destruction de l'ozone stratosphérique.

«C'était une mission très réussie, et nous ne pouvions pas espérer que cela se passe mieux», a déclaré Brewster Shaw, directeur adjoint des vols navette qui a reçu l'équipage de Discovery. «Même s'il va falloir un certain temps pour que les savants analysent leurs résultats, nous pensons que nous avons obtenu toutes les données que cherchait la communauté scientifique.»

Au cours de 148 orbites autour de la Terre, les cinq astronautes n'ont cessé de manœuvrer leur vaisseau spatial pour que le laboratoire orbital de 75 millions de dollars, composé de sept principaux instruments, puisse scruter l'atmosphère dans l'hémisphère nord et observer le soleil.

Si tous les instruments ont donné satisfaction, le plus important d'entre eux (ATMOS: *Atmospheric Trace Molecule Spectroscopy*) qui mesure les traces d'une quarantaine de gaz liés à la destruction de l'ozone, n'a pas pu transmettre l'énorme quantité d'informations recueillies à cause d'une anomalie dans le système de transmission de la navette.

Les techniciens de la NASA ont toutefois réussi à partiellement résoudre ce problème. «Et nous espérons récupérer toutes les données grâce à l'enregistreur d'ATMOS, qui est un instrument remarquable, construit en France et qui vole pour la première fois», a déclaré Michael Gunson, patron de cette étude américaine.

À 48 heures d'intervalle, Ellen Ochoa, la première femme d'origine latino-américaine dans l'espace, a déployé et récupéré avec le bras robot de la navette le petit satellite Spartan. Celui-ci a observé les phénomènes de la couronne solaire en restant à une distance de 150 km de la navette spatiale.

Pour la première fois, deux des trois expériences européennes — SOLSPEC (Solar spectrum measurement) du service d'aéronomie du CNES (Paris) et SOLCON (Solar constant), une expérience belge — ont pu être directement contrôlées et avoir leur données traitées depuis l'Institut Royal de Météorologie de Bruxelles.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES
A AI TERE, 2e, balance vente, notaire Laberge Jour, soir 729-4332

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
A 7,95 \$ le 1000, cartes d'affaires, couleur, circulaires, 393-1763.

715 SERVICES FINANCIERS
Subvention capital de risque. Prêts de démarrage et autres. Préparation, évaluation, présentation des dossiers. Pour tout genre de projets. Cle Royal: 493-9124

717 SERVICES SPÉCIALISÉS
ENQUÊTES 278-2394
B.E.S.T INVESTIGATIONS

718 ARGENT DEMANDÉ
Ai besoin argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4332.
ARGENT demandé, 1ère et 2e hyp. Notaire, 849-4848, soir 273-7506

725 TENUE DE LIVRES, IMPÔT
A-1 COMPTABILITÉ, tenue de livres, de qualité, impôts, 669-9556.
EX-TRAVAILLANT Ministère du Revenu, 25 ans d'expérience, officier, commerce, vendeur, va à domicile, 352-9603
E GALPEAU & ASSOCIÉS
3370 Bélanger, 722-1759, 722-5904

735 L'IMMOBILIER
THEATRE A VENDRE OU A LOUER
GRAND THEATRE DE ST-ADOLPHE
VILLAGE DES TERRASSES
FACE AU LAC ST-DENIS
1 suite de 550 places
salle de 150 places
Les conditions de vente ou de location sont très intéressantes
POUR PLUS DE DÉTAILS: Communiquez avec Me Michel Potvin, Procureur du greancier hypothécaire, tél. (514) 432-4860

lotto-québec

649 Tirage du 93-04-17

12 21 23 31 33 45

Numéro complémentaire: 18

RÉSULTATS
lotto-québec

GAGNANTS LOTS

6/6	3	943 597,50\$
5/6+	7	121 319,60\$
5/6	363	1 871,60\$
4/6	20 846	62,40\$
3/6	380 664	10,00\$

Ventes totales: 21 040 500,00\$
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00\$
Prochain tirage: 93-04-21

entra. Tirage du 93-04-17

NUMÉROS	LOTS
801346	100 000 \$
01346	1 000 \$
1346	250 \$
346	50 \$
46	10 \$
6	2 \$

Banco Tirage du 93-04-17

2	4	5	6	18
19	24	26	28	31
36	38	43	44	47
49	54	59	67	70

Prochain tirage: 93-04-18

SELECO Tirage du 93-04-17

GAGNANTS	LOTS	
6/6	0	1 000 000,00\$
5/6+	3	8 956,40\$
5/6	42	425,50\$
4/6	1 854	45,00\$
3/6	26 798	5\$

Ventes totales: 1 003 901,00\$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00\$

Nous sommes déménagés.

Venez célébrer avec nous l'ouverture de notre nouveau magasin.

Ouvert les dimanches de 12 h à 17 h.

Venez nous voir!

Prix 55e anniversaire Prix imbattables

**385, rue Ste-Catherine Ouest
Entre Bleury et St-Alexandre**

499-0690

Les Témiscamiens vont se construire un chemin privé et payant entre Belleterre et Le Domaine

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale
BELLETERRE

■ Québec dit non! Les Témiscamiens rétorquent oui. Ils vont la construire eux-mêmes leur route Belleterre-Le Domaine. Avec les outils qui ont déjà servi en 1991 pour en percer le tracé dans la forêt de la réserve La Vérendrye: le bénévolat, l'espoir, la détermination, avec en plus cette fois-ci une corporation à capital-actions pour financer et canaliser tout ça.

Belleterre, 425 habitants, qui faisait figure de ville sinistrée en 1991 avec un taux de chômage de 95 p. cent, se retrouve quasi prospère aujourd'hui, lorgne même le plein emploi. Le taux de chômage sera d'au plus 10 p. cent l'an prochain, prévoit le maire, Carmelle Nantel, grâce à la nouvelle scierie — et ses trente emplois — dont la construction doit démarrer la semaine prochaine.

La prospérité est réapparue en ville, après un purgatoire d'une trentaine d'années, avec le redémarrage des opérations à l'usine de la Commonwealth Plywood l'an dernier, et la vente du barrage hydro-électrique municipal qui freinait l'implantation de nouvelles industries.

Mais l'obsession de tout le monde à Belleterre reste encore la route BLD, attendue ici comme le Messie en Israël, et semble-t-il depuis presque aussi longtemps.

Appréhension
C'est pourquoi la Sûreté du Québec

appréhendait un peu une émeute à l'occasion du rassemblement d'hier à Belleterre. Au contraire, une centaine de Témiscamiens décidés ont calmement scruté les alternatives qui s'offrent encore après le refus rendu public la semaine dernière par le ministère des Transports du Québec de construire, au coût de 80 millions, une route de 200 kilomètres reliant Belleterre et le Domaine à une centaine de kilomètres sur la Transcanadienne au nord de Mont-Laurier.

Au Témiscamingue, la route BLD est unanimement jugée essentielle pour désenclaver la région grâce à une liaison directe et plus courte d'environ 300 kilomètres avec le sud du Québec.

Non rentable, cette route, d'après Québec qui a consacré une étude d'opportunité de 130 000\$, et lanterné cinq ans, avant de trancher la question.

«Est-ce que c'est réaliste de rester enclavés comme on est!» demande plutôt Simone Laplante, porte-parole du comité Belleterre-Le Domaine.

«On a toujours le choix de notre avenir, nous on a décidé de se prendre en main. On ne demande qu'un accord de principe de Québec (les Témiscamiens devront à tout le moins louer du gouvernement l'emprise sur laquelle ils entendent construire leur route)... le gouvernement ne peut pas décider de notre avenir!»

Fortes des conseils de l'ingénieur Maurice Beaudry, celui-là même qui avait été appointé par Québec pour

construire la route à la fin des années 1960 (le gouvernement Bourassa avait mis la hache dans le projet au tout début de son premier mandat), les Témiscamiens s'allouent maintenant un délai de cinq ans pour terminer les travaux. Mais, dans un premier temps, ils vont compléter le gravillonnage du tronçon de 15 kilomètres non encore carrossables.

Avec un budget d'une quarantaine de millions tout au plus, la route pourrait s'autofinancer, croit l'ingénieur Beaudry. Plutôt que de parler rentabilité, dit-il, «il faut établir comment ça coûte et comment on va s'y prendre pour payer!»

De la même façon, suggère-t-il, que la Commission des autoroutes a construit l'autoroute du nord dans les années cinquante pour pallier le manque de volonté du gouvernement, la population du Témiscamingue a les moyens de se doter de sa route.

Les usagers

Les usagers et les entreprises qui vont en bénéficier pourront, selon le scénario établi par l'ingénieur retraité aujourd'hui résidant de Beloeil, en défrayer les coûts. Une route payante donc (tant par essieu tracteur), pour laquelle on discuterait en plus les pourvoyeurs, scieurs, camionneurs, et autres commerçants témiscamiens qui verront leur achalandage augmenter.

En gros, prévoit M. Beaudry, la route devrait coûter, pour l'amortissement et l'entretien, environ 6 millions par année.

Aux Témiscamiens maintenant de prévoir un budget équilibré, a-t-il lancé hier. Un exercice auquel ils entendent se livrer d'ici juin prochain... pour ensuite passer aux actes. En commençant par la création d'une corporation à capital-actions pour financer le démarrage des travaux.



Janet Tatransky distribue le gadget pour détecter les faux billets américains. PHOTOS PIERRE MCCANN, La Presse

Nathalie Petrowski

Don Quichotte au Palais

■ Quand on franchit le seuil de la salle 3.01 du Palais de justice de Montréal, on a l'impression d'entrer dans une maison de verre qui menace de voler en éclats à tout bout de champ. La salle ressemble pourtant aux autres salles avec ses éclairages blafards, ses micros suspendus et ses sièges orange tirant sur le vert.

Et pourtant, quelques heures passées entre ses quatre murs suffisent à convaincre le visiteur que le procès qui s'y déroule actuellement est un des plus étranges de l'histoire de la justice à Montréal. Même le juge, un homme imposant, au teint rougeaud et au ventre prospère, un homme qui n'est pas né d'hier, serait obligé de concéder qu'il n'a jamais rien vu de tel.

Dans le box des accusés, un homme, petit de taille et plutôt famélique, le crâne légèrement dégarni et le regard fiévreux derrière d'épaisses lunettes, oscille constamment entre le rire sardonique, l'entêtement cartésien et le formalisme procédurier.

Cet homme ne fait pas grand-chose, et pourtant, à lui seul il tient la salle en otage. Pour toute arme, il n'a qu'un feu roulant de questions lancinantes dont il mitraille systématiquement le juge et les témoins. L'homme s'appelle Valéry Fabrikant. Il est accusé d'avoir tué quatre personnes à l'université Concordia l'été dernier. Un jury devra décider s'il est coupable ou non. En attendant, ce même jury doit d'abord trancher sur son aptitude ou pas à subir un procès.

En général, ces choses-là se règlent en dix minutes. Ou bien l'accusé est complètement fêlé et se comporte comme tel. Ou bien il se tient tranquille, contrit et coupable dans son coin, prêt à négocier. Avec Fabrikant, c'est une autre histoire. Une histoire qui dure depuis trois semaines, qui cafouille, s'embrouille et s'enlise un peu plus chaque jour.

L'homme est intelligent, articulé et il connaît ses droits sur le bout des doigts. En même temps, c'est une vraie tête de cochon avec laquelle il n'y a pas moyen de moyonner. Et comme ses arguments sont souvent logiques et sensés, tout le monde est confondu, pour ne pas dire complètement fourré.

Vendredi, la tête de cochon a avoué au jury qu'il n'avait jamais eu l'intention de tuer qui que ce soit, mais qu'il n'avait pas le contrôle de ses émotions quand tout est arrivé.

«Toute personne placée dans ma situation aurait pu devenir violente», a-t-il ajouté avant de conclure qu'il n'était pas fou pour autant.

Personnellement, je ne saurais dire si Valéry Fabrikant est fou ou pas, et de toute façon il n'est pas de mon ressort de juger quoi que ce soit le concernant. Chose certaine, après avoir passé seulement une journée à observer le juge, les avocats, les journalistes et les jurés dans la salle 3.01, je peux affirmer sans crainte l'hérésie que saine d'esprit ou pas, Valéry Fabrikant est en train de rendre fou tous les acteurs de son théâtre. Pas juste les acteurs du reste. Avec lui, c'est tout l'édifice judiciaire qui est ébranlé. Et ce n'est pas tant en raison de sa personnalité qu'à cause de sa manière, méthodique, minutieuse et obstinée, une manière qui exploite les trous, les vices et les failles du système, qui les exploite au coton, poussant l'appareil judiciaire jusqu'au bord de la crise de nerfs, jusqu'aux confins de l'absurdité.

Assise dans la troisième rangée réservée aux journalistes, partagée entre une curiosité morbide à l'endroit de cet étrange oiseau et la crainte d'attirer son regard foudroyant, je ne savais pas quoi penser. Étant donné les circonstances, je ne pouvais quand même pas éprouver de sympathie pour le personnage. Reste que je me suis souvent retenue pour ne pas rire de son cabotinage. Je n'étais pas la seule.

Depuis le début du procès, la salle, presque toujours pleine, est presque toujours pléine en quatre. Les rires ne sont pas ostensibles, mais ils sont manifestes et permanents.

L'autre jour, ça ricanait tellement que la veuve d'une des victimes a été obligée de sortir, écoeurée par ce procès aux allures de cirque qui blasphémait la mémoire de son mari.

J'imagine que j'aurais fait la même chose s'il avait fallu que Fabrikant perde le contrôle de ses émotions sur mon chum ou mon enfant.

Sauf que pour quiconque n'a jamais eu affaire à lui, quiconque le découvre dans le box des accusés, découvre par la même occasion un homme à la fois drôle et pathétique, une sorte de Don Quichotte venu du froid, qui a décidé de tester les limites de la démocratie et qui, pour ce faire, semble avoir toute la vie devant lui.

On a beau sortir un gars d'Union soviétique, on ne sort pas le Soviet en lui. Je ne révèle rien en disant que Valéry Fabrikant n'est pas sur la même planète que nous. La manipulation, il a déjà donné. N'a-t-il pas d'ailleurs dit au juge l'autre jour:

«N'essayez pas de me faire peur avec vos psys, j'en ai vu des psys dans mon pays et autrement plus effrayants que les vôtres!»

Il en a tellement vu qu'il a failli avoir raison des deux psys parachutés de Pinel et dont j'espérais secrètement qu'ils sortent enfin de leurs gonds pour lui clouer le bec. En vain. Les psys sont restés calmes et à ce point avertis d'informations factuelles que je me suis mise à douter de l'exactitude de leur science.

J'imagine que je me suis laissée prendre par la manière Fabrikant et par cette manie de tout mettre en doute qui est très proche de la démarche journalistique.

Mais il y a plus encore. On dirait que Fabrikant a le tour de prendre le système judiciaire et de le retourner comme un gant.

La démarche est puérile, en même temps elle a quelque chose de romantique. Voilà un homme qui prend la justice au pied de la lettre. Évidemment, il le fait dans son intérêt, pas dans le nôtre, mais au bout du compte, cela revient au même. Coupable ou pas, Fabrikant fait la preuve par l'absurde que le système ne fonctionne pas.

Il est là, debout, à découvert devant les grands moulins qui tournent et menacent de l'emporter et il tient bon, têtu et obstiné comme un seul homme et comme le dernier des Mohicans. Son seul drame, c'est que toute l'énergie intellectuelle qu'il déploie pour remettre en cause le système ne changera rien au fait que quatre personnes sont mortes et qu'elles ne ressusciteront jamais.

Les faux billets américains, une chose du passé?

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Voilà un produit qui devrait intéresser l'industrie touristique mont-réale. Mme Janet Tatransky nous arrive de Toronto avec un crayon feutre apparemment capable de détecter les faux billets américains.

Chargée de distribuer le produit au Canada, Mme Tatransky explique qu'un seul petit point tracé sur un billet permet de savoir en quelques secondes si on a entre les mains du papier monnaie réglementaire: le petit point vire au jaune si le billet est authentique. Il noircira si le billet est contrefait.

Seul inconvénient: le stylo magique ne fonctionne pas sur les billets canadiens. «Le papier des billets canadiens ne contient pas cet acide qu'on retrouve dans d'autres billets étrangers. L'encre contenue dans le stylo réagit normalement à l'acide», a indiqué hier Mme Tatransky.

Outre la monnaie américaine, la méthode fonctionne pour le mark allemand, le franc français, le yen japonais, le bolivar vénézuélien et les dollars des Bahamas et de Hong Kong.

Imaginons, de souligner la dame, l'utilité du crayon marqueur pour les chauffeurs de taxi, dans les restaurants, les hôtels, les discothèques et dans tous les autres points de chute habituels des dollars américains. «Un serveur n'a pas le temps d'examiner un billet dans le détail. Et ce n'est pas tout le monde qui sait quoi regarder exactement pour détecter la contrefaçon», a repris Janet Tatransky.

Les services policiers connaissent l'existence de ce produit, a-t-elle assuré. «C'est tout à fait légal», a-t-elle précisé.

Un stylo se vend 20 \$, ou deux pour 30 \$. Mme Tatransky confie qu'elle en a vendu déjà «quelques milliers» et que des banques se disent très intéressées. Certaines institutions financières lui auraient même passé des commandes.

Le produit est né aux États-Unis, mais Janet Tatransky ignore sa provenance exacte ou le nom de l'inventeur. «On s'est adressé à moi pour la distribution parce que j'ai toujours travaillé dans le domaine de la sécurité, comme détective privée dans des magasins.»

Mme Tatransky se spécialise également dans les produits d'autodéfense pour les femmes. Le crayon feutre ne se vend pas en magasin, mais les personnes intéressées peuvent lui écrire à J.T. Sales, Lawrence Plaza, Box 54022, Toronto, Ontario, M6A 3B7. Ou composer le 416-784-2080.

Pneus RoadHandler™ Touring à code-vitesse "S"	Dimensions	Taux de charge	Ch.
P155/80R13	79S	64,99	
P175/80R13	83S	69,99	
P175/80R13	86S	74,99	
P185/80R13	90S	77,99	
P185/75R14	89S	79,99	
P195/75R14	92S	83,99	
P205/75R14	95S	89,99	
P205/75R15	97S	94,99	
P215/75R15	100S	97,99	
P225/75R15	102S	101,99	
P235/75R15	108S	104,99	
P175/70R13	82S	76,99	
P185/70R13	85S	82,99	
P185/70R14	87S	91,99	
P195/70R14	90S	94,99	
P205/70R14	93S	99,99	
P215/70R14	96S	103,99	
P205/70R15	94S	104,99	
P225/70R15	100S	107,99	
P215/70R15	95S	109,99	

Pneus RoadHandler™ Touring à code-vitesse "H"	Dimensions	Taux de charge	Ch.
P185/60R14	82H	99,99	
P195/60R14	85H	94,99	
P215/60R14	91H	107,99	
P195/60R15	87H	97,99	
P205/60R15	90H	104,99	

64.99 Ch.

PNEUS RADIAUX ROADHANDLER™ TOURING DE 1^{RE} QUALITÉ CHEZ SEARS

Pneu ceinturé d'acier à semelle à sculpture toute saison. Par Uniroyal Goodrich.

Séries 80, 75, 70 et 65 à code-vitesse "S". Série 60 cotée "H". Série 69000.

Pour votre sécurité, ne montez pas de pneus radiaux avec d'autres types de pneus.

**Dépôt de 5\$ à l'achat d'une nouvelle batterie. Ce dépôt vous sera remboursé lorsque vous rapporterez votre ancienne batterie pour recyclage.

RABAIS 10\$ PUISSANCE ET FIABILITÉ DIEHARD

Batteries disponibles pour la plupart des voitures domestiques ou importées. Garantie de 66 mois*, remplacement de 12 mois! Série 66600.

Ord. 89,99-104,99. Ch. avec reprise**. Maintenant 79,99-94,99 avec reprise**

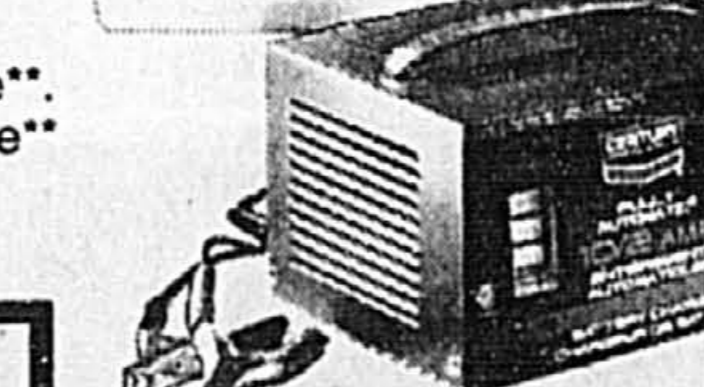
*Détails complets de la garantie chez Sears



RABAIS 50% CHARGEUR DE BATTERIE À L'ACHAT D'UNE BATTERIE RV/MARINE

Batterie DieHard RV/Marine. No 66694/7. Ch.....109,99-119,99 avec reprise**

Chargeur de batterie 10/2 A. No 47713. Ord. 79,99. Avec batterie RV/marine.....39,99



CHEZ SEARS!
POSE DE PARE-BRISE ET AUTRES VITRES D'AUTO... UN SERVICE RAPIDE ET EFFICACE!

AMORTISSEURS ET JAMBE DE FORCE INSTALLÉS RABAIS 20%
sur pièces et main-d'oeuvre

Prix de réclame en vigueur jusqu'au 30 avril 1993, dans la limite des stocks disponibles

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Étal" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9961, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alpa: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 543-6240, Drummondville: 478-1381, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges-de-Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.

Tous les articles, services ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



Le crayon marqueur réagit à l'acide contenu dans le papier monnaie.

La terrasse du WTC rouverte

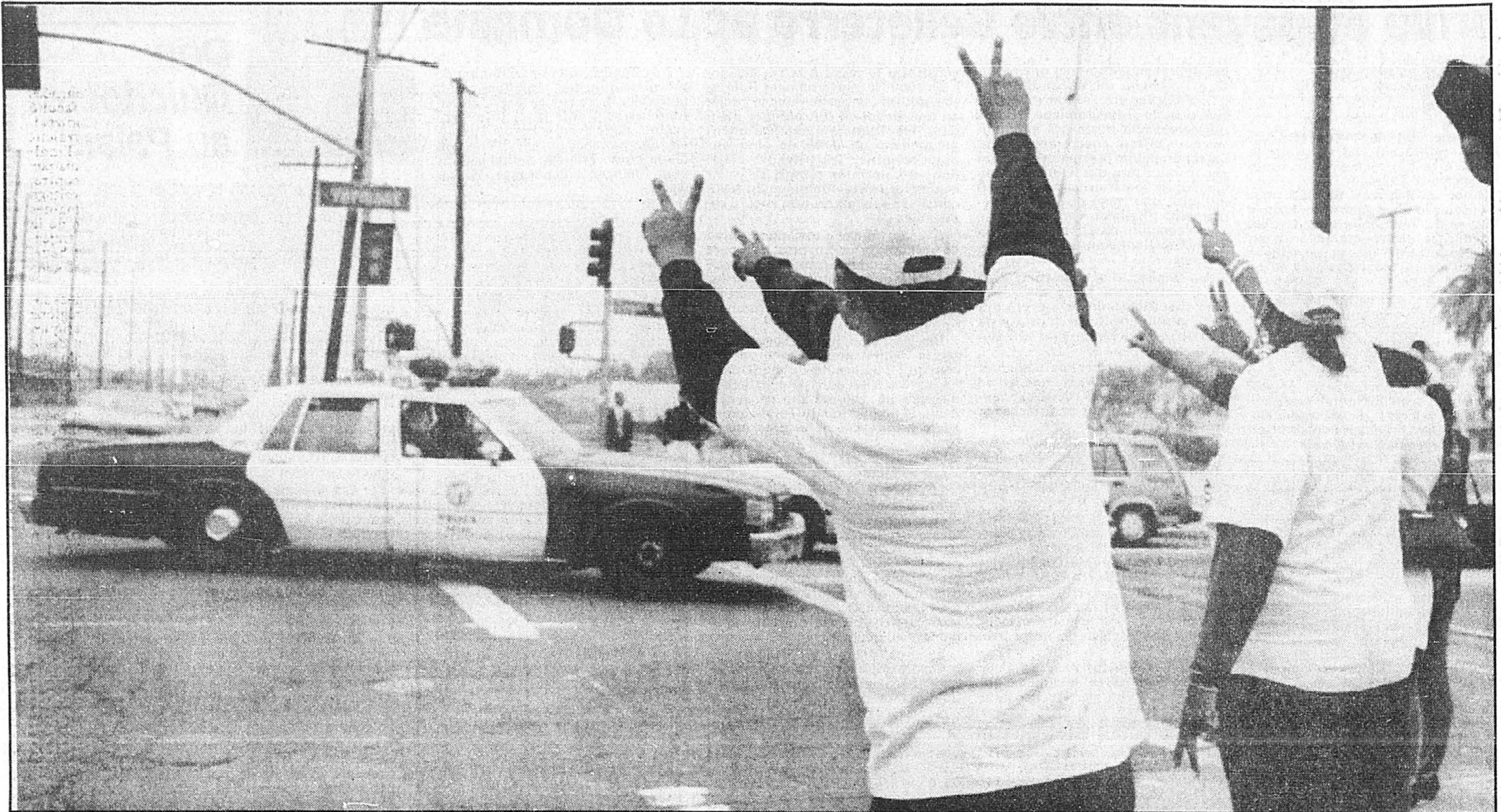
AFP
NEW YORK

■ La terrasse panoramique du World Trade Center de New York, fermée au public depuis l'attentat à la bombe du 26 février (six morts et un millier de blessés), a été rouverte hier,

ont annoncé les responsables de Port Authority, qui gère le complexe commercial.

Située au 107^{ème} étage, cette terrasse offre une vue d'ensemble sur l'agglomération new-yorkaise et constitue l'une des attractions touristiques de la ville.

SOULAGEMENT À LOS ANGELES



Quelques résidents de South Central font le signe de paix à deux policiers qui patrouillent le quartier, juste après avoir appris la condamnation de deux policiers.

PHOTO REUTERS

Chronologie de l'affaire King

Agence France-Presse
LOS ANGELES

■ L'affaire Rodney King, du nom du jeune automobiliste noir battu par des policiers blancs, a commencé le 3 mars 1991 au bord d'une autoroute de Los Angeles:

— 1991 —

● 3 mars: un habitant filme avec une caméra vidéo quatre membres de la police de Los Angeles (LAPD) en train de frapper un homme à terre. La victime, Rodney King, vient d'être interpellée après avoir été pris en chasse pour excès de vitesse. Les images font le tour du monde.

● 7 mars: Rodney King, qui aurait pu être inculpé d'excès de vitesse et de tentative de fuite, est libéré. La justice refuse de le poursuivre.

● 15 mars: un grand jury inculpe les quatre policiers d'usage excessif de la force. Ils plaideront non coupable.

● 7 mai: le chef de la LAPD, Daryl Gates renvoie un des inculpés, l'agent stagiaire Timothy Wind.

● 9 juillet: une commission présidée par l'avocat Warren Christopher, aujourd'hui secrétaire d'Etat, met en cause la brutalité et le racisme de la police.

● 22 juillet: Daryl Gates, critiqué pour ses méthodes controversées à la tête de la police, consent à se retirer en avril 1992.

● 23 juillet: la Cour d'appel de Californie décide que le procès ne se tiendra pas à Los Angeles. Elle récusera ensuite le juge désigné pour cette affaire, accusé de partialité par la défense.

● 26 novembre: le nouveau juge décide que le procès se tiendra à Simi Valley, une banlieue blanche de Los Angeles.

— 1992 —

● 5 février: début du procès des quatre policiers.

● 16 avril: le chef de la police de Philadelphie, Willie Williams, un Noir, est présenté comme successeur de Daryl Gates.

● 29 avril: les 12 jurés blancs acquittent les policiers. Des émeutes éclatent dans les quartiers pauvres de Los Angeles. Elles durent

trois jours et font plus de 50 morts.

● 28 juin: Daryl Gates prend sa retraite.

● 5 août: conformément à une promesse du président George Bush pendant les émeutes, les quatre policiers sont inculpés en vertu d'une loi fédérale pour violation des droits civiques de Rodney King.

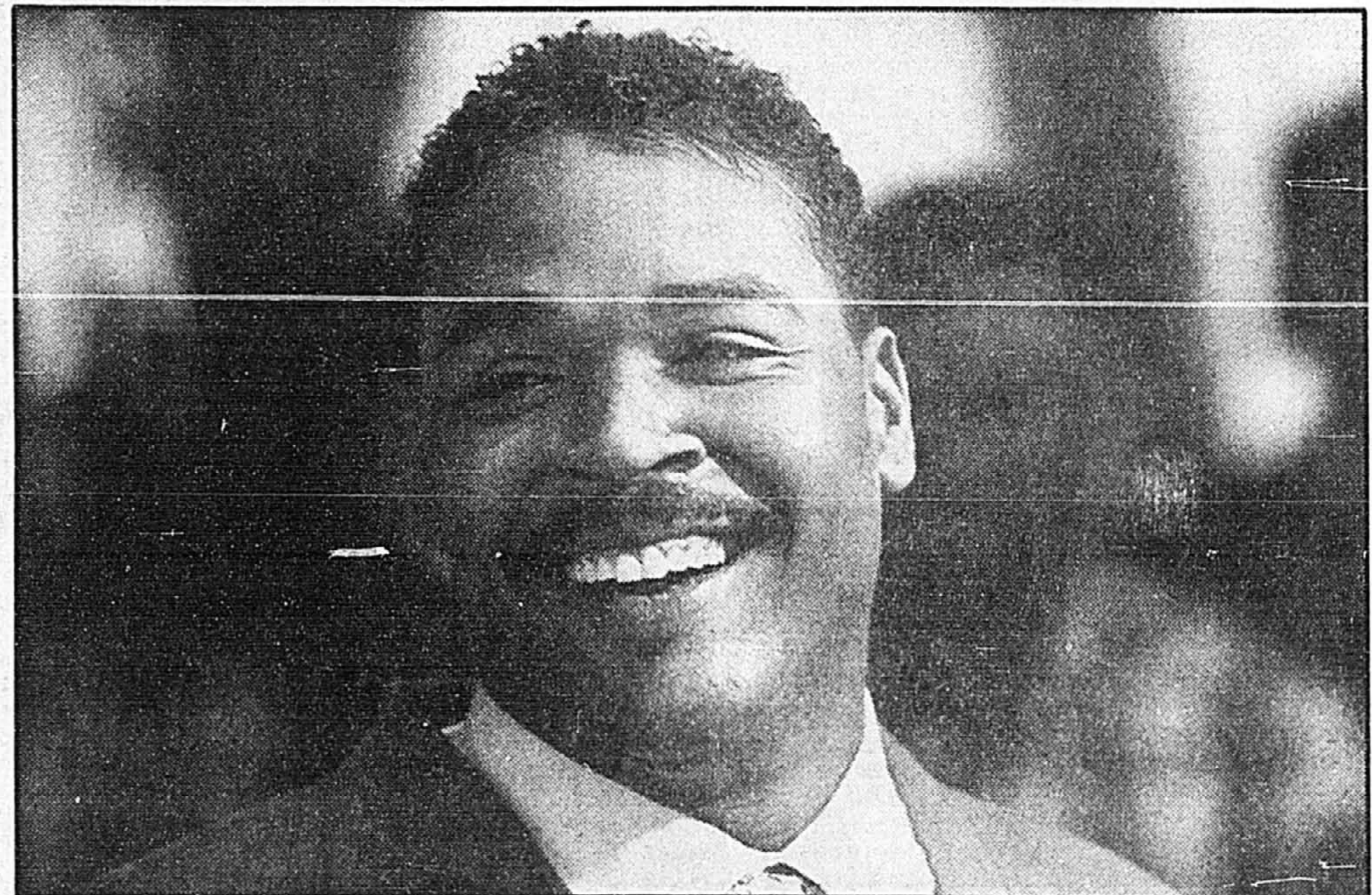
— 1993 —

● 3 février: début du deuxième procès devant une cour fédérale à Los Angeles.

● 9 mars: contrairement au premier procès, Rodney King témoigne sur les violences qu'il a subies.

● 31 mars: trois des inculpés renoncent à déposer, se retranchant derrière les déclarations du sergent Koon qui avait assumé la pleine responsabilité des actes de ses subordonnés.

● 17 avril: deux des quatre policiers inculpés, Stacey Koon et Laurence Powell, sont reconnus coupables d'avoir violé les droits civiques de Rodney King.



Rodney King est réapparu au début du mois de mars, au cours du deuxième procès des policiers.



Ronald Rhames a profité du procès pour vendre des t-shirts montrant les quatre policiers accusés de brutalité contre Rodney King.

Les Américains peuvent être fiers, affirme Bill Clinton

Agence France-Presse
PITTSBURGH

■ Le jury «s'est vraiment efforcé de rendre la justice» et le peuple américain peut être fier de cette décision, a déclaré hier le président Bill Clinton dans une interview radio à Pittsburgh (Pennsylvanie) peu après l'annonce du verdict à Los Angeles.

Le jury a reconnu deux des quatre policiers blancs coupables pour avoir frappé l'automobiliste noir Rodney King et a acquitté les deux autres.

«Les jurés ont reconnu que les droits civiques (de Rodney King) ont été violés. Personne ne con-

nait exactement les raisons de leur jugement mais il apparaît qu'ils se sont réellement efforcés de rendre la justice dans cette affaire», a estimé M. Clinton.

Le président américain a déclaré en outre que le temps est venu pour le pays de regarder plus loin que ce procès en faisant respecter les droits civiques de tous, en renforçant la lutte contre la criminalité et en améliorant la situation économique de tous les Américains.

«Si chacun des habitants de Los Angeles qui veut travailler avait un emploi, il n'y aurait pas autant de problèmes qu'à l'heure actuelle», a conclu M. Clinton.

Quand Harlem a appris la nouvelle

JACQUES GUILLON
Agence France-Presse
NEW YORK

■ «Deux flics coupables!» s'est mis à crier un vendeur noir. Hier matin, dans la 125e Rue à Harlem, baptisée aussi Martin Luther King Boulevard, l'annonce d'un verdict dans l'affaire Rodney King s'est répandue comme une trainée de poudre.

De nombreux marchands à la sauvette avaient arrêté leurs cassettes de rap pour se brancher sur les informations à la radio. De part et d'autre de la rue, passants et vendeurs s'interpellent: «Pourquoi seulement deux?» demande l'un. «Deux coupables, ce n'est pas mal», estiment plusieurs autres.

Des enfants font le tour des magasins, criant à tue-tête: «Deux policiers coupables.» De nombreux commerçants noirs, coréens et chinois du quartier estiment qu'il s'agit d'une bonne décision.

Deux policiers patrouillant à pied affirment qu'il s'agit d'une décision juste. Des renforts, ajoutent-ils, avaient été prévus à Harlem en cas d'acquiescement des quatre inculpés.

Beaucoup avaient pris leurs précautions. Ainsi ce gardien d'un centre culturel dont les vitres avaient été cassées lors d'une explosion de colère après le premier jugement de Los Angeles. Toutes les vitres de son établissement avaient été recouvertes de posters de Malcolm X, Martin Luther King et autres dirigeants noirs. «C'est une bonne protection, dit-il, jamais un manifestant noir ne lancera de pierres contre nos leaders.»

Un petit délinquant devenu symbole des tensions raciales en Amérique

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Le 3 mars 1991, Rodney King était un jeune homme anonyme, employé du bâtiment en chômage, condamné pour vol à main armée. Deux ans et deux procès plus tard, cette victime d'un passage à tabac dont les images vidéo ont fait le tour du monde, est devenu un symbole des problèmes de l'Amérique, taraudée par la violence et les tensions raciales.

Pris en chasse pour excès de vitesse, il est stoppé après plusieurs minutes de course-poursuite. Rodney King a trop bu et a fumé de la marijuana. Pour les policiers blancs, le jeune Noir, âgé alors de 25 ans, était sous l'emprise d'une drogue hallucinogène. Les coups pleuvent. Une caméra immortalise les violences. Rodney King disparaît de la scène.

Il ressurgit un an plus tard,

après être resté en quasi-réclusion à récupérer de ses blessures. L'acquiescement des quatre policiers auteurs des violences par un jury entièrement blanc vient de déclencher de violentes émeutes dans la deuxième ville américaine. Hachée par l'émotion, sa voix s'élève dans la fureur: «Peut-on tous s'entendre?»

Puis le jeune homme s'éclipse de nouveau. Il réapparaît au début du mois de mars, au cours du deuxième procès des policiers. Les procureurs avaient préféré ne pas le faire témoigner l'année dernière. Cette fois, ils ont tenté le pari.

Présenté par les policiers comme une brute dangereuse, les jurés voient entrer dans le prétoire un jeune homme mince à l'élégance sobre.

Pendant deux jours, le mythe prend figure humaine. Il reconnaît qu'il a parfois menti au cours

de l'instruction. «J'avais peur de retourner en prison», dit-il en rappelant qu'il se trouvait en libération conditionnelle.

Il affirme avoir entendu des injures racistes pendant le passage à tabac et n'en est plus très sûr le lendemain. Il met ses contradictions sur le compte de trous de mémoire consécutifs aux coups et assure aux jurés: «Mon seul but est de vous dire la vérité au mieux de mon souvenir.»

Ne se départant jamais de son calme, même sous les questions les plus dures, il donne des signes de fatigue après quatre heures d'interrogatoire et ne parvient pas à cacher des difficultés à lire les documents qu'on lui présente.

Il sait surtout trouver les mots pour décrire sa souffrance et son incompréhension. «Mon corps entier me faisait mal (...) Je me demandais ce que j'avais fait pour mériter cette douleur.»



Un groupe de policiers tendus s'est réuni pour entendre le verdict, hier, à Los Angeles.

PHOTO AFP

Religion

Lettre des pauvres aux communautés chrétiennes

« Nous souffrons beaucoup de la pitié qu'on a pour nous! »



JULES BÉLIVEAU

Plutôt que de prendre eux-mêmes la plume pour rédiger leur traditionnel message du 1er Mai, fête des travailleuses et des travailleurs, les membres du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec ont eu l'idée cette année de laisser parler des pauvres. Et comme les évêques du Québec seront à Rome du 26 avril au 15 mai pour leur rencontre quinquennale avec le pape, ils ont décidé de publier ce message plus tôt qu'à l'accoutumée.

Le texte, qui a été écrit par des personnes défavorisées appartenant pour la plupart au mouvement Aide à toute détresse (ATD) Quart Monde du diocèse de Rouyn-Noranda, est intitulé *Lettre des pauvres aux communautés chrétiennes*. Et il contient, souvent lancées en vrac, des phrases révélant le vécu quotidien des pauvres, leur mal de vivre face aux préjugés, leurs dépressions, leurs ruptures, leurs efforts pour survivre, leur mise à l'écart, leurs mauvais rêves, leur honte

et, aussi, leur désir trop souvent négligé de partager le fruit de leurs expériences et de leurs réflexions.

« On nous traite souvent en objets », écrivent les auteurs de la lettre, incluant dans le mot « nous » toutes les personnes accablées à vivre de l'aide sociale. Et ils poursuivent : « On perd notre intimité : à tout bout de champ, on vient investiguer pour voir si nous ne recevrons pas ou n'achèterions pas des choses qui ne vont pas dans la ligne de ce que la loi permet. Il y a beaucoup de préjugés à notre endroit : ce qui fait le plus mal, c'est lorsqu'on est soupçonné de vol. »

La lettre montre clairement tout ce que les pauvres accumulent « en-dedans », d'eux-mêmes devant les reproches à peine voilés que leur adressent parfois une partie de la société ou les pouvoirs publics : « Les jugements pleuvent sur nous. On est jugé parce qu'on a une télévision, une vidéo, une caisse de bière. (...) Il semble y avoir un droit d'ingérence que tout le monde se donne dans la vie du pauvre. Si on a le malheur d'aller au restaurant, on nous dit : "T'es pas supposé faire cela, garde ton argent pour autre chose. Tu fumes? Tu prends un verre? Une bouteille de vin à Noël?" Ça, c'est épouvantable. »

Quelques lignes de la lettre disent l'embarras de parents d'écoliers lorsque l'école leur envoie la liste des articles

scolaires à acheter à la rentrée de septembre ou leur réclame une contribution financière pour un projet spécial comme un voyage. D'autres lignes parlent de la honte qu'éprouvent des enfants parce que leur famille est pauvre.

« Un exemple : au début de l'année, la maîtresse demande comment se sont passées les vacances. Les enfants racontent toutes sortes de choses : voyages, campagnes, excursions de pêche, etc. Nous avons le cas d'un enfant qui s'est inventé toute une vacance qu'il n'avait pas faite pour ne pas perdre la face. »

Les pauvres sont reconnaissants envers l'Église pour sa bonne volonté à leur endroit et parce qu'ils sentent qu'elle a toujours été proche d'eux. Mais ils soulignent qu'elle ne sait pas toujours faire appel leurs services ou oublie de leur demander leur avis. « Les gens, disent-ils, ne veulent pas entendre parler de la pauvreté : ils ont peur de l'attraper, c'est comme la gale. Nous souffrons beaucoup de la pitié qu'ils ont pour nous. »

La lettre laisse deviner que les pauvres souhaitent un renforcement des liens entre eux et l'Église. « Nous sentons qu'un certain nombre (de chrétiens) sont prêts à faire alliance avec nous », dit-elle.

Et elle souligne plus loin : « Nous avons grand espoir dans l'Église avec les

gestes d'amitié qu'elle suscite. On aimerait beaucoup que l'Église ne cesse jamais de prendre la parole. Parce que, vous savez, les pauvres sont loin d'être crédibles. »

DES « JOURNÉES SOCIALES » SUR LA RARETÉ DE L'EMPLOI

Des « Journées sociales » devant réunir de 150 à 200 personnes auront lieu les 30 avril et 1er et 2 mai à Chicoutimi. Ces assises dont le thème est « Sans emploi, peut-on vivre? », traiteront précisément de la rareté croissante de l'emploi.

Les Journées sociales veulent renouer à leur manière et dans un contexte différent avec la tradition québécoise des Semaines sociales qui, de 1920 à 1956, ont développé une pensée sociale chrétienne propre au Québec.

C'est lors du colloque de Québec, en mai 1991, à l'occasion du centenaire de l'encyclique *Rerum Novarum*, qu'est né le projet des Journées sociales. De nombreuses personnes participant à cette rencontre organisée par la faculté de théologie de l'université Laval et par des groupes populaires et chrétiens de Québec, avaient alors vivement souhaité que des suites soient données à cet événement.

Selon le coordonnateur des Journées sociales 93, Michel Beaudin, de la faculté de théologie de l'Université de Montréal, des rendez-vous semblables devraient avoir lieu annuellement. Comme l'indique un communiqué de presse émis par le comité organisateur de la rencontre, on veut par ce moyen retenir l'héritage de plus précieuses des anciennes Semaines sociales : « le réflexe d'indignation de la conscience chrétienne devant une trajectoire économique qui nous paraît heurter l'Évangile en brisant la vie des gens au lieu de la favoriser. »

La première rencontre des Journées sociales espère amener les diverses régions du Québec à dialoguer sur les pratiques et les réflexions en cours au sujet de la croissance économique et de l'emploi. Le programme mis au point devrait amener les participants à une analyse critique de la situation actuelle sur les plans économique, politique, social, éthique et théologique. La sociologue Diane-Gabrielle Tremblay sera la conférencière principale.

(Pour plus d'information ou pour se procurer un formulaire d'inscription, on peut s'adresser à Montréal à Michel Beaudin (343-6862), Lise Lebrun (931-7311) ou Guy Paiement (522-2455) et à Québec à Louis O'Neil (418-656-5767.)

Une exposition sur ces francophones qui ont choisi de vivre au sein de « l'autre religion »

Presse Canadienne
NICOLET

Au Québec, on associe automatiquement les francophones au catholicisme et les anglophones à la religion protestante. Mais le petit groupe de protestants francophones, mal connu, a eu peine à trouver sa place au sein d'une société qui l'a rapidement confiné à la marginalité.

Grâce à son exposition « Un autre son de cloche : les protestants francophones au Québec », présentée jusqu'au 9 janvier 1994 à Nicolet, le Musée des religions tente de sortir de l'ombre cette petite communauté religieuse.

Cette exposition est le fruit d'une collaboration entre le Musée des religions, le Musée du séminaire de Québec et la faculté

des lettres de l'université Laval de Québec. Elle nous permet de découvrir cette partie de la population francophone qui a décidé de vivre au sein de « l'autre religion ».

Cette communauté a longtemps constitué le symbole d'une dislocation de la société québécoise, peu souhaitable à une certaine époque. Au cours de l'histoire, on a généralement ignoré leur présence malgré le fait qu'elle ait participé à la colonisation depuis le XVIe siècle. Elle formait un peu plus de un pour cent de la population du Québec.

L'exposition est divisée en trois thèmes que l'on a désignés ainsi : « Ils étaient là », « Ils étaient différents » et « Comment vivaient-ils leur différence? ».

On y découvre entre autres l'atmosphère austère des chapelles,

démunies de tout objet de culte et ne disposant que d'une bible ouverte. Une série de photographies nous montrent l'existence des chapelles de cette communauté au Québec, construites au XIXe siècle et au début du XXe siècle.

Quelques bibles, traduites en français aux 18e et 19e siècles, qui ont passé entre les mains du clergé francophone catholique, portent des annotations comme « Livre à brûler » ou « ... à craindre plutôt qu'à lire... »

La visite permet également de mieux connaître les pasteurs de cette communauté au XIXe siècle. Des textes catholiques ont aussi été reproduits, dans lesquels on y expose la perception qu'on avait de ces francophones protestants. Ils étaient comparés à des « loups meurtriers, déguisés sous des peaux de brebis... »

On y évoque également la vie des femmes de cette communauté, plus libres que leurs consœurs catholiques. Entre autres, elles n'étaient pas sans cesse harcelées pour mettre au monde de nombreux enfants. On y présente aussi l'une d'entre elles, une jeune veuve venue de Suisse, Henriette Feller. En 1886, elle ouvrit une école dans la petite municipalité de Saint-Blaise, qui devint par la suite l'institut Feller et qui servira de camp de prisonnier pour les Allemands, avant d'être détruit pas les flammes en 1968.

Parmi la centaine d'objets recueillis pour cette exposition, près de la moitié provient de l'institut Feller et de l'actuel musée Feller.

À l'hiver 1994, l'exposition sera présentée au Musée du séminaire de Québec.

La moitié de la population mondiale est privée de ses droits fondamentaux, estime l'ONU

Agence France-Presse
GENÈVE

Au moins la moitié de la population du monde est privée de tout ou partie de ses droits fondamentaux — économiques, sociaux, culturels, politiques et civils —, selon un rapport du Centre des droits de l'homme de l'ONU publié hier.

Ce rapport constituera l'un des éléments de base de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui se tiendra à Vienne (Autriche) du 14 au 25 juin prochain.

Selon ce rapport, le Centre des droits de l'homme de l'ONU a constaté depuis le début de cette année une augmentation saisissante des plaintes pour violations de ces droits. En trois mois, il a été saisi de 125 000 plaintes alors qu'il n'en avait reçu que 43 000 en 1992. Mais pour les responsables du Centre, ces plaintes ne constituent que « le sommet de l'iceberg » des violations effectivement commises.

Pour l'ancien ministre sénégalais des Affaires étrangères, Ibrahim Fall, qui dirige aujourd'hui le Centre des droits de l'homme de l'ONU, la situation des droits de l'homme offre des « contrastes saisissants ».

Si nombre de pays appliquent les normes internationales éta-

blies par l'ONU en matière de droits, « dans beaucoup d'autres, l'ampleur des violations qui sont toujours commises est affligeante ».

Le rapport note que 5 000 cas de disparitions ont été déjà signalés à l'ONU au cours du premier trimestre 1993 contre 17 000 pour l'ensemble de l'année 1992 et

16 000 en 1991.

Le nombre des réfugiés dans le monde est passé à 17 millions en 1992 tandis que le nombre de personnes déplacées (à l'intérieur de leur pays) atteignait 25 millions.

De 150 à 200 millions d'enfants sont contraints au travail dans une cinquantaine de pays, en violation avec le droit international

du travail ; 1,5 milliard de la population mondiale vit dans une pauvreté absolue et un autre milliard d'êtres humains au seuil de cette pauvreté ; 780 millions de personnes sont sous alimentées et plus d'un milliard sont totalement analphabètes, ne bénéficiant ainsi d'aucun droit culturel, note le rapport.

192221-418

OUVERT LE DIMANCHE DES 17 H
TABLE D'HÔTE 15,95 \$ ET +
801, DE MAISONNEUVE OUEST 849-6331

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS

La Presse

47634369
13686601
48277107
25343499

Club Multipoints

FABRICVILLE

FOLIE

POUR LES MEMBRES CARTE D'OR
3 JOURS SEULEMENT : DIMANCHE, LUNDI, MARDI 18, 19 ET 20 AVRIL

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

CHAQUE MÈTRE DE TISSU MODE ET TISSU POUR LA MAISON RÉDUIT ÉCONOMISEZ DE

25 à 40%

ET PLUS (SUR PRIX COUR.)

PATRONS...
• VOGUE • BUTTERICK • McCALL

ACHÉTEZ 1 OBTENEZ 2 GRATUITS
SUR PRÉSENTATION OU DEMANDE DE VOTRE CARTE D'OR

1/3 DE RABAIS (SUR PRIX COUR.)
MERCERIE ASSORTIE
• ÉPINGLES • BOUCLES
• AIGUILLES • BOUTONS
• COLLE ET PLUS

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

453-8868	685-8045
896-1821	686-1039
334-0910	682-1080
483-2685	899-0080
683-4580	972-8884
737-4755	745-0047

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

Ah

LES CHANCEUX!

Ils sont invités au théâtre...

CHAUROUPE TEXTE FRANÇAIS MARIE PERROD
MISE EN SCÈNE ALICE RONFAR

Chaque jour, 15 abonnés chanceux de La Presse reçoivent une paire de billets afin d'assister à la pièce Les Troyennes au TNM!
Voici les chanceux d'aujourd'hui :

Mme Garceau, de Grantham Ouest,	no 200231G04
Mme Girard, de Granby,	no 210301G19
Mme Belhumeur, de Lanoraie,	no 210531B10
M. Bouchard, de Saint-Bruno,	no 210700B25
M. Ferland, de Laval-des-Rapides,	no 213070F01
M. Delisle, de Montréal,	no 218036D06
M. Lucbert, de Montréal,	no 218120L00
M. Blouin, de Montréal,	no 218124B08
M. Drouin, de Montréal,	no 218306D01
M. Massicotte, de Boucherville,	no 222058M00
M. Fournier, de Montréal,	no 226462F00
Mme Racine, de Saint-Laurent,	no 230818R00
Mme Fleurent, de Ville d'Anjou,	no 234519F00
M. Heeren, de Montréal,	no 236004H01
Mme Lemire, de Ville Lemoyne,	no 237411L02

Du samedi 17 avril au vendredi 23 avril, les noms de 15 chanceux et chanceuses seront publiés chaque jour. La Presse leur offrira gracieusement une paire de billets valides pour la représentation du samedi 15 mai 1993, à 21 h.

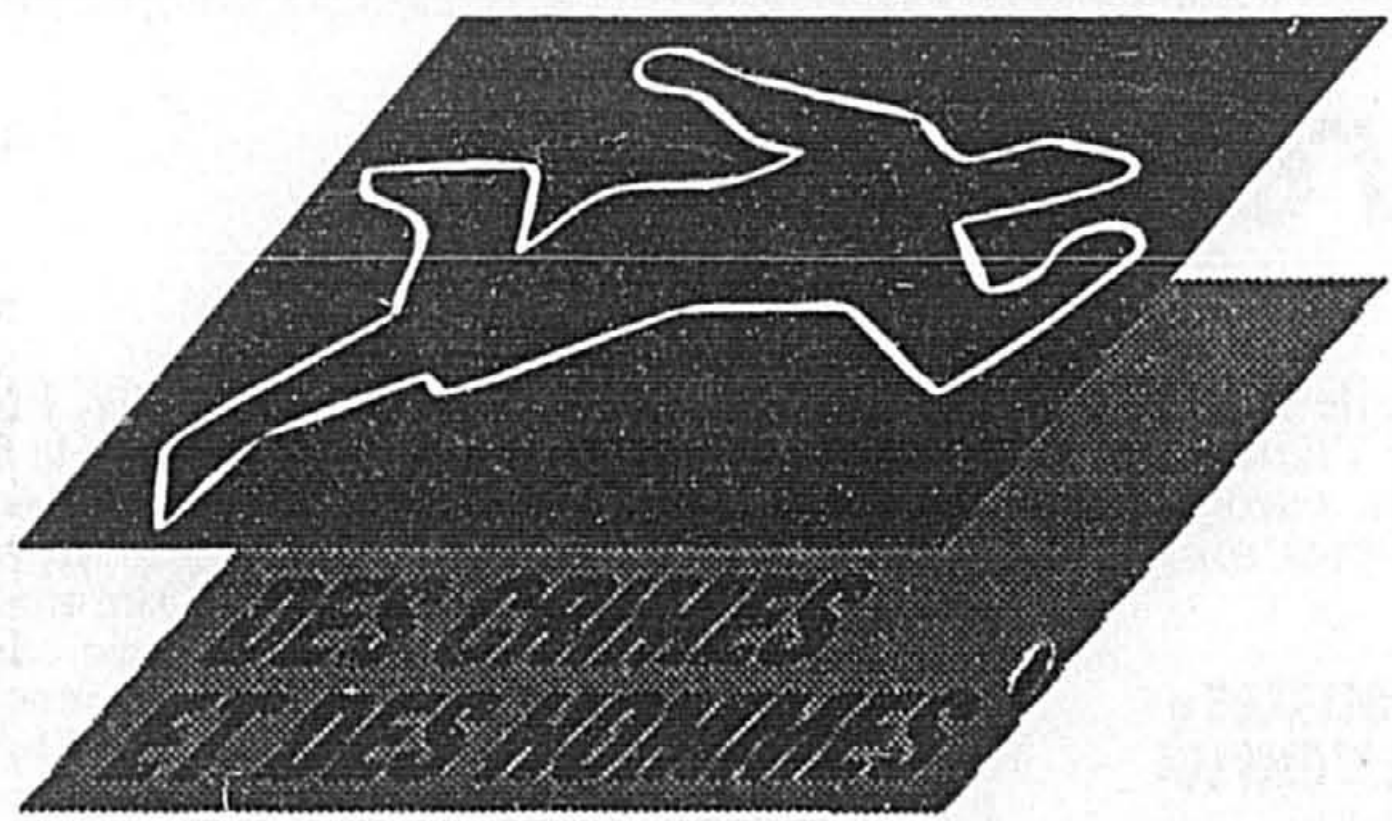
La valeur totale des billets offerts est de 6090 \$.
Les règlements sont disponibles à La Presse.

POUR DEVENIR CHANCEUX, IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ À

La Presse

ABONNEZ-VOUS!

285-6911



Un Arsène Lupin canadien

C'est le titre que donna le fameux chef Jargaille, de la Sûreté provinciale d'antan, au premier tome de ses mémoires entièrement consacré à un certain Paul Thouin qu'il pourchassa plus d'une décennie durant, dans les années 20. Du légendaire héros de Maurice Leblanc, celui-ci n'avait ni le génie, ni la classe, ni le romantisme mais au moins a-t-il eu le mérite de ne pas exister que dans l'imagination d'un romancier. Aujourd'hui, l'envergure de ses exploits fait sourire, mais leur nombre impressionne encore. C'est toutefois la sortie du personnage qui lui mériterait une place au panthéon de notre petite histoire...

Un gentleman-cambrioleur de province



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Il y a soixante ans jour pour jour, le 18 avril 1933, l'orgueilleux Salon de Printemps de Montréal ferme ses portes. C'est le cinquantième du genre, il ne passera pas à l'histoire pour la qualité de ses exposants ou le montant de ses ventes, mais pour des raisons dont ses organisateurs se seraient bien passés... Car le lendemain matin, tout le pays apprend avec stupeur que des cambrioleurs ont dérobé dans la nuit seize toiles qui y étaient exposées, à la Galerie des Arts, rue Sherbrooke ouest.

La Presse joue l'affaire sur huit colonnes à la une et rappelle que parmi les oeuvres volées, un bon nombre avaient été signalées à l'attention des lecteurs par son distingué critique d'art, Ephrem-Réginald Bertrand, et avaient même été reproduites dans ses pages. Les voleurs étaient-ils donc des lecteurs du vertueux quotidien? Voilà une question que l'on ne posera pas...

Comment les malfrats s'y sont-ils pris? Ils lisent sans doute aussi Maurice Leblanc. L'un d'eux s'est caché dans quelque recoin à la fermeture de la galerie. Une fois tranquille, il a découpé les toiles de leur cadre avec un rasoir. Après les avoir roulées, il les a passées à des complices restés au dehors, par l'ouverture qu'il a pratiquée au diamant dans une des vitres de la fenêtre de la toilette des dames, au rez-de-chaussée. À cet endroit, un muret cachait les voleurs à la vue des passants de la rue Sherbrooke.

Les loquets des fenêtres et les portes sont gardées par un système d'alarme, on présume qu'il est resté là le reste de la nuit avant de profiter, au matin, de l'émotion causée par la découverte du vol, pour filer en douce...

Faute de Sherlock Holmes...

La valeur des oeuvres volées frise les 20 000 \$: trois d'entre elles sont cotées à 3 000 \$ chacune, les autres à 300 \$, en moyenne. Au bas de l'échelle, une croûte d'un certain Marc-Aurèle Fortin, qui fait tout juste 100 \$ et qui, aujourd'hui, vaudrait toutes les autres. Des treize peintres pillés, il est d'ailleurs l'un des deux seuls Québécois francophones. La manière des voleurs est impeccable mais leur butin n'impressionne guère quand on sait qu'à l'étage au-dessus de l'exposition, dormait la fameuse collection Van Horne assurée pour un million de dollars! On avait dû l'entreposer là, le feu ayant endommagé la demeure de la famille.

L'affaire reste sans lendemain, «faute d'un Sherlock Holmes pour en dissiper le mystère», écrit La Presse qui ajoute que de mauvaises langues évoquent la vengeance d'artistes envieux ou un éventuel truc de publiciste. Elle rebondit à la fin août. Une lettre anonyme parvient au même journal, accompagnée de la moitié de l'un des tableaux volés. On y exige une rançon contre leur retour, à défaut de quoi ils seront retournés à leurs propriétaires en menus morceaux. L'autre moitié du tableau, de même qu'une lettre similaire, a été envoyée au quotidien anglophone The Montreal Star. Les rançonneurs ont eu soin d'envoyer en gage la toile de Marc-Aurèle Fortin, «Paysage d'automne tardif», la moins estimée de toutes.

Cet acte de brigandage fait scandale, on déplore que les méthodes des gangsters américains fassent leur apparition chez nous. Certains clubs féminins s'insurgent et songent même à convoquer une assemblée de protestation. L'une de ses porte-parole déclare: «Il est inconcevable que l'on doive payer pour se faire voler. Où va la sécurité publique?»

Le seul que la tournure des événements satisfasse, c'est le résigné et pratique Marc-Aurèle Fortin: «Deux moitiés de toile valent mieux qu'un tableau coupé en casse-tête chinois comme les voleurs menacent de le faire pour les autres...»

L'affaire laisse tout le monde — et la police — perplexe mais Louis Jargaille, ci-devant chef des détectives de la Sûreté provinciale, a sa petite idée. Pour lui, il y a du Paul Thouin là-dessous. Nous sommes au début des années 30, les cambrioleurs d'envergure ne sont pas légion au Québec. Il connaît bien le client, ils ont eu une bonne douzaine de face-à-face en autant d'années.

Un jeune homme de talent

Leur première rencontre remonte au début des années 20, alors que la ville de Trois-Rivières est le théâtre de nombreux cambriolages. Une visite de Jargaille y coïncide avec l'arrestation du coupable, un jeune homme d'une vingtaine d'années aux dispositions peu communes pour l'époque. Jargaille se rappelle: «D'une intelligence supérieure doublée d'une patience d'Indien, la finesse et la perspicacité de Thouin n'avaient d'égal que son sang-froid. Son apparence le servait aussi. C'était un jeune homme blond, très doux, d'une politesse raffinée et qui jamais n'élevait la voix. Il était toujours très élégant... Et



Paul Thouin



«Paysage d'automne tardif», de Marc-Aurèle Fortin, une des seize toiles volées au Salon du Printemps de 1933.



Le policier Louis Jargaille, photographié par La Presse en 1940.

bien qu'il fût petit et léger, ses camarades le redoutaient.»

Ce fils d'une honorable famille de propriétaires terriens des Laurentides a fréquenté les meilleurs collèges, jusqu'à ce qu'il soit chassé du dernier après avoir été pris à tenter de cambrioler le magasin général du village avoisinant. Paul Thouin ne vole pas par nécessité mais par vocation.

Son escapade trifluvienne lui vaut 18 mois de pénitencier. Il jure que l'on ne le reprendra jamais plus... Quelques mois après sa libération, un chapelet de magasins généraux est cambriolé à travers la province. La manière est toujours la même: les voleurs s'attaquent d'abord à la brique du mur extérieur puis au revêtement intérieur dans lequel ils pratiquent une ouverture suffisante pour qu'un homme puisse s'y faufiler.

La police est aux abois, la providence se porte à son secours. Une patrouille montréalaise intercepte une automobile dont l'un des occupants s'enfuit. À bord, on trouve des rouleaux de tissu volés chez un tailleur montréalais et un nécessaire à cambrioler. Le suspect restant refuse de dévoiler l'identité de son complice. Le chef Jargaille, à qui l'enquête est confiée, parvient, de fil en aiguille, à remonter jusqu'au Paul Thouin qu'il a connu deux ans plus tôt à Trois-Rivières. Les preuves manquent mais il fait quand même arrêter le jeune homme. Le policier n'en tire rien: «Plus de cinq heures de conversation ne m'avaient appris qu'une chose, c'est que j'avais affaire au pire joueur que j'aie jamais rencontré...»

Quelques mois plus tard, deux vols sensationnels commis à Sorel, chez l'honorable Arthur Cardin, ministre de la Marine, et chez un riche commerçant, mettent la puce à l'oreille du poli-



Quelques-unes des toiles recouvrées après l'arrestation de Paul Thouin. En haut, à gauche, Ephrem-Réginald Bertrand, critique d'art de La Presse.

cier. On a emporté des bijoux et de l'argenterie. Suit le cambriolage de la luxueuse villa d'un médecin montréalais que l'on a littéralement vidée: meubles, tentures, tapis, lustres, tableaux, on a tout emporté et ce, jusqu'aux robinets. Le butin est évalué à 50 000 \$! Ça sent le Paul Thouin: on parvient à choper une couple de ses complices, les chemins du voleur et du policier se croisent à nouveau. On cuisine le premier, mais en vain.

On l'épingale à nouveau quelques mois plus tard, après qu'un grand magasin de la banlieue montréalaise eut été dévalisé. Mais c'est encore peine perdue. Vient ensuite le tour d'un fourreur de Saint-Jean d'Iberville puis de quelques autres de ses confrères. Les journaux s'emparent de l'affaire, on souligne l'incapacité de la police à mettre un terme aux exploits de ces cambrioleurs dont le modus operandi est toujours le même. Les commentaires sont franchement désagréables, la décision est prise de tenir Thouin à l'oeil pendant trois mois, 24 heures sur 24, dans l'espoir de le prendre la main dans le sac. La police de Montréal et la Sûreté du Québec sont sur le coup mais la conduite de l'objet de cette attention est devenue exemplaire.

Quelques mois plus tard, des bijouteries et des pharmacies de Ville Saint-Laurent, puis de Lachine, Longueuil, Verdun et Outremont y passent. On finit pas mettre la main au collet d'un des coupables, on parvient encore à remonter jusqu'à Thouin, les preuves manquent. Le voleur et le policier croisent à nouveau le fer. Leurs rapports sont presque cordiaux, le bandit gagne encore la partie.

À quelques mois de là, un rat d'hôtel écume la province. Il s'introduit la nuit dans les chambres et vide les poches des dormeurs sans qu'ils entendent le moindre bruit. Il peut faire ainsi jusqu'à une vingtaine de victimes dans la même nuit. Une vingtaine d'hôtels y passent, la presse prend encore une fois la parole à partie et parle d'un Fantômas et d'un Arsène Lupin.

Cette fois, Jargaille réussit à faire inculper Thouin. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, le fardeau de la preuve n'est pas assez lourd, l'accusé est finalement acquitté.

Un an plus tard, sévissent des voleurs de beurre... Ils n'y vont pas à la livre, mais à la tonne! Des camions viennent en pleine nuit et repartent chargés de deux à quatre tonnes de beurre à la fois.

Les bandits sévissent d'abord dans le comté de Joliette puis se rapprochent de Montréal. En quelques semaines, une quinzaine de beurrieres sont pillées.

Des patrouilles policières surveillent les routes, mais en vain. La police est sur les dents, Jargaille avoue: «Je ne savais plus à quel saint me vouer...» Le procureur général de la province en personne lui demande de faire un rapport...

Au bout de quelques mois, la patience et le travail du policier finissent par porter fruits. Certains voleurs et receleurs sont arrêtés. Mais la tête du réseau, un homme dont tous ne connaissent que le prénom, qui est bien entendu Paul, échappe au long bras de la justice. Aucun ne saurait le reconnaître, ils ne l'ont vu que dans la pénombre ou ne lui ont parlé qu'au téléphone... Nouveau tête-à-tête Jargaille-Thouin, le match se termine encore par une victoire de ce dernier.

Puis nous voilà au tournant des années 30. Cette fois, Jargaille a la conviction que son ennemi juré est passé au banditisme de grand chemin quand survient une succession de vols de poids lourds transportant des cigarettes. L'épidémie est telle que les manufacturiers montréalais décident de faire leurs envois par trains.

L'initiative ne décourage pas les bandits, ils s'attaquent à ceux-ci. Jargaille décrit leur méthode: «Lorsqu'on arrêtait un train sur une voie de garage, pendant que les employés faisaient l'atelage des wagons d'une voie à l'autre, des voleurs brisaient les scellés, ouvraient la porte et jetaient rapidement sur le remblai autant de marchandises qu'ils le pouvaient...»

Le policier ronge son frein...

Il apprend bientôt que son homme est éperdument amoureux. Il le croise quelque temps plus tard, dans le hall du théâtre Saint-Denis, en compagnie d'une magnifique brunette qu'il lui présente: «Louise, voici le chef Jargaille, un de mes amis...» Ils se retrouvent, seuls quelques minutes plus tard, le policier sert un avertissement à l'autre: «Tu devrais arrêter pendant qu'il en est encore temps...»

Survient l'affaire du vol des toiles au Salon de Printemps. Au mois d'août, suite à la demande de rançon, Jargaille mande Thouin. Cette fois, c'est au tour du policier de railler l'autre qui a négligé les tableaux de la riche collection Van Horne: «Mon pauvre Paul, je t'offre toutes mes condoléances. J'espère qu'à l'avenir, tu ne laisseras pas la proie pour l'ombre...»

Dans les jours qui suivent, les événements se précipitent. Le 8 septembre au soir, deux policiers du Canadien Pacifique surprennent des voleurs en train de piller des wagons dans une gare de triage de Joliette. Ils partent à leur poursuite, l'un des fuyards vide son revolver en leur direction. Un des poursuivants est blessé, l'autre réussit à rattraper celui qui a tiré. C'est Paul Thouin...

L'affaire étonne Jargaille au plus haut point. Quelques heures plus tard, le bandit est amené à son bureau. Que faisait-il armé, lui qui avait la réputation de ne jamais l'être? Depuis deux ans, explique-t-il, il prenait ses précautions... Quand il apprend que sa victime vient de rendre à l'hôpital, il fond en larmes devant Jargaille: «J'ai perdu la tête et j'ai tiré... Vous aviez raison, cette fois je vais payer pour tout. Toutefois, je vous déclare tout de suite que je n'irai pas à la potence, même si j'y suis condamné...»

Il émet ensuite un vœu, il voudrait voir sa fiancée. «Vous ne pouvez pas me refuser cela» déclare-t-il à Jargaille. Celui-ci est prêt à y consentir, à une seule condition: que Thouin lui révèle ce qu'il est advenu du butin du Salon de Printemps...

Quelques heures plus tard, celui-ci conduit les policiers dans un bois de l'Épiphanie, en banlieue de Montréal, où sont enfouies les toiles volées. Soigneusement enveloppées de papier goudronné, elles sont intactes.

Au retour, on passe chez lui pour qu'il y change de costume et de souliers. Puis Jargaille envoie chercher la fiancée de son prisonnier. Il assiste alors à une scène déchirante: «Visiblement, Thouin n'était pas maître de lui. Il l'embrassa et pendant plus de cinq minutes, ils sanglotèrent dans les bras l'un de l'autre sans pouvoir prononcer une parole...» Quand elle doit quitter son amant, elle lui demande si elle pourra le revoir. Il lui répond: «Je ne crois pas que ce soit nécessaire. Le chef Jargaille avisera...»

Puis il est amené aux cellules, en attendant sa comparution du lendemain devant le tribunal. Un peu passé minuit, l'officier de garde remarque que tout en paraissant dormir, il a le front très pâle. Il entre et constate aussitôt que le prisonnier a rendu l'âme. Au pied de sa couche, il trouve ses souliers dont on a arraché les talons. Dans celui du pied droit, était cachée de la strychnine...

DIMANCHE PROCHAIN
L'erreur est humaine, la justice aussi

Les Khmers rouges se font plus menaçants

d'après AFP
PHOUM MALAI (Cambodge)

Les Khmers rouges ont réaffirmé hier qu'ils ne « reconnaîtront pas » les résultats des élections au Cambodge sous supervision internationale et se sont refusés à exclure tout recours à la violence.

Lors d'une conférence de presse organisée en territoire cambodgien sous contrôle khmer rouge, à quelques centaines de mètres de la frontière thaïlandaise, un porte-parole du mouvement marxiste, Mak Ben, a justifié le départ mardi de Phnom Penh de la représentation khmère rouge et de ses deux dirigeants, Khieu Samphan et Son Sen, et a affirmé que son organisation était toujours « fermement attachée aux Accords de Paris » de novembre 1991.

La faction du Kampuchéa démocratique (nom officiel des Khmers rouges) se considère toujours « membre du Conseil national suprême » (CNS), l'organisme de réconciliation nationale des quatre grandes factions cambodgiennes, présidée par le prince Norodom Sihanouk.

Tout en soulignant que son mouvement faisait toujours allégeance au prince, M. Mak Ben a demandé que les prochaines réunions du CNS se tiennent ailleurs qu'à Phnom Penh, « n'importe où où la sécurité est assurée, où la situation est calme et propice à des discussions et des négociations », a-t-il dit. Le responsable khmer rouge s'est refusé à exclure formellement un éventuel recours à la violence durant la campagne électorale qui doit mener aux élections prévues du 25 au 27 mai.

« Le peuple cambodgien ne reconnaîtra pas ces élections », a-t-il souligné, accusant à nouveau l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC) pour le Cambodge et son chef, Yasushi Akashi, d'être au service de leurs « maîtres » vietnamiens et de leurs « fantoches » du gouvernement de Phnom Penh dirigé par Hun Sen.

Les Khmers rouges soutiennent que les élections « légitimeront l'occupation du Cambodge par le Vietnam », près de quatre ans après le retrait militaire vietnamien de ce pays. « Ces élections sont organisées en fait pour permettre au régi-

me de M. Hun Sen installé par les Vietnamiens de demeurer en place », a ainsi déclaré M. Mak Ben. Les résultats en sont, selon lui, « fixés à l'avance, pour aider les fantoches à obtenir 70 à 80 p. cent des voix et le reste à partager entre les autres partis ».

Lors de sa visite à Phnom Penh les 7 et 8 avril, le secrétaire-général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, avait souligné que le Conseil de sécurité « entérinera les résultats » de ces élections, soulignant que le recensement par l'APRONUC des 4,7 millions d'électeurs cambodgiens, sur les huit millions d'habitants, « représente l'électorat authentique du Cambodge ».

A propos des récentes attaques dont ont été victimes des membres — civils et militaires — de l'APRONUC, le porte-parole khmer rouge a déclaré: « Il n'est

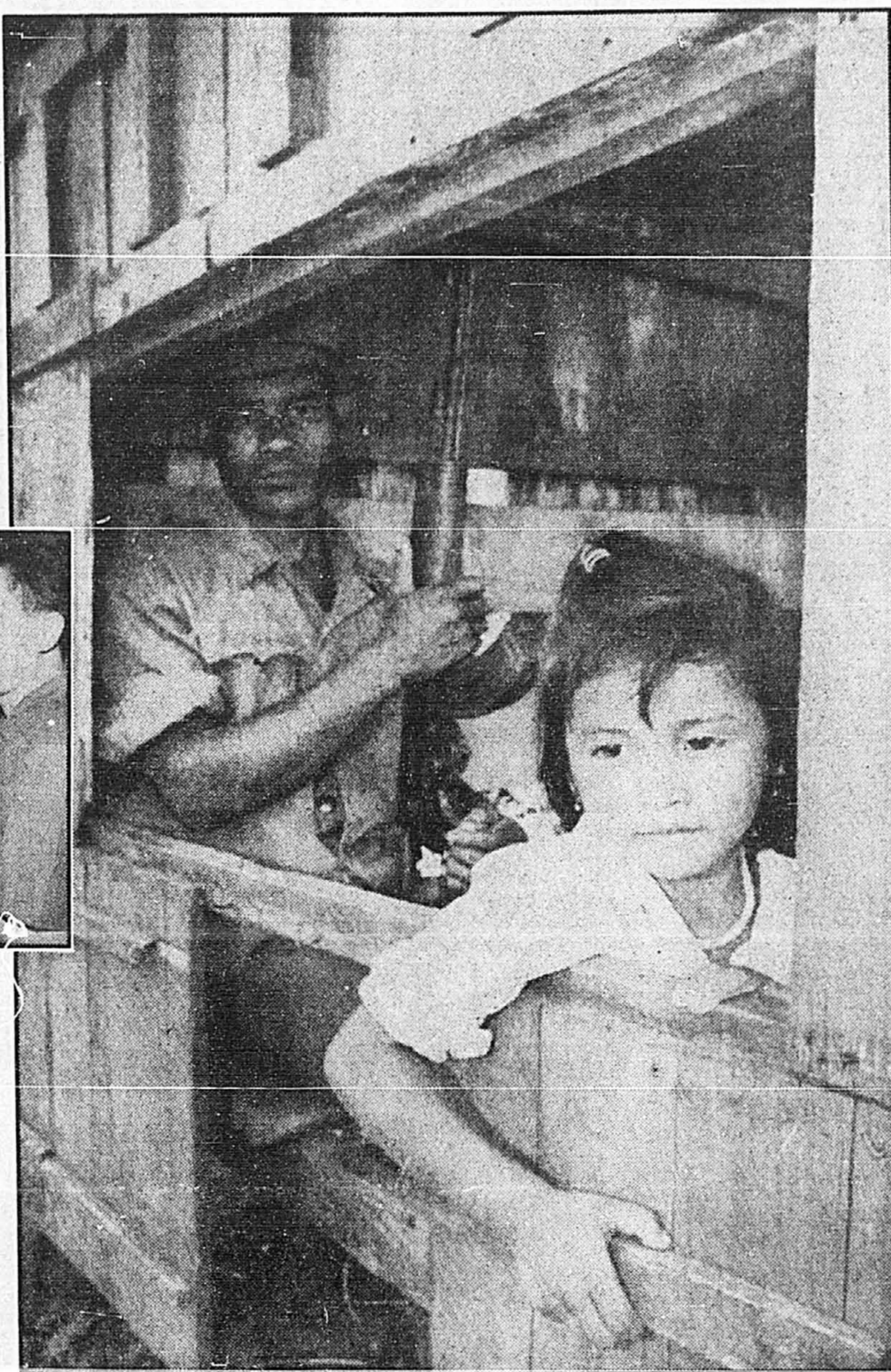


Mak Ben et les journalistes.

pas dans notre politique de faire du mal au personnel de l'APRONUC. Mais il a souligné qu'il y avait « des bons » et des « mauvais éléments » au sein de l'APRONUC, les mauvais étant ceux qui acceptent « l'occupation vietnamienne », M. Akashi en tête, selon lui.

Sur les massacres de civils vietnamiens au Cambodge, attribués aux Khmers rouges, M. Mak Ben s'est contenté de réaffirmer que « le fond du problème, comme nous l'avons clairement établi, c'est l'occupation vietnamienne » du pays.

Enfin, en réponse à une question concernant MM. Khieu Samphan et Son Sen, le porte-parole a indiqué que depuis leur départ de Phnom Penh mardi, ils se trouvaient « dans une zone sous contrôle du Kampuchéa démocratique ».



Pendant une conférence de presse du porte-parole des Khmers rouges Mak Ben, une petite fille se tient à la fenêtre à Phum Thamal, près de la frontière thaïlandaise, un soldat derrière elle.



Turgut Ozal

Turgut Ozal est décédé

d'après AFP
ANKARA

Des obsèques d'État seront organisées mercredi à Ankara pour le président turc Turgut Ozal, décédé hier des suites d'une défaillance cardiaque, et il sera inhumé à Istanbul, a annoncé le porte-parole du gouvernement turc, Akin Gonen, hier soir à Ankara.

Le conseil des ministres, réuni hier soir en session extraordinaire, a décrété un deuil national, et les drapeaux resteront en berne jusqu'à jeudi, a indiqué M. Gonen à l'issue de la réunion gouvernementale. L'inhumation de Turgut Ozal aura lieu mercredi à Istanbul, a déclaré le porte-parole.

Plusieurs messages de condoléances étaient parvenus hier en fin d'après-midi à Ankara, dont celui du président américain Bill Clinton et de son prédécesseur George Bush, que M. Ozal qualifiait d'ami. Le président de la Commission européenne Jacques Delors a envoyé un message de condoléances à Mme. Semra Ozal, à M. Demirel et au chef de l'État par intérim, M. Husamettin Cindoruk, président du parlement turc.

M. Cindoruk assumera l'intérim de la présidence de la République jusqu'à l'élection d'un nouveau président par le parlement, qui doit avoir lieu dans les dix jours suivant la vacance.

Jusqu'à son élection à la présidence en octobre 1989, M. Ozal était premier ministre.

Les Arabes: décision reportée

d'après Reuter
DAMAS

Les Arabes et les Américains ont discuté hier du report du 20 au 26 avril des pourparlers de paix au Proche-Orient, après que les Palestiniens eurent réclamé un délai pour sortir de l'impasse des expulsions.

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al Chara, après s'être entretenu avec le secrétaire d'État Warren Christopher, a déclaré que la Syrie, la Jordanie, le Liban, l'Égypte et l'OLP étaient convenus de remettre à demain leur décision définitive sur la reprise des négociations, suspendues depuis l'expulsion par Israël, en décembre 1992, de 415 Palestiniens au Sud-Liban.

« Il faut plus de consultations et de contacts. Notre réunion de Damas demeure ouverte et nous poursuivons consultations et contacts dont le but est par-dessus tout de lever les obstacles sur le chemin de la paix », a dit Farouk al Chara. Farouk al Chara a ajouté que lui-même et ses homologues arabes, ainsi que le responsable des questions diplomatiques de l'OLP, se rendraient aujourd'hui au Caire pour une réunion de la Ligue arabe, puis reviendraient à Damas. De source proche de la réunion de Damas, on a précisé que Warren Christopher n'appréciait guère ce report mais, comprenant les difficultés des Arabes, il était disposé à leur laisser quelques jours de plus pour qu'ils parviennent à une décision commune. On a ajouté de même source que le secrétaire d'État américain n'avait plus guère d'espoir de nouveaux gestes en faveur des Palestiniens mais que certains délégués arabes pensaient qu'Israël pourrait peut-être lever, ou assouplir, le blocage de la Cisjordanie et de la bande de Gaza occupées depuis deux semaines.

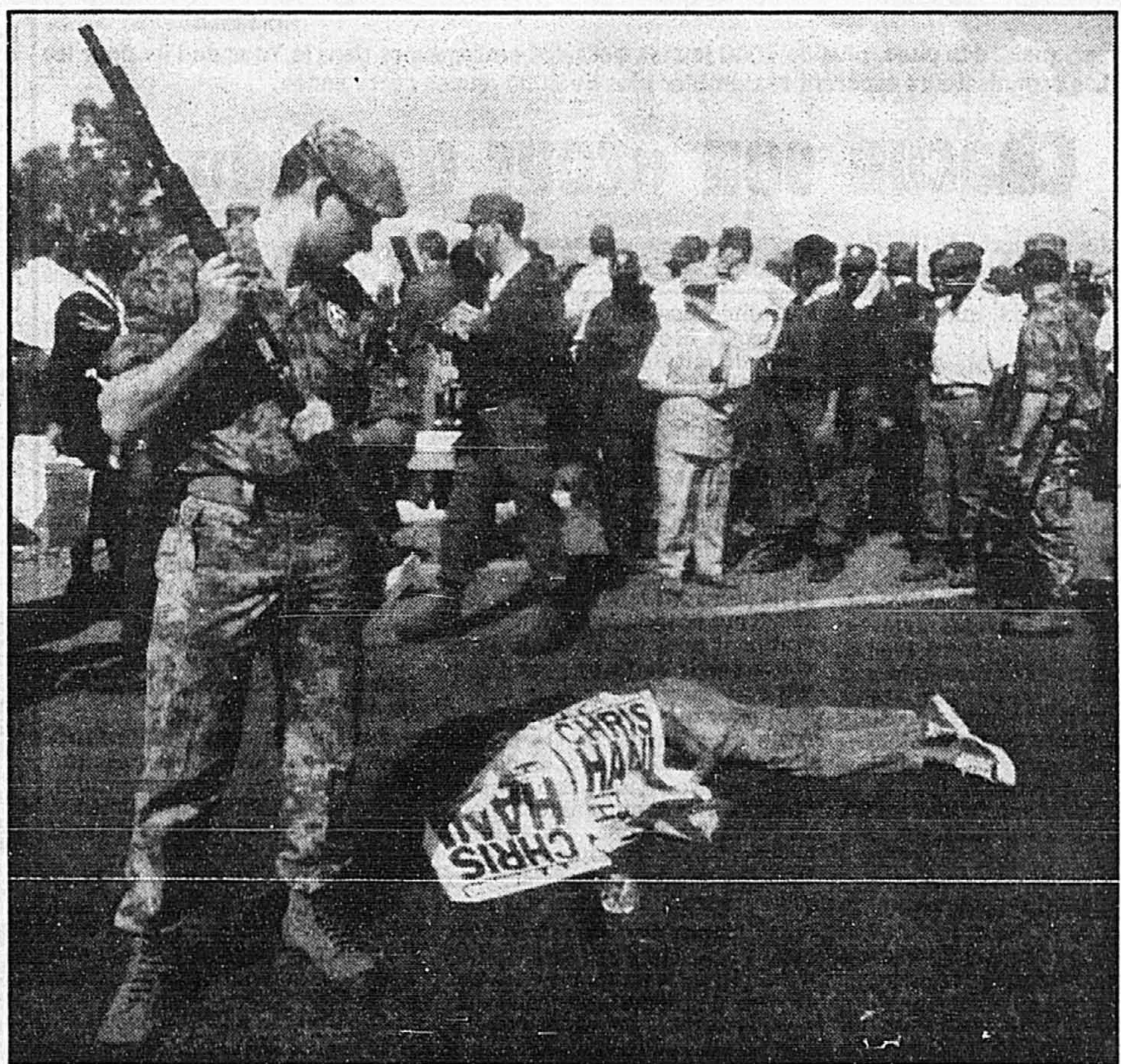
Fayçal Hussein, coordonnateur de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix avec Israël, a déclaré à la presse à Jérusalem que « parvenir à un accord d'ajournement valait mieux qu'avoir une réponse signifiant qu'il n'y aurait plus de réunion ».

La télévision israélienne a annoncé hier que la délégation israélienne participerait comme prévu à la prochaine session de pourparlers. Elle devait quitter Israël pour Washington ce soir, mais le premier ministre, Yitzhak Rabin, lui a ordonné de suspendre son départ. Gad Ben Ari, le porte-parole du premier ministre, a dit qu'une décision sur la nouvelle date de départ serait rendue aujourd'hui, suivant l'évolution de la situation.

Les expulsés eux-mêmes, pour la plupart des intégristes anti-israéliens, veulent que les pays arabes se retirent purement et simplement des pourparlers de paix.

Un sympathisant du Congrès national africain (ANC) a été tué par balles en Afrique du Sud par un suprémaciste blanc après une marche pacifique à travers la ville de Vanderbijlpark pour honorer la mémoire du leader radical assassiné Chris Hani. Un homme blanc, qui n'a pas été identifié, a été arrêté.

PHOTO AFP



Afrique du Sud: le chef du PC arrêté

d'après AFP
JOHANNESBURG

La police sud-africaine a arrêté M. Clive Derby-Lewis, chef du Parti conservateur (extrême droite), en relation avec l'assassinat du dirigeant communiste noir Chris Hani, a annoncé hier la télévision d'État.

Selon la télévision, la police a procédé à l'arrestation de M. Derby-Lewis après que l'assassin présumé de M. Hani, M. Janusz Walus, fut passé aux aveux à la suite d'un interrogatoire serré. Chris Hani avait été abattu devant son domicile il y a une semaine à Boksburg, à l'est de Johannesburg.

M. Derby-Lewis entretient de bons rapports avec le Mouvement de résistance africain (AWB, néo-nazi). Il a déjà accompagné des membres de cette organisation en uniforme pour s'opposer à des manifestations du Congrès national africain (ANC) dans sa ville natale ultra-conservatrice de Krugersdorp, à l'ouest de Johannesburg.

Le chef du Parti conservateur est membre du Conseil présidentiel, or-

gane consultatif de recours composé de 60 membres et que le président Frederik de Klerk a promis de supprimer.

Par ailleurs, le juge Richard Goldstone a annoncé hier à Pretoria l'ouverture le 29 avril, à la demande du président Frederik de Klerk, d'une enquête sur les violences consécutives à l'assassinat il y a une semaine du dirigeant du Parti communiste sud-africain (SACP) et du Congrès national africain (ANC) Chris Hani.

Dans un communiqué, le juge Goldstone a indiqué que la commission qu'il préside ouvrirait une enquête le 29 avril à Pretoria et a demandé à toute personne possédant des informations de les lui transmettre avant le 26 avril. Il a précisé qu'il fournirait une protection aux témoins ayant peur de se présenter.

« La commission appelle tous les Sud-Africains à obéir aux appels de leurs dirigeants en faveur de manifestations disciplinées, dignes et pacifiques reflétant la profondeur de la colère et de la frustration après le meurtre de M. Hani », ajoute le juge Goldstone.

D'autre part 26 personnes ont été tuées en Afrique du Sud et 537 blessées dans des incidents liés à l'assassinat du dirigeant du Congrès national africain (ANC) Chris Hani, entre le 10 avril — jour du meurtre — et le 16, selon un bilan publié samedi par la Commission des droits de l'homme.

La commission a relevé que le nombre des morts était moins élevé que la moyenne des personnes tuées chaque semaine dans des violences politiques et qui est, selon elle, de 41 depuis le début de l'année. La police a été responsable de 12 des 26 morts enregistrées. Elle-même a compté deux victimes dans ses rangs, selon la commission qui a par ailleurs fait état d'un total de 160 incidents.

La plupart de ces incidents sont survenus dans la province du Cap. Mais c'est dans la région du grand Johannesburg qu'ils ont été les plus meurtriers (13 morts). Huit journalistes ont été blessés — six par des policiers, deux par des manifestants. La commission a également relevé que 114 véhicules, 282 immeubles et 21 maisons avaient été endommagés.

DÉPÊCHES

RUSSIE

Accusations
Le projet de constitution proposé par le président russe Boris Eltsine, qui supprime le Congrès (assemblée élargie), donnerait, si il est adopté, à la Russie « une constitution dictatoriale dans un emballage libéral », a déclaré le président du parlement Rouslan Khasboulatov. La Russie telle que la veut le président Eltsine ne serait plus « qu'une source de matières premières pour les pays industrialisés », a encore accusé le chef de file de l'opposition parlementaire au président.

ALGÉRIE

Attentats
Neuf policiers ont été tués par un groupe armé jeudi dernier à M'sila (250 km à l'est d'Alger), a annoncé hier la radio algérienne. Cinq policiers ont été tués sur le coup, et quatre autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital, a précisé la radio. Entretemps, huit peines capitales, dont trois par contumace, ont été requises hier par la cour spéciale d'Oran (ouest algérien) contre des membres du groupe islamiste dit « Nil Lahouari », composé de 42 membres accusés de complot contre la sûreté de l'État, tentative d'assassinat et détention et trafic d'armes.

TCHÉTCHÈNE

Dissolution
Le président de la Tchétchénie Djokhar Douaïev a dissous hier le parlement et le gouvernement de cette république indépendante du Caucase russe pour instaurer un régime présidentiel, ont annoncé hier les agences russe Interfax et géorgienne Iprinda. Ce général de 48 ans connu pour sa fougue et ses façons cavalières devait faire face depuis plusieurs mois à la fronde de son parlement, sur fond de crise économique aigüe aggravée par la rupture avec la Russie. Les députés avaient ainsi invalidé en février le référendum sur la nouvelle constitution convoqué par le président Douaïev, estimant que celui-ci proposait un régime présidentiel dans lequel ils n'auraient plus eu leur place. Le général Douaïev, qui avait alors contre-attaqué avec une « enquête » qui démontrait qu'il avait le soutien de 97 p. cent de la population, a décidé hier de se passer de leur aval pour instaurer ce régime.

ANGOLA

Guerre et négociations
Les combats opposant les forces gouvernementales et le bras armé de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont connu une nouvelle recrudescence depuis le 12 avril, date d'ouverture des négociations d'Abidjan (Côte d'Ivoire) entre les deux belligérants pour parvenir à un accord de cessez-le-feu.

La Jeune Presse

CULTURE

Les 20 ans d'un festival pas comme les autres

Le festival socioculturel de Lanaudière fête cette année son 20^{ème} anniversaire. À l'origine, il s'était donné comme mandat de promouvoir des loisirs socioculturels amateurs de Lanaudière en mettant un plus gros accent sur la relève. Tout en restant fidèle à son objectif, le festival a grandi d'année en année. Il implique aujourd'hui 45 municipalités de Lanaudière, par le biais de 105 activités différentes organisées par 80 organismes.

Le festival est unique en son genre au Québec, mais il n'a pas toujours eu la vie facile, comme l'explique Louise Mousseau, l'une des organisatrices: «Au début, ce qui était le plus difficile, c'est qu'il fallait vraiment aller chercher les gens, bénévoles et participants, contrairement à aujourd'hui, alors que ce sont les gens qui nous appellent». On compte 1000 bénévoles qui contribuent de près ou de loin au festival et près de 6000 jeunes y participent.

La porte-parole du festival cette année est Nathalie Rose, l'Alexandra de «Chambre en ville». Native de la région de Lanaudière, Nathalie a eu la chance elle aussi de participer au festival lorsqu'elle était plus jeune: «Je trouve le festival très important puisqu'il donne aux jeunes les outils nécessaires pour réaliser leurs projets et qu'il leur permet aussi de développer leur talent dans les domaines où il est souvent difficile de trouver de l'appui. Ils peuvent ainsi rêver de travailler un jour dans un domaine artistique».

Entre le 23 avril et le 9 mai, on pourra assister à 35 expositions, 11 spectacles en musique et en chant, 5 activités en littérature, 9 pièces de théâtre, 4 spectacles de danse, 7 conférences...

Les prix d'entrée varient entre 2\$ et 10\$ et incluent parfois le dîner ou le buffet. Cependant, l'entrée est libre pour la grande majorité des activités.

On pourra encore cette année voir la troupe de danse «As-endance» dirigée par Sylvie Mainville qui est en charge du secteur danse du festival, ainsi que dix autres troupes composées de 220 danseurs et danseuses âgées entre 11 ans et 23 ans. «Le festival est une occasion unique de se produire sur les planches et il donne l'opportunité, entre école et troupe de danse, de se retrouver et de voir ce qui se fait ailleurs», confie Sylvie Mainville.

Pour en savoir davantage sur le festival, on n'aura qu'à contacter le bureau central d'information qui peut, sur demande, donner un horaire détaillé des activités ainsi qu'une carte géographique de Lanaudière (759-1700).

Iannick PRÉVOST

Cégep André-Laurendeau
LaSalle



Nathalie Rose: donner des outils aux jeunes.

LA JEUNE PRESSE est une initiative du service de l'information de LA PRESSE. Cette page paraît chaque dimanche, durant l'année scolaire. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction sous la direction de Marc Doré, adjoint au directeur de l'information.
Téléphone: 285-7070 (télécopieur: 285-6808).
Adresse: LA JEUNE PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1E9

SPORTS

Le Garden de Chicoutimi

Il est amusant d'observer les réactions d'une foule lors d'un match de hockey. Assis dans les gradins du Centre Georges-Vézina, à Chicoutimi, on n'a d'autres choix que de se laisser imprégner par l'ambiance unique qui y règne.

La moitié des spectateurs qui s'entassent dans cet amphithéâtre sont des adolescents qui n'ont pas encore atteint l'âge légal pour entrer dans les bars. L'autre moitié est composée de fins connaisseurs en hockey qui veulent voir les meilleurs joueurs juniors à l'oeuvre.

Dans un sens, on peut comparer la foule chicoutimienne à celle qui assiste aux parties du Canadien de Montréal. Attentive aux moindres faits et gestes de ses favoris, elle n'hésite pas à applaudir les beaux jeux ou à critiquer verbalement ses représentants lorsqu'ils se traînent les pieds.

Mais dans un autre sens, le Centre Georges-Vézina, c'est un peu le Garden de Boston. L'endroit est charmant: de vieux bancs peints en jaune, un plafond de bois soutenu par d'énormes poutres, des bannières qui rappellent la conquête de la coupe du Président d'il y a deux ans... L'endroit est très bruyant, très animé. Comme le Garden. Un endroit typique. Une foule typique.

Cette année, les Faucons de Sherbrooke affrontent les Sags en demi-finale de division. Et dans le royaume des Saguenéens, pas de pitié pour les adversaires,

les ennemis. Dès qu'un Faucon chute, c'est la rigolade, les applaudissements. Dès qu'il se fait écraser contre la baie vitrée, c'est le délire. Dès qu'il y a but, les huées ne se font pas attendre.

À la fin de chaque période, les joueurs des Faucons empruntent le même trajet, dans un coin de la glace, pour se rendre à leur vestiaire. Derrière les barrières, la foule se masse pour les voir défilier devant elle. Des jeunes leur crient les pires insultes; des plus vieux leur lancent les objets qu'ils ont sous la main. Les Faucons rient. Le même rituel se répète à chaque début et fin de période.

Début de la période de prolongation. Le compte est égal, 3 à 3. Surexcitation chez les amateurs. Soudain, la foudre frappe de plein fouet le Centre Vézina. Sherbrooke marque, grâce à un filet chanceux. Dans le camp des vainqueurs, c'est l'euphorie. On crie, on rit... Chez les perdants, on est abattu. Étendus sur la glace, certains pleurent.

Après la traditionnelle poignée de main au centre de la patinoire, les Faucons regagnent leur vestiaire. Les amateurs les attendent de pied ferme. Sarcastiques, les bras dans les airs, les joueurs crient leur joie sous une douche de pop-corn, de verres de Coke à moitié vides et de crachats bien visés!

David ARSENAULT
Art et technologie des médias
Cégep de Jonquière

Sherbrooke vit au rythme des Faucons

Plus de 4200 spectateurs ont assisté à la première rencontre de la demi-finale (LHJMQ) opposant les Olympiques de Hull aux Faucons de Sherbrooke dimanche dernier au Palais des Sports de l'endroit. La ville n'avait rien vu de tel depuis les beaux jours des Castors (1969-1982) et de l'équipe-école du Canadien de Montréal. Le réseau RDS a même déplacé une équipe de 25 personnes pour retransmettre cette importante partie en direct.

Avec Jocelyn Thibault devant le filet, les Faucons ont brillé lors de ce premier match en l'emportant 5 à 2. Le cerbère vedette a été bombardé de toutes parts au premier tiers et s'est distingué en bloquant plusieurs lancers de qualité. Il a d'ailleurs été l'objet de deux ovations monstres durant la partie. Les Olympiques ont fait preuve de beaucoup d'agressivité et n'ont jamais abandonné. Plusieurs bagarres ont éclaté en troisième période, ce qui annonce une série fort explosive.

Future vedette

Jocelyn Thibault aime beaucoup la ville de Sherbrooke. Il le démontre bien en donnant le maximum à chaque apparition devant le filet. Guy Chouinard, entraîneur-chef, n'hésite pas à attribuer une large part des succès de l'équipe aux magnifiques performances offertes par son gardien étoilé. Cette «muraille humaine» devra être au summum de sa forme si l'équipe désire se rendre à la coupe Memorial.

Jocelyn Thibault, joueur-étudiant de l'année, affirme avoir de la difficulté à croire tout ce qui se déroule autour de lui. «À l'approche du repêchage, les médias s'intéressent beaucoup à moi, c'est agréable. J'espère être sélectionné en première ronde et si possible par le Canadien de Montréal, mon équipe préférée. Pour le mo-

ment, je veux aider l'équipe à se rendre le plus loin possible dans les séries».

Équipe positive

Les joueurs et les nombreux partisans ont le coeur rempli d'espoir actuellement. «Rien n'est gagné d'avance, mais nous croyons en nos chances. L'esprit d'équipe est à son meilleur», affirme Patrick Nadeau, capitaine de l'équipe. Jason Downey, pour sa part, reconnaît se sentir plus utile à l'équipe lors de ces séries axées sur le jeu physique. «Je pense que nous irons loin, mais nous devons continuer à travailler fort. Nous formons une belle équipe.»

Qu'en pensent les spectateurs? Daniel Tremblay, fidèle partisan des Faucons, confie: «C'est une bonne chose d'avoir transféré la concession de Trois-Rivières à Sherbrooke. Ça fait revivre la passion du hockey en ville. L'équipe s'est beaucoup améliorée au fil des matchs. Elle a de bonnes chances de représenter la LHJMQ à la Coupe Memorial». Avec un gardien comme Jocelyn Thibault, on va aller loin et pas de danger pour la survie de l'équipe, ajoutera Philippe Pothier.

C'est grâce à la persévérance et au travail d'un groupe d'hommes d'affaires de la région que la LHJMQ peut à nouveau compter dans ses rangs les représentants de Sherbrooke.

Notons que Sherbrooke a connu la plus grande amélioration de l'année au niveau des assistances dans la ligue avec 46 207 spectateurs de plus qu'à Trois-Rivières l'an dernier.

Mathieu BINETTE
Maxime BOISVERT
étudiants

en collaboration avec
Luc RICHER
École Montcalm
Sherbrooke



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

L'an dernier, malgré la pluie, plus de 3000 jeunes s'étaient embarqués dans le Tour de l'île pour les enfants. Les organisateurs espèrent rassembler plus de 8000 jeunes cette année.

Chacun son «tour de l'île»

À la suite du succès de l'an dernier, les jeunes pourront encore cette année participer à leur propre «tour de l'île», qui aura lieu le 30 mai.

Rappelons que malgré la pluie torrentielle qui tombait sur la métropole le jour de l'événement l'an dernier, près de 3000 jeunes avaient participé à cette grande fête. Cette année, on s'attend à ce que près de 8000 jeunes, âgés entre six et douze ans, s'inscrivent à ce tour de l'île de Montréal.

La distance du parcours est de vingt kilomètres. Les cyclistes sillonneront les grandes artères, empruntant le boulevard Pie-IX, la rue Sherbrooke et le boulevard Saint-Laurent. Le parrain d'honneur de cette rencontre spéciale sera nul autre que Claude Legault, animateur de l'émission «Livraison Spéciale». Il fera le tour avec les jeunes avant de les retrouver en après-midi au parc Jarry pour un pique-nique communautaire. Plusieurs activités sont prévues afin d'agrémenter la journée.

La Ville de Montréal s'associe au Tour des enfants en octroyant à l'équipe organisatrice une somme de 25000\$ pour aider au financement de l'événement, tout en apportant un support logistique d'une valeur de 40000\$. Cette grande fête est aussi com-

SPORTS

manditée par Kellogg et présentée par la Fédération des producteurs de lait du Québec. Ces derniers ont annoncé qu'ils offriront à tous les jeunes un berlingot de lait, un morceau de fromage ainsi qu'un petit cadeau pour qu'ils se souviennent longtemps de leur belle randonnée dans les rues de la métropole.

Les jeunes rencontreront aussi leurs personnages Kellogg favoris et ils pourront leur serrer «la patte». Tout le monde en aura donc vraiment pour les dix dollars que chacun doit défrayer pour l'activité. Et pour que la rencontre se déroule sans anicroche, le comité organisateur a décidé d'engager 1300 bénévoles, soit une proportion d'un accompagnateur pour six cyclistes. Donc, les parents peuvent passer la journée en toute quiétude: les enfants sont en toute sécurité.

Les jeunes participants auront aussi l'occasion de se familiariser avec les règles de sécurité à vélo. Notons d'ailleurs que l'émission de télévision «Livraison Spéciale» diffuse à chaque semaine, soit les mercredis à 16 h 30, une chronique sur la sécurité à bicyclette. Tous les cyclistes devront por-

ter un casque protecteur et leur bicyclette devra être munie des réflecteurs obligatoires.

Chacun doit donc s'assurer des réparations et ajustements nécessaires afin de pouvoir parcourir les vingt kilomètres sans ennuis techniques.

Le dossier

Aussi, chaque enfant recevra par la poste un dossier ainsi qu'un guide sur la sécurité. Donc, aucun problème ne devrait se poser en ce qui concerne la sécurité à vélo.

Les bénévoles pourront aussi répondre aux questions des enfants et les aider en cas d'accident ou de bobo.

Puisque le tour des enfants s'adresse aux jeunes, l'association versera un dollar par inscription, soit environ 8000\$ à l'UNICEF. Pour toute information, il suffit de composer le 847-TOUR.

Quant aux formulaires d'inscription, ils sont disponibles dans les écoles. Il ne reste plus qu'à souhaiter que le beau temps soit au rendez-vous et que de nombreux jeunes ressentent la fierté de franchir la ligne d'arrivée.

Martin PAQUETTE
Marie-Chantale LAMER
École secondaire Royal George
Greenfield Park

«Le Canada a maintenant sa place dans l'espace»

«Que le bon Dieu soit avec vous si vous faites une erreur».

C'est le message qui a été transmis à Steven Glenwood MacLean lors du lancement de CANEX-2 pour une mission d'une durée de dix jours à partir du 22 octobre 1992, a raconté dernièrement l'astronaute canadien aux étudiants inscrits au programme Jeunes astronautes de l'école secondaire Pierre-Brossseau, à Brossard.

Né le 14 décembre 1954 à Ottawa, l'astronaute canadien est marié à Nadine Wielgopolski et père de deux enfants. Il détient un baccalauréat en sciences en physique depuis 1977 et a obtenu un doctorat en astrophysique en 1983 de l'Université de New York.

M. MacLean fut sélectionné en 1983 pour une mission spatiale qui devait se tenir en 1987. Mais celle-ci fut reportée jusqu'à l'automne 1992, en raison de l'explosion de la navette «Challenger»,

ACTUALITÉ

survenue en 1984, et des délais qui s'ensuivirent.

C'est dans la bibliothèque de l'école secondaire Pierre-Brossseau, dont les murs sont ornés de nombreuses photographies des jeunes astronautes de l'école, que l'astronaute a été chaleureusement accueilli. Au cours de sa visite, il a fait connaître ses sentiments face à son inoubliable aventure dans l'espace.

Ainsi, grâce à ses talents en gymnastique, M. MacLean s'est fort bien amusé avec l'effet d'apensateur. «Il faut relaxer et ne pas pousser trop fort pour se déplacer, sinon on s'écraserait contre le plafond ou les murs. De plus, j'en ai profité pour montrer à mes confrères comment faire

des sauts périlleux, car la loi de la gravitation n'existe plus là-haut», a confié M. MacLaren, lors de la conférence à laquelle assistait «La Jeune Presse».

Les étudiants ont aussi pu visionner un film et des diapositives expliquant le périple à l'intérieur de la navette CANEX-2. Les deux documents audio-visuels révélaient des images à la fois ahurissantes et merveilleuses, dont celles de la Terre, de la couche d'ozone, des aurores boréales, sans oublier les 16 levers et couchers de soleil auxquels l'équipage de la navette a pu assister... en dix jours! De plus, les étudiants pouvaient observer les habitudes de vie des astronautes, leurs «bouffonneries», ainsi que les expériences qu'ils ont faites dans l'espace, notamment la séparation des cellules du sang, phénomène plus facile à observer dans l'espace.

Une fois le film et les diapositives terminés, M. MacLean a répondu aux questions des étudiants qui en ont profité pour approfondir leurs connaissances personnelles et professionnelles.

Chaque année, les élèves de l'école Pierre-Brossseau ont la chance d'organiser des activités parascolaires reliées à leur matière préférée: l'astronomie! Ils ont participé à divers événements, tel le lancement de la navette Discovery, en 1984. Ils ont également visité plusieurs bases de lancement à travers le monde, par exemple en Alabama, en France et en Floride.

La venue de Steven MacLean constitue l'une de leurs activités et cette expérience restera gravée dans leur mémoire à jamais. Ils ont appris beaucoup de choses lors de cette conférence et ils en sont très fiers. «C'est un honneur

pour nous de rencontrer un astronaute, car on n'en voit pas tous les jours dans la rue et on n'a pas tous la chance d'en voir un non plus», raconte Martin Brossseau, étudiant de deuxième secondaire, de l'école Pierre-Brossseau.

Pour sa part, Philippe Lalonde, élève de quatrième secondaire de l'institution Antoine-Brossard, affirme: «C'est la quatrième fois que j'en rencontre un, mais j'ai toujours le même sentiment d'honneur lorsqu'il se tient devant moi en chair et en os».

Pour conclure son discours, Steven MacLean a prodigué quelques conseils pratiques, tout en espérant que son image saura motiver ces jeunes qui n'espèrent qu'une chose: aller dans l'espace pour y représenter le Canada.

Karine BERNIER
Marie-Chantale LAMER
École secondaire Royal George
Greenfield Park

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe/Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A TENNIS



Elle a gagné à Roland-Garros

1. Quel tournoi du Grand Chelem n'a jamais été remporté par Bjorn Borg?
2. En quelle année Steffi Graf a-t-elle remporté les quatre tournois du Grand Chelem?
3. Quelle joueuse a empêché Graf de répéter son exploit l'année suivante en gagnant à Roland-Garros?
4. Quel mot est crié par l'officiel lorsqu'un service touche le filet et tombe malgré tout dans les limites permises du court?
5. De quelle nationalité était le champion de tennis Rod Laver?

B ROMANTISME EN LITTÉRATURE

1. A qui doit-on les héros romantiques Childe Harold et Manfred?
2. Par quelle couleur a-t-on identifié la forme de romantisme dans le poème *El Desdichado* de Gérard de Nerval?
3. De qui sont ces vers: «O temps, suspends ton vol! et vous, heures propices, Suspendez votre cours!»?
4. Quel amant de George Sand a écrit *La Confession d'un enfant du siècle*?
5. Quelle oeuvre romantique d'Alfred de Vigny a un titre qui correspond à une date?

C TÉLÉVISION

1. Qui anime l'émission «Omni-Science» à Radio-Québec?
2. Qui écrit les textes du téléroman «D'amour et d'amitié»?
3. Qui a remplacé Claire Larmache à l'émission «Droit de parole»?
4. Quelle émission avait pour chroniqueurs Edgard Fruitier, Marc Labrèche et Johanne Prince?
5. Quel public est visé par les émissions animées par Claude Lafortune?

D SCIENCES

1. A quel structure moléculaire biologique associez-vous la loi de Watson-Crick?
2. A quel domaine des sciences rattache-t-on les noms de Hilbert, Banach et Gauss?
3. Quel physicien allemand

E MUSIQUE

1. Qui sont les deux auteurs-compositeurs-interprètes qui chantent *Protest Song*?
2. Quel humoriste québécois chante *Rire aux larmes* et *Mon oncle Edmond*?
3. Quelle danse a été introduite par André-Philippe

F ESPAGNE

Associez les communautés autonomes d'Espagne et leur capitale ou chef-lieu.

1. Pays Basques A. Séville

a énoncé le principe d'incertitude?

4. Quelle est l'unité de mesure de l'induction magnétique?
5. Comment se nomment ces sous-particules qui seraient les constituantes des protons et des neutrons?

Gagnon en 1991?

4. Dans la chanson de R.B.O. *Le Tour du monde en 3 minutes et 20 secondes* quel restaurant de Montréal représente l'Italie?
5. Quel est le nom complet de l'interprète de la chanson *Provocante*?

G IDENTIFICATION PAR INDICES DÉCROISSANTS



Dauphin de Hitler

1. Né à Rosenheim en 1893, il adhéra au Parti national socialiste dès 1922;
2. Lorsqu'on lui dit que l'un de ses collaborateurs était juif, il répondit: «C'est à moi de décider qui est juif et qui ne

3. Dauphin de Hitler, il se suicida à la suite du procès de Nuremberg;
4. Il fut l'un des as de l'aviation allemande pendant la Première Guerre mondiale et chef de la Luftwaffe.

H ANCIEN TESTAMENT

1. Quel nom portait le pommier qui était au centre de l'Eden?
2. Quelles furent les victimes de la dernière plaie d'Égypte?
3. Quel prophète est bien

- connu pour ses lamentations?
4. Comment se nomme la traduction latine principale de la Bible?
5. Quelle héroïne biblique trancha la tête d'Holopherne?

SOLUTION A LA DERNIERE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

Nicole Hannequart

EXPLICATION DU JEU

Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parenthèses). Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.). Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.

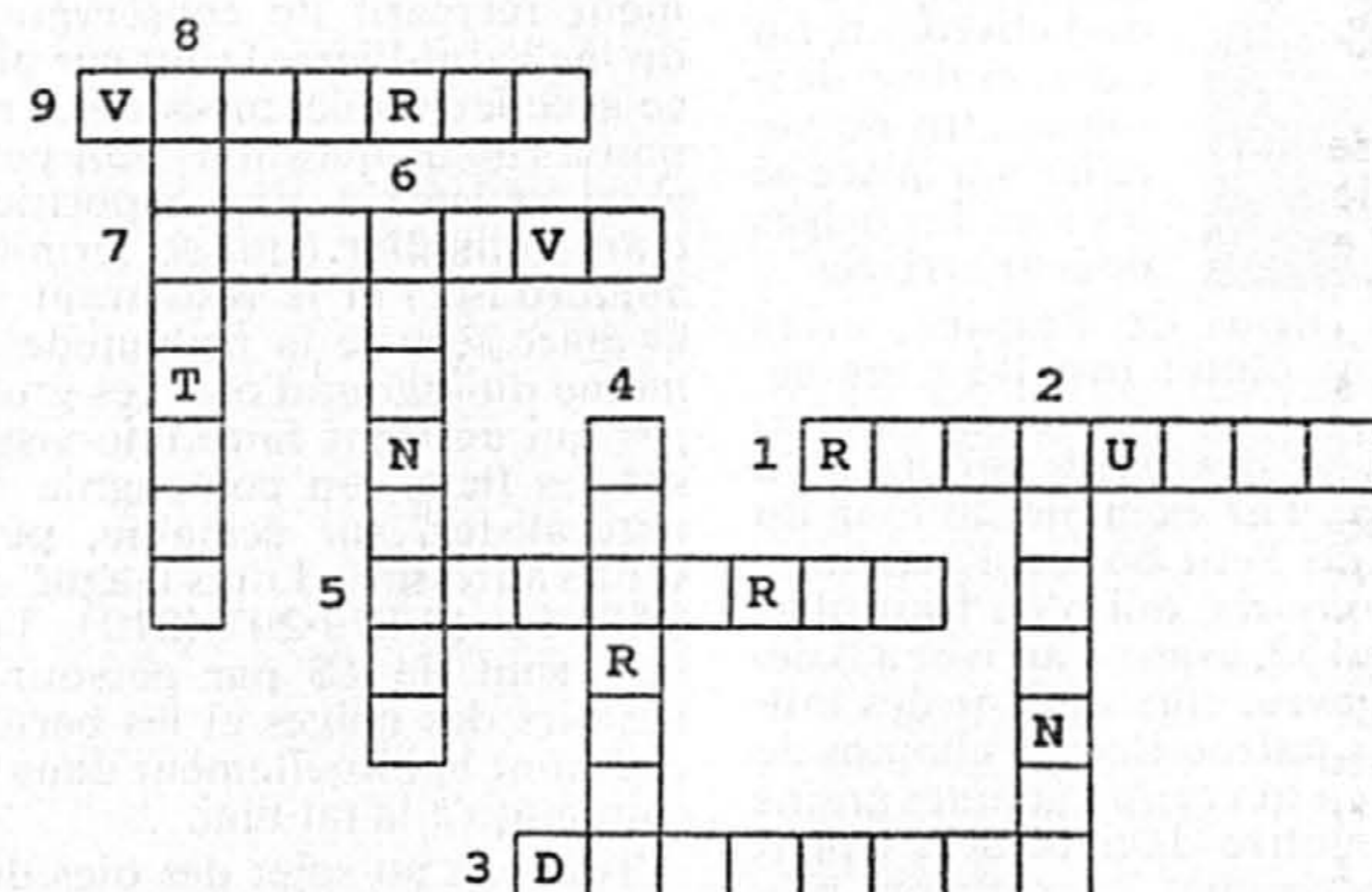
MOT CODÉ

1-2 8-9 3-4 5-6 7-8 4-5 6-7 2-3
 DÉFINITION Petite maison rurale. (EEEFMRTT)

MOTS	DÉFINITIONS	MOTS	DÉFINITIONS
1. T_____	Bourrera. (8 lettres)	5. T_____	Finie. (8 lettres)
2. F_____	Simulera pour tromper. (7 lettres)	6. M_____	Déterminant avec modération (8 lettres)
3. E_____	Causer une sorte de griserie a. (8 lettres)	7. M_____	Stimulée. (7 lettres)
4. M_____	Crime. (7 lettres)	8. C_____	Promptitude dans une action. (8 lettres)
		9. E_____	Agacée. (7 lettres)

SOLUTION DU No 265:

- | | |
|--------------|-------------|
| 1. INVITÉES | — INVESTIE |
| 2. RECEVAIT | — CRÉATIVE |
| 3. EPLUCHE | — PELUCHE |
| 4. ATELIERS | — RÉALISTE |
| 5. NOTARIAL | — RATIONAL |
| 6. RABOUTES | — SABOTEUR |
| 7. RÉDUITE | — ÉTUDIER |
| 8. MELANGENT | — GENTLEMAN |
| 9. GÉRIATRE | — RETIRAGE |

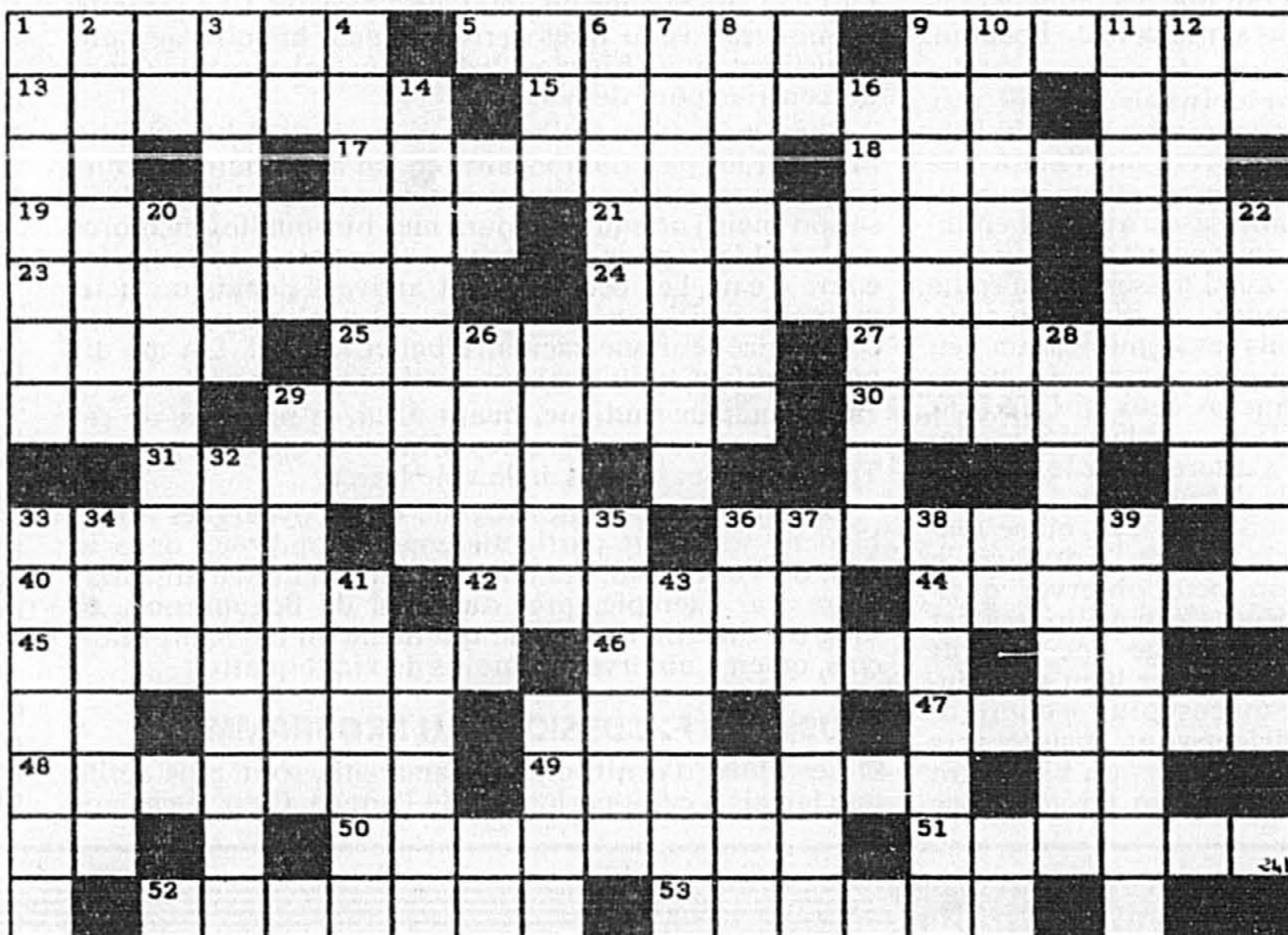


Anacroïses

Philippe Guérin

Les anacroïses sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots à trouver figurent dans l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.

HORIZONTALEMENT	24: EEIRSSU (3)	47: ACFIST	4: AAGINORS (2)	26: EEILNO (2)
1: DIMNOO	25: EEINORS (3)	48: DEEGJSU	6: EEIMNRT (2)	28: ACEELSTTY
5: CCHHII	27: CEISSU	49: CEHNTTU	7: CEHIMS	29: BCEEGIR
9: ACEPRV	29: AEILMOSS (2)	50: ACEEFHMR	8: BEEHRSS	32: CEILRTUU
13: AAEPORV	31: AELCNSU (5)	51: EESSSU	9: CCEMRUX	33: ABDEISS (3)
15: AAEEHNR (2)	36: AEFOSTY (2)	52: EEEELM	10: AAAMRSS (2)	34: ACELSY
17: EGINRTU	40: ABCEER (2)	53: EIPSSS (2)	11: AADIOPR	35: CEEHV (2)
18: BCEMOR	42: EENUVX	VERTICALEMENT	12: AEEOLTU	37: EENORX
19: ACEELNOR (2)	44: AAEMIN (3)	1: CDEMORU	14: AENORSU (2)	38: AAESTTT (2)
21: ABEMMRU	45: EEINRSY	2: AAIOLOV	16: CENOSSU	39: AEIMSSU (3)
23: AEIINR (2)	46: EIORTT (2)	3: ACEIPS (2)	20: ACEEILLR	41: EEEIMN
			22: AEEFIRS (2)	43: EEFSTU (2)

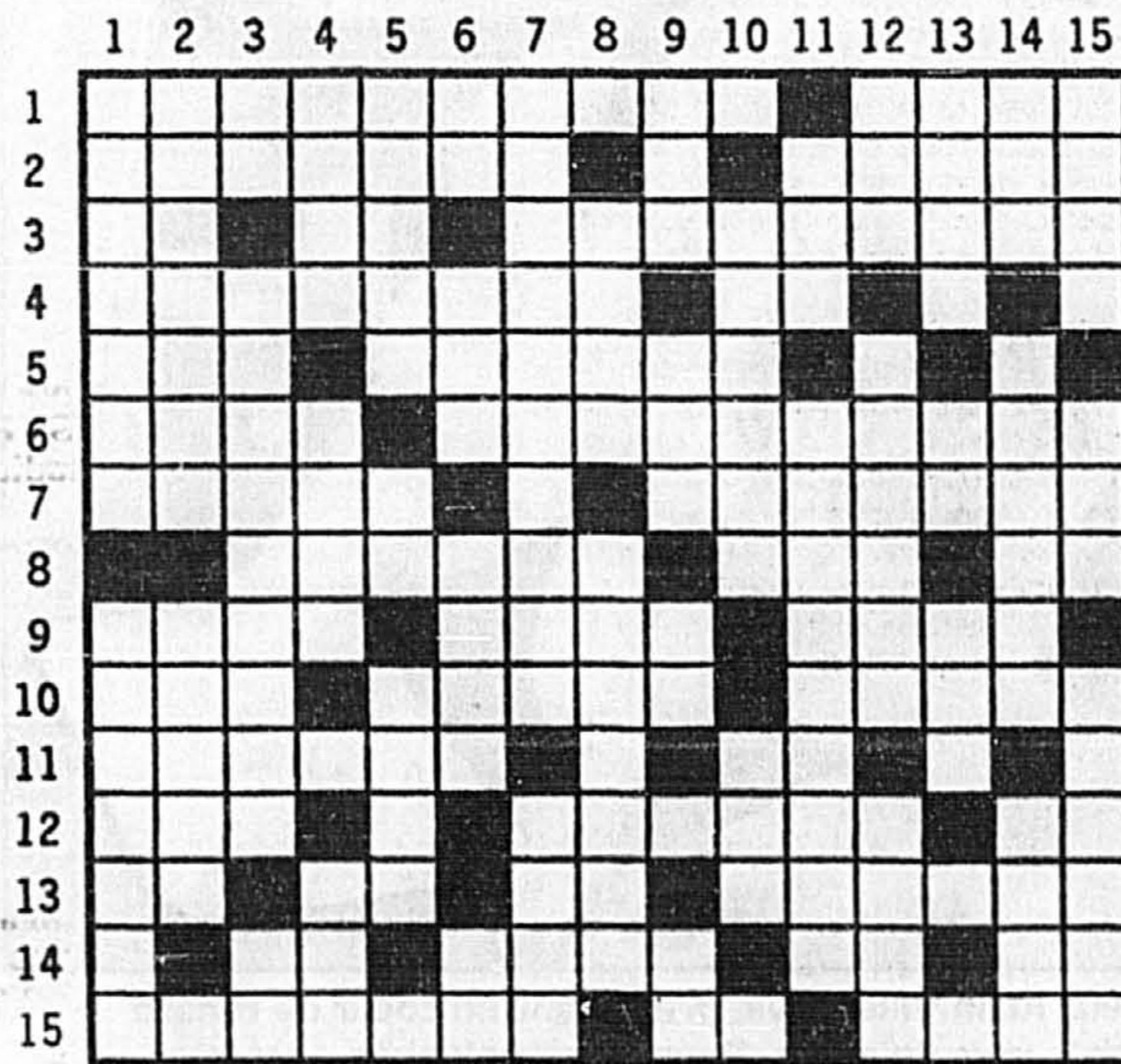


SOLUTION A LA DERNIERE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART
(FEU ET LUMIÈRE)



HORIZONTALEMENT

1. Feu follet — Ancien territoire espagnol.
2. Coléoptère lumineux — Jeune pousse.
3. Ante medirium — Lawrencium — Petite lampe donnant une lumière qui ne gêne pas le sommeil.
4. Réfléchir la lumière avec scintillement — Id est.
5. Se dit parfois de la bouche — Trou important.
6. Relatif aux habitants de la haute Écosse — Gentils.
7. Sur la mer Baltique — Êtres incorporels.
8. Lueur qui précède le lever du soleil — Norme à une fonction — Prêtre de Héra.
9. Cinéaste italien, auteur de «Affaire Mattei» — Dintincts — Divinité.

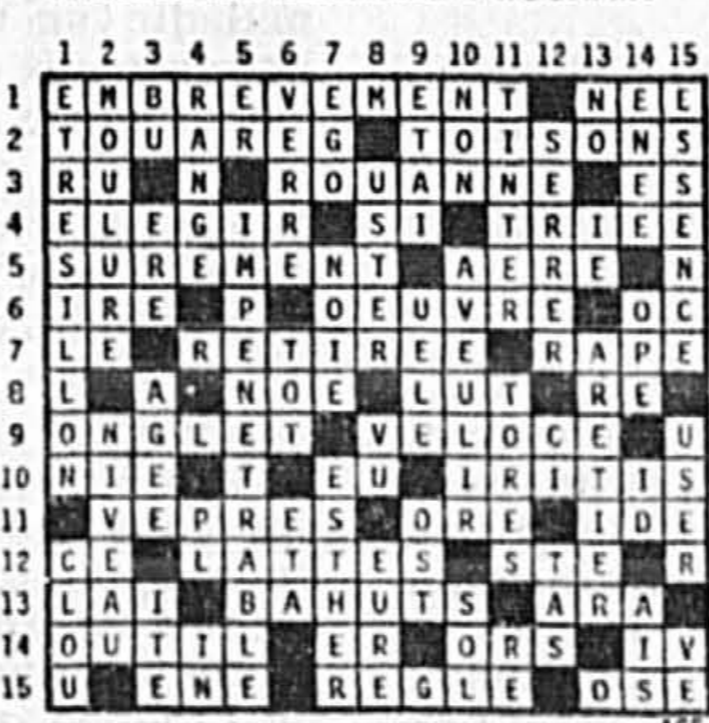
10. Pronom — Teinte en brun-jaune — Insectes carnassiers.
11. Plante à fleurs pourpres — Abréviation chrétienne.
12. Pic des Pyrénées — Qui dure douze mois — Il n'est pas rapide.
13. Argon — Lettre grecque — Ancien do — Faibles clartés.
14. Chiffres romains — Profond estuaire de rivière en Bretagne — Se traverse sans peine — Note.
15. Se dit d'une lumière répandue en tous sens — Il est très fort — Lever les pieds de derrière.

VERTICALEMENT

1. Feu clair, que l'on allume pour se réchauffer — Grand tisonnier utilisé pour activer la combustion sur une grille.

2. Éclairage artificiel — Curé de la paroisse de Saint-Sulpice à Paris.
3. Symbole d'un métal radioactif — Répéter sans cesse — Reste vert.
4. Île grecque de la mer Égée — Gaine — Exprime un claquement.
5. Il était ministre des Affaires intergouvernementales dans le cabinet Lévesque — Conjugaison — Cinéaste italien.
6. Article étranger — Principe chinois — Partie de livre — Virtuose.
7. Renvoyer la lumière — Première lueur du jour.
8. Canal des États-Unis — Qui n'éclaire plus.
9. Elle n'est pas toujours respectée — N'avoue pas — Un des points collatéraux — Dieu solaire.
10. Se dit d'une foule qui manifeste sa joie — Sans aucune valeur.
11. Céréale — Grand éclat de lumière.
12. Rage — Ce qui embellit — Possessif.
13. Il y fait chaud — Conjonction — Trou dans un mur.
14. Dénudés — Avive les flammes — Ne devrait pas servir à brûler la cervelle à qq.
15. Adverbe — Division du compas — Exposer un aliment à veuf vif.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN



SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Scrabble

Philippe Guérin

Bédard dans un fauteuil

Le premier tournoi d'avril avait pour cadre Sherbrooke et les Mots-d'Estrie. On y retrouvait une centaine de joueurs, 99 pour être précis, parmi lesquels on notait la présence des favoris André Houle, François Bédard, Pierre Q.T. Nguyen et Marielle Gingras.

Il n'y eut en fait qu'une partie, la première que vous pourriez rejouer à vos moments perdus. Ce fut elle la plus difficile et elle qui créa les écarts. Huit joueurs seulement ont pu jouer au-dessus de 90% et trois seulement au-dessus de 95%, François Bédard, André Houle et Pierre Nguyen dans cet ordre. Bédard qui ne perd qu'un point sur le maximum possible devance Houle de 9 pts et Nguyen de 45 pts.

La seconde partie aurait pu permettre aux attardés de refaire éventuellement leur retard, mais hélas (pour eux!) ce fut une partie semée de beaucoup moins d'embûches que la précédente. Car seul TOUPINE (TOUPINER, tourner sur soi comme une toupe, intransitif) a pu semer le trouble au cours de cette partie. Car d'une part, sa place optimale demandait que l'on pense à transformer CADRA déjà sur la grille en CADRAN avec le N de TOUPINE. De plus il ne fallait pas s'empêtrer les pieds dans la «poutine». Car si ce mets est une spécialité québécoise, il ne figure pas (encore!) au menu de l'Officiel du scrabble, arbitre des compétitions. C'était le seul piège (de taille, il faut le dire) si l'on excepte encore l'HUILAGE (action d'huiler), qui ne perdait toutefois que quelques points.

André Houle se rattrape de sa première manche, mais ne peut distancer Bédard d'un point ce qui est insuffisant pour espérer ravir à François Bédard la première place du classement final. Nguyen, troisième de la partie, complète le podium!

Au tableau d'honneur de ce tournoi: Thérèse Anthoniadès, classée joueuse B, termine à la neu-

vième place du classement général. Elle devance moult et moult joueurs A, mais aussi deux joueurs élite, quelque peu nonchalants ce samedi, dont je tairai les noms par sympathie!

- Resultats: (maximum 1 947 pts)
- 1er François Bédard (Outremont) 1 941 pts
 - 2e André Houle (Boucherville) 1 935 pts
- Classe A: Pauline Bernier (Charny) 1 854 pts
 Classe B: Thérèse Anthoniadès (Saint-Bruno) 1 793 pts
 Classe C: Pauline Dionne (Charlesbourg) 1 711 pts
 Classe D: Marielle St-Jean 1 473 pts

Une nouvelle rubrique de Scrabble

Le journal de Trois-Rivières, Le Nouvelliste, vient d'ouvrir ses colonnes au Scrabble. Depuis le début de l'année, Céline Laframboise et Georges-Henri Aillard, deux joueurs du club local «Au cœur des mots», dirigent la chronique. Chaque lundi, vous pourrez découvrir la partie du club jouée la semaine précédente. Un conseil! Jouez la partie avant de lire le texte, car bien souvent le texte reprend la partie et en commente les principales difficultés.

Une bonne idée qui enchantera les amateurs de parties à rejouer! Le club de Trois-Rivières se réunit tous les jeudis au Pavillon du Parc Lemire (Rens.: (819) 693-8622).

Classement international

La fédération internationale établit un classement international en se basant (de façon très compliquée) sur les résultats des différents tournois. On retrouve 6 joueurs québécois en première série internationale (qui compte une centaine de joueurs) et 17 en deuxième série internationale qui compte près de 250 joueurs.

Environ les trente premiers joueurs de la première série internationale constituent la super-se-

rie internationale, c'est-à-dire le gratin (avec un grand G) du scrabble mondial. On retrouve parmi eux François Bédard et Mario Buteau aux 8e et 14e places! Le Québécois poursuit sa progression et confirme sa troisième place dans le concert mondial derrière l'invincible France et la Belgique!

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Première partie du tournoi du club «Les Mots-d'Estrie» de Sherbrooke disputée le 3 avril 1993. (Club de Sherbrooke les mercredis soirs au Centre communautaire de loisir — Micheline Beauchêne — 825-9162)

TIRAGE	MOT RETENU	REF.	PTS
1. OSNELL			
2. ON+ACWH	ELLES	H4	12
3. AN+GEAR	CLOWN	6G	36
4. NUATTIP	CHARGEU	6E	81
5. ATNUJDI	SHUNTAT	14A	81
6. EEUJERX	DINGUANT (1)	K4	90
7. E+ZROIS+	MEREAUX (2)	12C	39
8. EAMENRO	SOUJRIEZ	L9	105
9. ISENDETE	BORNAMES	A7	86
10. UKYHSDI	DESTINER	ES	84
11. OXLDMTR	HUSKY	3F	41
12. LDMTR+EU	OSSELLES	H1	24
13. LMT+JOQA	DUREZ	15H	45
14. LMO+PIUV	JOTA	L1	44
15. OPI+AEGR	VELUM (3)	14K	23
16. LAESTE	CAPRIQUE (4)	N8	75
17. APSNLEE	LAITEES	O3	88
18. ASLN+FFB	JEEP	1L	39
19. SLFF+OV	NABI	2E	19
20. LFFOV	CLOWNS	6G	17
	LOVE	D9	16
			1088

Commentaires:

- 1— DINGUER, tomber brutalement.
- 2e MEREAU, jeton de contrôle.
- 3— VELUM, voile servant de plafond.
- 4— CAPRIQUE, acide qui se trouve dans le beurre.

Resultats: Pts

1er François Bédard	1 945
2e André Houle	938
10e André Forget	938
33e	875
54e	825
78e	775

A tire-d'aile...

Les oies des neiges sont de retour



PIERRE GINGRAS

Petite excursion à Baie-du-Febvre, en fin de semaine dernière, afin de vérifier sur place si les oies des neiges étaient arrivées.

Ce lundi de Pâques, elles avaient plutôt installé leurs pénates à deux ou trois kilomètres à l'ouest des terres agricoles du village. Par exemple, le long du rang du Petit Bois, à l'extrémité de la courbe qui n'en finit plus, sur la 132, avant d'arriver à Baie-du-Febvre, elles étaient des milliers à patrouiller les champs de maïs en quête de quelques grains à se mettre dans le bec. Quant aux bernaches, elles étaient plutôt rares.

La situation s'explique en partie par le fait que l'eau atteignait un niveau considérable en fin de semaine et qu'elle recouvrait des centaines de kilomètres carrés de terres, ce qui empêchait les oies d'y trouver de la nourriture. On n'avait pas vu pareille situation depuis sept ou huit ans, dit-on. Or, on s'attendait à ce que l'eau baisse cette semaine et que les grands palmipèdes commencent à envahir les basses terres de la baie.

Les oies des neiges sont arrivées dans le coin le 7 avril, deux semaines plus tard que l'an dernier. Même situation dans le coin de la réserve nationale du Cap Tourmente et de Montmagny. Au début de la semaine, on ne comptait que quelques centaines d'oies sur la côte de Beauport.

C'est donc le temps de faire votre pèlerinage annuel aux oies. On se rend à Baie-du-Febvre en empruntant l'autoroute 30 jusqu'à Sorel et on poursuit son chemin jusqu'à la 132 en direction de Yamaska et Nicolet. On peut aussi passer par la route 20 et prendre la direction indiquée. Mais le chemin est un peu plus long et le paysage est moins intéressant. A ceux qui ne sont pas familiers avec le coin, je conseille de s'attarder sur le bord de l'étang de décantation, à 200 mètres au sud de la 132, en se rendant sur le bord de l'eau. Chaque année, on peut observer quelques espèces de morillons à cet endroit ainsi que des canards roux, sans oublier bien sûr, plusieurs espèces plus « communes ». Dirigez-vous ensuite vers le lac Saint-Pierre, un kilomètre plus loin. Chemin faisant, vous

aurez sûrement l'occasion d'observer plusieurs canards dans les gros canaux de drainage et sur les terrains inondés de la Défense nationale.

Je vous rappelle que les gens de SARCEL (Société d'aménagement récréatif de conservation du lac Saint-Pierre) sont sur place avec leurs télescopes et les réponses à vos questions. On peut aussi assister à une exposition d'art animalier (qui se termine aujourd'hui) et le restaurant de la place sert de la perchaude et même du ragoût d'oie. Les groupes qui désirent faire une visite sur les lieux, en compagnie de naturalistes, sur semaine, peuvent s'adresser à Louis Gagné de SARCEL (1-819-293-4810). Les frais sont de 4\$ par personne. Les oies des neiges et les bernaches sont habituellement dans le coin jusqu'à la mi-mai.

Toujours au sujet des oies des neiges, on signale aussi la présence de plusieurs milliers d'entre elles sur les terres agricoles de la région de Sainte-Barbe, au sud de Valleyfield ainsi que dans le coin de Dundee et de Saint-Anicet. Par ailleurs, plusieurs outardes sont arrivées dans les champs de Saint-Barthélemy, le long de l'autoroute 40 (il y a quelques haltes routières aménagées spécialement pour l'observation des oiseaux), sur la rive nord du lac Saint-Pierre. L'endroit est aussi excellent pour voir des canards barboteurs.



Les basses terres agricoles étaient entièrement recouvertes d'eau en fin de semaine dernière. Si bien que les oies des neiges avaient déserté l'endroit pour se concentrer sur les terres environnantes où le maïs était encore accessible. La situation devait changer cette semaine et tout laisse croire que les grandes volées d'oies seront de retour à Baie-du-Febvre ces jours-ci et que les gens pourront y voir le spectacle attendu, comme ce fut le cas lorsque cette photo fut prise, en 1989.

PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Le carnet d'observation

DES CANARDS ROUX À TERREBONNE

Le mois d'avril est probablement le mois le plus excitant de l'année pour un amateur d'oiseaux. Chaque jour, un nouveau venu nous arrive du sud, histoire de nous convaincre que l'hiver est bel et bien fini et que le temps doux arrive pour de bon.

Chez moi, la première bécassine s'est fait entendre mardi et les pics flamboyants en fin de semaine dernière. J'ai aussi entendu mes premiers pluviers kildir de la saison mais j'attends toujours mes hirondelles bicolores qui semblent pour l'instant se concentrer le long des cours d'eau. Les bécasses sont arrivées depuis un petit moment mais dans mon coin, elles n'ont pas encore commencé leur spectaculaire ballet nuptial. On me dit que les grives solitaires sont aussi au rendez-vous.

Un amateur souligne, quant à lui, la présence de canards roux sur la rivière des Mille-Iles, entre le pont de Terrebonne et le pont de la voie ferrée.

Par ailleurs, les aigles royaux et les pygargues à tête blanche semblent particulièrement nombreux dans le coin de Valleyfield, ces temps-ci. En fin de semaine dernière, par exemple, près du canal de Beauharnois, le long du Chemin de la baie qui mène au lac Saint-François, on en a observé par moins de vingt-quatre.

PLUSIEURS EXCURSIONS AU PROGRAMME

Les clubs d'ornithologues amateurs sont plus actifs que jamais à cette période-ci de l'année. C'est le cas no-

tamment du groupe Nature Illimitée dont voici un extrait du calendrier des sorties au cours des prochains week-ends. En fin de semaine prochaine, on se rend à Berthierville pour observer les canards et les buses. Ensuite, les rendez-vous auront lieu au mont Saint-Hilaire, au mont Saint-Bruno, au Jardin botanique de Montréal, dans le bois Papineau, à Laval, au parc de la rivière des Prairies, à la base de plein air de Longueuil. Le 16 mai, ce sera la découverte des parulines et des tangaras écarlates au mont Royal. Les frais de participation sont de 5\$ par personne (gratuit pour les membres). On se renseigne davantage au 355-8173, entre 19h et 22h.

DES VOLUMES SUR LES OISEAUX

James Banks, de Saint-Jérôme, voudrait approfondir ses connaissances sur les oiseaux du Québec et désire obtenir quelques titres qui pourraient lui permettre d'atteindre son objectif. Votre lettre m'a donné l'idée de rédiger bientôt une chronique sur la « bibliothèque idéale » de l'amateur d'oiseaux. En attendant la parution de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, je vous recommande l'Encyclopédie des oiseaux du Québec, de W. Earl Godfrey, publiée par les Éditions de l'Homme, un volume qui n'est que l'extrait « québécois » de Les oiseaux du Canada, du même auteur. Si vous désirez faire des découvertes intéressantes, le Où et quand observer les oiseaux dans la région de Montréal, de Pierre Bannan, et Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec, de Normand David, sont deux choix qui s'im-

posent. Je présume, il va sans dire, que vous avez déjà entre les mains un bon guide d'identification.

DES OISEAUX FRUGIVORES

Danielle Richard, de Joliette, signale la présence d'un groupe de jaseurs boréaux dans son patelin au début de février. « Ils étaient une cinquantaine. Est-ce inusité? J'aimerais savoir ce qu'ils mangent quand tout est gelé? », demande-t-elle. Ces oiseaux qui nichent dans le nord-ouest du pays sont fréquemment observés au Québec au cours de l'hiver. Durant cette période, comme c'est le cas durant une bonne partie de la belle saison, ces oiseaux se nourrissent surtout de petits fruits. Ils mangent notamment la plupart des baies que l'on peut encore trouver aux arbres durant l'hiver. On ne les voit presque jamais aux mangeoires mais il semble qu'ils ne dédaigneraient pas des fruits séchés, notamment des raisins secs ou des pruneaux que l'on met à leur disposition. Ils ne prennent guère le tournesol offert dans les postes d'alimentation.

SAVIEZ-VOUS QUE...

On a déjà découvert un petit duc maculé qui nichait dans un des « logements » d'une colonie d'hirondelles noires, logement déjà occupé par plusieurs couples d'hirondelles. Le petit rapace, le plus petit de nos hiboux, atteint pourtant 18 à 25 cm de longueur (7 à 10 pouces). On dit que les hirondelles noires et le petit duc faisaient bon ménage.

Les petits compagnons

Le vers du coeur au Québec: après nos chiens, l'épidémie gagne du terrain chez les renards et les coyotes



DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

La maladie du vers du coeur, véritable fléau canin, débarqua de Floride il y a plus de dix ans (nos toutous aiment bien eux aussi le soleil et barboter au bord de l'eau!). Transmise par les piqûres de maringouins, cette parasitose est loin d'être totalement éradiquée, comme nous allons le voir, au Canada et au Québec.

En effet, ce mal qui frappe les chiens au coeur (les parasites, longs et plus fins que des spaghettini, s'accumulent dans le coeur droit et les artères adjacentes) se répand de plus en plus chez nous. Bilan pour 1992: 632 chiens au Canada (dont 59 au Québec) ont formellement été déclarés porteurs selon une étude récente d'Alain Villeneuve, professeur adjoint en parasitologie à la Faculté vétérinaire, en collaboration avec le professeur Slocombe de Guelph. Pire encore: la faune sauvage, qui ne peut recevoir de traitement préventif à la manière de nos compagnons, devient peu à peu un formidable réservoir. En effet, sept coyotes trappés en Montérégie et un renard de la région d'Hudson furent fortuitement diagnostiqués porteurs de ce parasite l'an dernier à l'autopsie.

Le test sanguin de dépistage

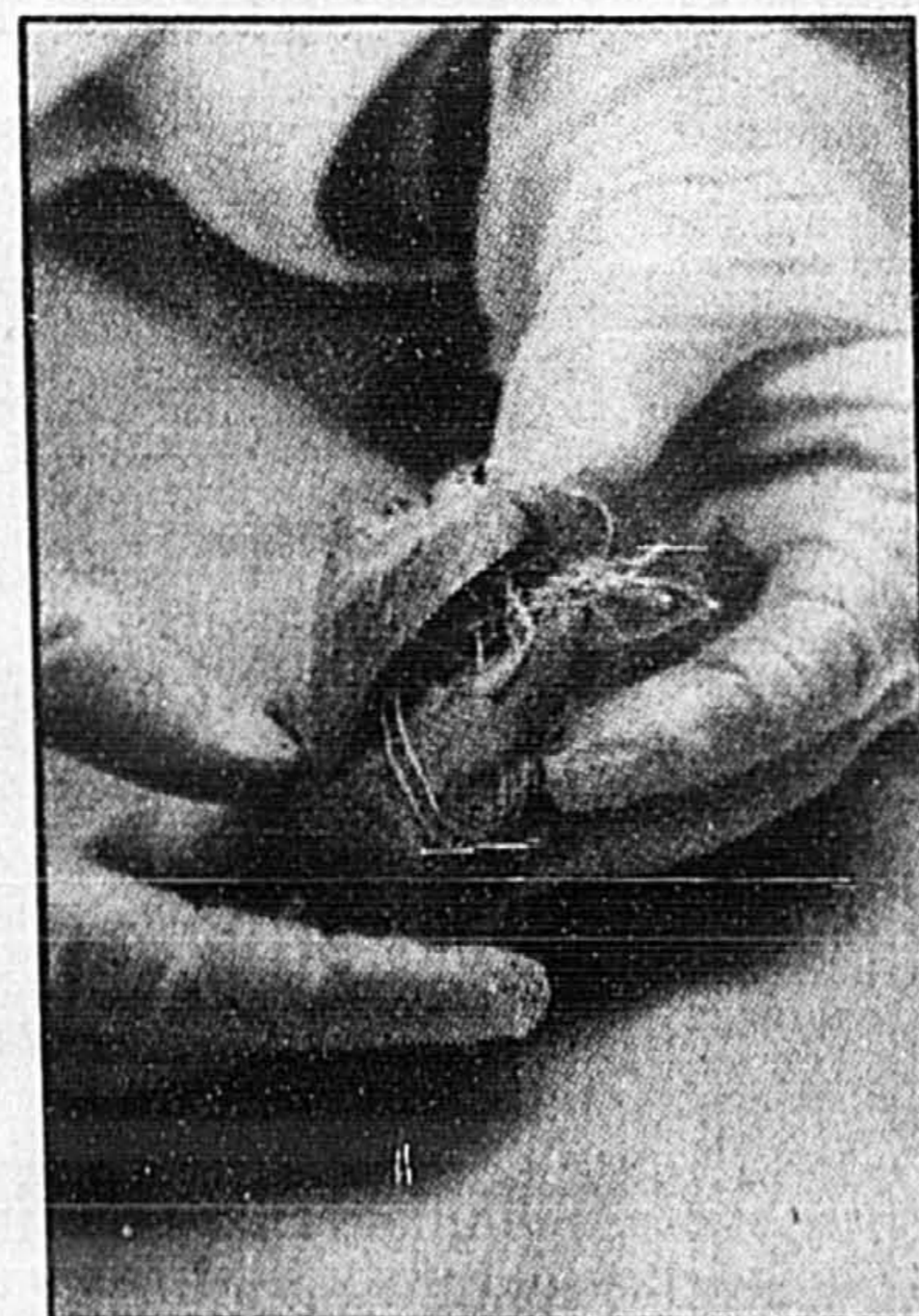
L'année passée au Québec, toujours selon le professeur Villeneuve, 30 cliniques situées dans 29 régions différentes signalèrent des chiens infestés par le ver du coeur. À savoir: dans les régions de St-Jérôme et de Le Gardeur (six cas chacune), dans celles d'Hudson et de Mascouche (cinq cas respectivement), dans Lachute (quatre cas)... Un cas sera même diagnostiqué à Westmount!

Cependant la province la plus touchée au Canada demeure encore l'Ontario (408 cas). Mais ce nombre chute à

quatre chiens positifs en Nouvelle-Écosse, et à un seul en Saskatchewan.

En matière de prévention, tout commence, en cette période printanière, par le test sanguin de dépistage. Il sera effectué promptement par votre médecin-vétérinaire de famille. Cet examen, qui se pratique chez les chiens de six mois et plus, devrait être fait vers la mi-avril au Québec. C'est-à-dire six mois et demi après la dernière exposition possible aux maringouins (soit le mois de septembre avec la froidure de nos hivers précoces).

Nombre de propriétaires dubitatifs ou perplexes s'interrogent cependant sur la pertinence du test annuel pour leur compagnon. Le traitement préventif (quotidien ou mensuel que Médor



Sur ce gros plan, on discerne très bien les parasites longs et fins qui obstruent la circulation sanguine dans le coeur.

PHOTO JEAN COUJIL, La Presse

reçoit) étant sensé le protéger efficacement contre cette pénible maladie.

Les chats domestiques

Il se trouve que... « trop de situations peuvent permettre l'infestation d'un animal, même sous médication... », signale judicieusement le professeur Villeneuve. Les raisons? Signalons entre autres:

- un intervalle trop long entre les traitements (parce que Pitou a vomis ou craché à votre insu son comprimé);
- un oubli de votre part;
- chez un chien en pleine croissance; par exemple, il se peut que la dose initialement prescrite pour un berger allemand de six mois, soit nettement insuffisante quatre mois plus tard;
- le traitement préventif peut aussi avoir débuté trop tard dans la saison, voire s'être achevé trop tôt...

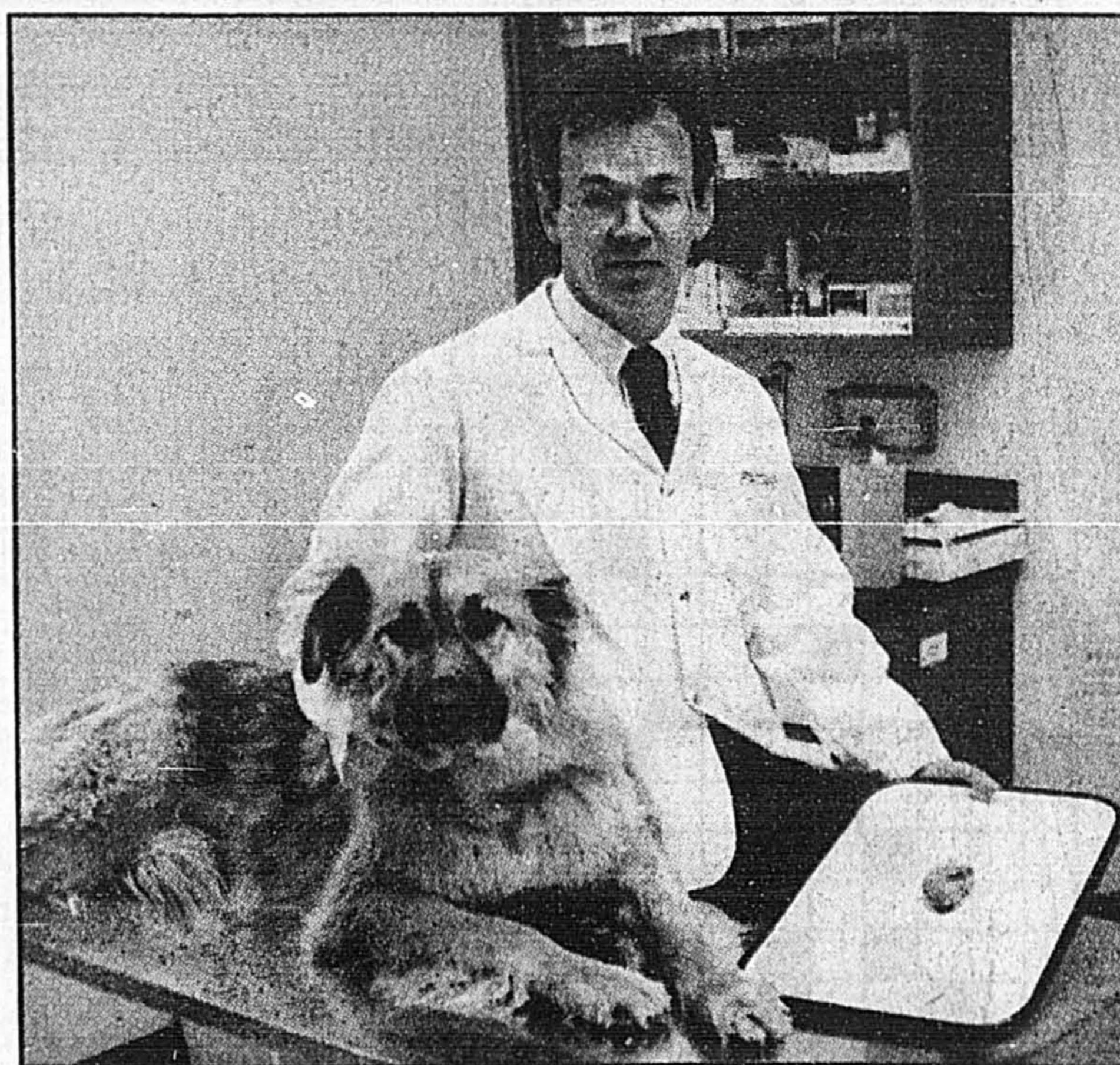
La meilleure preuve que des chiens sous traitement préventif peuvent malgré tout être positifs au test: sur les 59 chiens déclarés porteurs en 1992, trois d'entre eux avaient pourtant reçu ledit traitement préventif l'année précédente.

Les chats domestiques peuvent eux aussi être contaminés par ce parasite, mais dans une proportion inférieure à 10 p. cent des chiens infestés et non traités dans la même région. Près de 10 p. cent des chats parasités pourront présenter des symptômes cliniques, et certains en mourir même. Chez cette espèce, cependant, le diagnostic s'avère difficile.

Si le chien infesté est envahi par un nombre important de parasites au niveau du coeur, on ne retrouvera qu'un ou deux vers seulement chez minou.

Attention au magasinage

Aujourd'hui, malheureusement, ce parasite, maintenant bien implanté au Québec, s'attaque aussi aux animaux de la faune sauvage (coyotes, loups, renards...), constituant ainsi un formidable réservoir d'infestation de plus en plus difficile à endiguer. Ces animaux, chiens errants compris, qui rodent près



Le professeur Alain Villeneuve, présentant un coeur de renard infesté par le vers du coeur. Pour ce pathologiste, «retester annuellement fait partie intégrante de l'approche visant à s'assurer que le programme de prévention est efficace».

PHOTO JEAN COUJIL, La Presse

des habitations, transmettent donc la maladie (via les maringouins infestés) à nos animaux domestiques, voire au cheval, et même à l'homme.

Pour ces deux dernières espèces, le danger est bien moindre cependant: le parasite ne s'y développant qu'avec les plus grandes difficultés. D'autre part, il n'y déclenche que peu de symptômes.

Selon les recommandations du professeur Villeneuve, il convient «de placer sous médication préventive tout chien exposé... dans une zone reconnue comme endémique». Dans la province, toutes les zones situées au sud de la ville de Québec doivent être considérées

comme telles. Le ver du coeur est aussi très présent en Ontario et dans tous les États américains. Attention donc aux chiens qui passent les fins de semaine ou vont magasiner de l'autre côté de la frontière!

Le traitement préventif est d'ailleurs relativement simple: il pourra consister, de nos jours, à donner un unique cube à croquer une fois par mois à son Pitou. Mais ceci, seulement après un test sanguin négatif. En cas de positivité, un traitement curatif pourra heureusement être instauré. Toutefois (et à un bien meilleur coût) la prévention, elle, a bien meilleur goût!